PARIS-CENTRE

Régional Quotidien
QUINZE CENTIMES

Dix-septième année. – N° 5.806

ABONNEMENTS :

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
Nièvre et limitr....	44.00	25.00	13.00
Autres départ....	52.00	28.00	15.00
Union postale....	82.00	43.00	22.00

TÉLÉPHONE : 2-17 & 2-18

Administration et Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

Publicité (annonces et réclames) : 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
COMPTE CHÈQUES POSTAUX : Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE : N° 57

DIMANCHE 18 JANVIER 1925

Page 2, notre nouveau feuilleton : LE VŒU DE NADIA, par Henri Gréville

Le calendrier de la revanche en Allemagne

« Heureusement nous n'avons pas le régime parlementaire », s'écriait naguère le chancelier de Bulow, à la tribune du Reichstag. Le mot n'est plus vrai, constitutionnellement parlant, puisque la Charte de Weimar a prétendu fonder en Allemagne une république parlementaire. Il reste vrai politiquement. L'Allemagne n'est pas et ne veut pas être un Etat parlementaire. Si tout ce qui s'est passé depuis la pseudo-révolution de 1918 ne suffisait à nous convaincre, la crise qui vient d'aboutir aux élections du 7 décembre et à la formation du cabinet Luther dissiperait les dernières illusions.

L'Allemagne n'est pas un Etat parlementaire, puisque le système d'un gouvernement appuyé sur une majorité de la Chambre ne peut pas s'y implanter. Pas un seul des gouvernements qui ont figuré depuis l'ère nouvelle n'a dû sa naissance ou sa mort à un vote de majorité. Pas un ne s'est appuyé sur une majorité nettement caractérisée.

***

Qu'on ne vienne pas nous dire que les divisions des partis s'y opposent. L'Allemagne n'est pas le seul pays à connaître la fragmentation des groupes. Il en est où la discipline politique est beaucoup moins stricte, qui conservent au moins la façade fictive du parlementarisme. Qu'on ne dise pas non plus que le Reichstag du 7 décembre ne permet pas de dégager une majorité. Comment se fait-il alors qu'au lendemain de la proclamation du scrutin, les tendances rivales en aient discerné deux : une majorité de gauche comprenant les socialistes, le centre et les populistes ; une majorité de droite groupant les nationalistes, les populistes et le centre ?

La vérité est que ces deux majorités existent bien sur le papier, mais non dans les esprits qui dictent les combinaisons politiques. Les parlementaires populistes ne veulent pas soutenir un gouvernement parlementaire comprenant les socialistes et l'aile gauche des parlementaires socialistes n'entendent pas appuyer une combinaison parlementaire renfermant des socialistes. Par contre, dès que la fiction parlementaire est écartée tout s'éclaircit. Le bloc de gauche s'effondre parce qu'un pivot socialiste est exclusivement parlementaire, mais le bloc de droite se renforce, car il a des attaches entre parlementaires dans toutes les forces bourgeoises, y compris les catholiques.

***

Telle était la clef de la solution de la crise. Pour la faire accepter, il fallait démontrer l'absurdité des fantaisies arithmétiques qui ont présenté les élections du 7 décembre comme un succès de gauche parce que quelques communistes se sont camouflés en socialistes. De là toutes les palinodies auxquelles nous avons assisté depuis six semaines. On a laissé le champion du parlementarisme de gauche, M. Marx, faire avorter la combinaison parlementaire de droite, mais on lui a fait payer ce succès apparent doublement, d'abord en paralysant sa combinaison parlementaire de gauche, puis en sabotant sa tentative de gouvernement entre parlementaire modérée.

Après ce double succès, les nationalistes avaient la partie belle. Il ne leur restait qu'à gagner petit à petit du terrain. Ils ont commencé par faire accepter la présidence du docteur Luther, ancien bourgmestre d'Essen, homme-tige de la « Schever industrie » comme chef d'un gouvernement purement neutre. Puis il a été entendu que le camarade Stresemann resterait ministre des affaires étrangères. Ensuite on a parlé de chacun des fonctionnaires de droite, puis les politiciens réactionnaires ont laissé entrevoir le bout de l'oreille. Enfin une dernière bataille s'est livrée pour le ministère de l'intérieur. Le centre a fait un suprême effort pour le réserver à un des siens, patriote bon teint, le fameux Adenauer, qui a poignardé dans le dos les séparatistes rhénans. Les nationalistes ont tenu bon et ont installé à l'intérieur leur propre chef, M. Schielle, successeur du docteur Hergt, trop compromettant. Le comble est le choix pour le ministère de l'économie publique de M. Neuhaus, qui a préféré abandonner sa carrière de fonctionnaire que de prêter serment à la république et a été ouvertement inféodé dans le « putsh » réactionnaire de Kapp.

***

Le cabinet le plus rétrograde que l'Allemagne ait jamais eu : voilà le fruit des élections que nos dirigeants du cartel saluaient comme l'indice d'une heureuse évolution démocratique. Le parti de la revanche au pouvoir : voilà le fruit de la politique de réconciliation, de l'abandon de la Ruhr et de l'assujettissement à la finance internationale. On voudrait espérer qu'un démenti aussi catégorique aux espoirs d'apaisement va entraîner une évolution radicale, le retour à la seule méthode que les Allemands comprennent : la force. Mais j'ai vu M. Luther à Londres. Il est assez roué pour jeter encore de la poudre aux yeux de gens qui ne demandent qu'à se laisser berner. L'avènement du cabinet Luther ne marquera pas le dernier jour du règne du cartel. Ce serait pourtant la conséquence logique.

SAINT-BRICE.

Il y aura désormais plus de trente deniers au champ d'Hace'dama

Jérusalem, 17 janvier. — La Palestine possédera d'ici peu sa propre monnaie dont l'étalon sera un peu inférieur à la livre sterling.

Jusqu'à présent c'était la monnaie égyptienne qui avait cours en Palestine.

La livre égyptienne valait environ 21 shillings.

La Chambre vote la création d'un office des prestations à recevoir de l'Allemagne

M. Herriot est amené à avouer « qu'on ne peut plus faire les emprunts qu'on faisait naguère »

Paris, 16 janvier. — Réunis ce matin sous la présidence de M. Bouillon-Laffont, la Chambre examine ce matin un projet de loi dont l'objet est la création d'un office de prestations en nature à recevoir de l'Allemagne.

Le président est absent. Evidemment les réparations n'intéressent pas M. Painlevé.

M. Lamoureux, rapporteur général, expose les résultats acquis jusqu'à ce jour par la politique des livraisons en nature.

Si ces résultats sont insuffisants, prétend-il, c'est à cause d'une politique vicieuse qui n'a pas su remettre à un organe spécial le soin de ces prestations.

Le rapporteur explique longuement le but et le mécanisme de l'office projeté.

Il centralisera les contrats de livraison, examinera s'ils ne nuisent pas à l'économie générale du pays et les passera à la commission des réparations pour exécution.

Sa seconde tâche sera de payer les livraisons faites par les particuliers allemands.

Enfin il aura encaissé pour le compte du Trésor, par l'intermédiaire de l'agent général du paiement, la somme due par les parties prenantes françaises.

La discussion close, le Gouvernement adopte un amendement de M. Ernest Laffont aux termes duquel les comptes de cet office feront l'objet d'un budget annexe au budget général. M. Philipoteaux insistant sur la nécessité de poursuivre activement l'œuvre de reconstitution, demande que par priorité durant les trois exercices 1925-26-27 on inscrive au budget des régions libérées une somme de 200 millions sur les prestations à recevoir en nature.

Le président répond que le gouvernement est décidé à faire tout son possible pour mettre à la disposition des régions libérées les sommes nécessaires.

Mais, dit-il, aujourd'hui on ne peut plus faire les emprunts qu'on faisait il y a quelques années.

Cet aveu gêne un peu les gens du cartel, car il est vraiment dénué d'artifice.

L'inscription de tout crédit par priorité pour les régions libérées serait dangereuse, dit M. Herriot, car il peut se faire que les régions libérées ne fassent pas appel à ce crédit. Ainsi le crédit inscrit tombera en annulation et ce sera autant de perdu sur nos droits.

Et comme le député des Ardennes insiste, le président du Conseil se refuse avec énergie à faire des promesses aux régions libérées.

Il affirme ensuite sa volonté d'assurer à tout prix l'équilibre budgétaire et conclut :

Quoiqu'il arrive, je demanderai au Parlement de mettre fin à la politique des emprunts, si héroïques que doivent être les sacrifices auxquels il nous faudra consentir.

Le ministre des finances fait une déclaration analogue.

Cependant, pour donner satisfaction aux représentants des Régions libérées, et comme nouvelle garantie morale, M. Herriot finalement accepte de formuler dans l'article premier qu'un droit de priorité est reconnu à ces régions sur les prestations à recevoir.

Le projet est adopté dans son ensemble, après quoi la Chambre s'ajourne à mardi matin pour le grand débat de politique extérieure qui s'engagera à l'occasion de l'examen du budget des affaires étrangères.

La séance est levée à 1 h. 45.

M. Marcel Héraud montre le gouvernement aux ordres des socialistes

Paris, 17 janvier. — Le Comité départemental de la Seine du parti républicain démocratique et social, a donné aujourd'hui, un déjeuner en l'honneur des nouveaux élus du parti dans la Seine. Plusieurs discours ont été prononcés.

M. Marcel Héraud, député, a notamment fait un exposé de la situation politique, montrant comment le gouvernement, pour maintenir sa majorité à la Chambre, a dû s'incliner, à plusieurs reprises, devant certaines initiatives socialistes, contraires à la doctrine républicaine.

AVANT LA PARTIE CONTRE LES ALL-BLACKS

L'équipe de France va-t-elle faire mieux que la « sélection » ?

Toulouse, 17 janvier. — Comment se comportera, demain, l'équipe de France, devant le team des All-Blacks ?

Telle est la question par laquelle, dans la *Ville Rose*, on s'aborde aujourd'hui. Car Toulouse est sportive, Toulouse jadis reine parmi ses rivales des cours d'amour et des joutes courtoises en champ-clos.

Autant que des jeux floraux — et même plus — Toulouse est la ville du rugby.

Aussi, connaisseurs avisés, les toulousains se gardent de poser la question qui décèle un profane : « Qui va gagner ? »

Nous sommes forts de l'expérience de dimanche dernier à Colombes. Qui va gagner ? L'équipe de France n'a même pas rang d'outsider. Entendez-le. Mais souhaitons que, mettant à profit les enseignements du premier match, elle fasse mieux demain que la sélection, dont on attendait tant, et qui ne put que bien faiblement sauver l'honneur.

Notre équipe

Voyons comment se présente la partie.

Piquiral, le brillant racingman, figure sur le papier. Mais il apparaît douteux qu'on le voie sur le terrain. C'est un gros appoint de moins pour notre pack national.

Du Manoir ? L'excellent demi d'ouverture, polytechnicien, comme on sait, ne pourra rejoindre ses camarades que demain matin. Il aura donc à compter avec la fatigue du voyage.

Il est probable que notre pack d'avant, s'inspirant des enseignements de dimanche dernier, jouera à sept hommes sur deux lignes, contre la mêlée à sept sur trois lignes des néo-zélandais. Nous aurions aussi Maury, Marcet, Mintade, Ribère, Cassayet et Boubée (à moins que Piquiral)... En winger, naturellement Bioussa.

Cela, du moins, c'est la logique.

En demi, Piteu remplaçant Dupont, assure l'homogénéité avec Du Manoir, si notre polytechnicien est en forme.

Passons aux trois quarts.

Que fera Jaurréguy... Ici, un grand point d'interrogation. Jaurréguy en forme, Jaurréguy des grands jours d'autrefois, compenserait l'absence regrettable de Besson.

Mais sinon ?... Et contrôlerons nous un peu le ballon ?

La leur

As et super as. En trois quart, Steel remplace Hart. Le fameux Nicholls remplace Mac Gregor comme cinq huitième. Mill joue demi au lieu de Dalley. Dans le pack, Marten et Richardson remplacent Harvey et Capples.

Et la seule question qui se pose est celle-ci : « Par combien nous battront-ils ? »

Le général Gouraud a rendu visite aux aviateurs du raid Paris-Tchad. (De gauche à droite) Pelletier d'Oisy, général Gouraud, capitaine Dagniaux, colonel de Goys, colonel Vuillemin.

Phot. *Rol* — Cl. *Paris-Centre*

Le brouillard ajourne « sine die » le départ de la mission de Goys

Buc, 17 janvier. — Ce matin, le temps est toujours brumeux. A 7 heures, le *Jean Casale* et le *Rolland Garros* sont prêts. Au pied des appareils, les aviateurs attendent avec l'espoir de prendre leur vol à la première éclaircie, même seulement pour Avord.

Les bulletins météorologiques horaires sont aussi mauvais que possible.

Tant pis. On décide que l'on attendra près des avions... jusqu'à la dernière limite, c'est-à-dire jusqu'après déjeuner. A 11 heures, on ne peut pas encore décaler et le groupe des amis, journalistes et photographes qui sont toujours aussi nombreux, malgré l'attente, sont partis pour aller se restaurer.

A 15 heures, le sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique, nous communique la note suivante :

En raison du brouillard intense qui règne actuellement sur une partie de la France, la date du départ de la mission aérienne du colonel de Goys ne peut être fixée dès maintenant. Le départ n'aura lieu que lorsque l'état de l'atmosphère permettra d'effectuer dans de bonnes conditions la première étape.

Depuis 25 ans, Bordeaux n'avait pas connu pareille brume

Bordeaux, 17 janvier. — Depuis deux jours, un brouillard intense sévit sur Bordeaux et ses environs.

Dans la nuit, il fut tel que les voitures de place et taxis d'automobile, durent cesser tout service. Le service de navigation est interrompu, le paquebot *Massilia*, qui devait monter à Bordeaux, hier à 20 heures, fut obligé de mouiller au Maquis et d'attendre une éclaircie, pour reprendre sa route.

Il y a 25 ans qu'un pareil brouillard n'avait été constaté.

Un phoque nous apporte un présage de froid

Saint-Malo, 17 janvier. — Alors qu'il procédait à la levée de ses casiers à homards, un pêcheur a remarqué avec étonnement, à quelques mètres de son canot, la présence d'un phoque qui s'empressa, à sa vue, de disparaître.

L'émigration de cet amphibie sur la côte d'Emeraude est considérée comme un présage de grands froids.

LE PAIN CHER

Vesoul, 17 janvier. — Un arrêté municipal fixe le prix du pain à Vesoul à 1 fr. 60 le kilo.

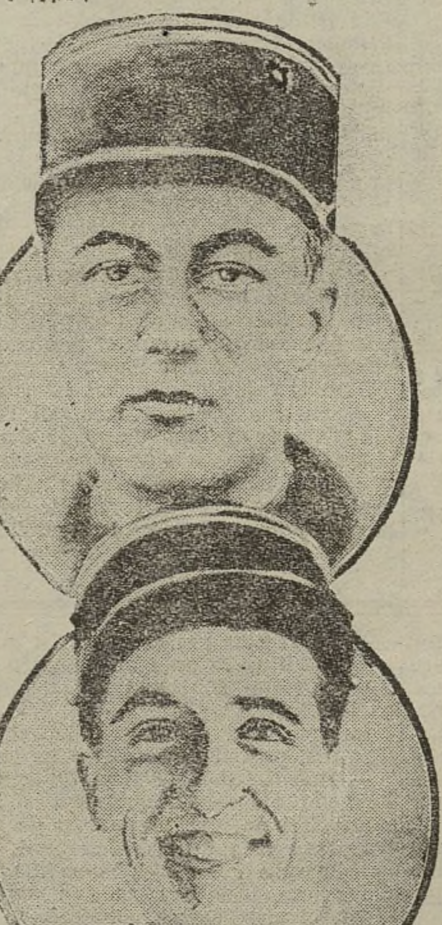

Le lieutenant Arrachard (en haut) et le lieutenant Lemaître (en bas) vont tenter le raid aérien Paris-Dakar.

Phot. *Meurisse* — Cl. *Paris-Centre*

LES AMITIES AERONAUTIQUES

Paris, 17 janvier. — M. Louis de Souza Dantas, ambassadeur du Brésil à Paris, a adressé à M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique, le télégramme suivant à l'occasion de la mission française en Amérique du Sud :

Félicitations de tout cœur, mon cher et éminent ministre et ami, pour le nouvel exploit qui élève encore le nom de la France dans l'aviation comme en tout ce qui resserrerait, si possible, les liens fraternels qui unissent nos deux pays.

LE BROUILLARD ENVELOPPE LA MER

Lorient, 17 janvier. — Depuis 24 heures un violent brouillard paralyse toute navigation. Les chalutiers à vapeur doivent attendre nombreux au large que la brume se dissipe.

« PLUS DE POLITIQUE SECRÈTE » A DIT M. HERRIOT

Mais un dossier entier n'a pas été communiqué

Paris, 17 janvier. — M. Charles Danielou, député du Finistère vient d'adresser au président du Conseil la lettre suivante :

Monsieur le président,

Quand j'ai, le mois dernier, à la commission des affaires étrangères, rapporté un avis sur l'envoi d'une ambassade de la République française auprès du gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques à Moscou, la direction du ministère des affaires étrangères m'a remis un dossier qui, entr'autres documents, renfermait une lettre relative à la flotte Wrangel et dans laquelle il ressortait que le gouvernement français s'était engagé en 1923 à remettre à la disposition du premier gouvernement russe reconnu la flotte russe de Bizerte.

Je viens d'apprendre qu'à ce sujet toute une correspondance, dont il ne m'a pas été donné connaissance, a été échangée en 1923 entre le gouvernement français et le gouvernement de Moscou et, qu'en conséquence, le rapport que j'ai pu présenter et faire adopter par la commission des affaires étrangères ne correspond plus aux réalités des faits.

Je compte saisir la commission des affaires étrangères à sa première réunion de cet incident et, pour le faire plus utilement, je me permets de vous demander de me faire parvenir d'urgence une copie intégrale de la correspondance en question et de tout autre document. J'exprime d'ores et déjà un regret qu'un dossier de cette importance ait pu ne pas être communiqué au rapporteur qualifié de la commission des affaires étrangères.

Veuillez agréer, etc.

Signé : Ch. DANIÉLOU.

Un chef communiste s'évade pendant qu'on le conduisait au poteau d'exécution

Riga, 17 janvier. — Kievanes, membre du Parlement Esthonien et l'un des chefs du groupe communiste avait été condamné à mort pour avoir participé à l'assassinat de John Nanilson.

Hier matin, Kievanes, que l'on conduisait au poteau d'exécution, dans une forêt près de Pernau, a échappé au peloton qui lui faisait escorte. Les soldats, rendus responsables de cette évasion, ont été arrêtés. On croit que Kievanes a pu fuir en Russie.

Depuis l'échec du mouvement révolutionnaire et communiste de Reval (décembre 1924), plus de cent agents de Moscou ont été fusillés. Les exécutions ont lieu secrètement dans les forêts qui avoisinent Reval et Pernau.

ENCORE UN MARCHAND DE « DROGUE » EN AVIGNON

Avignon, 17 janvier. — En venant de Paris et se rendant à Marseille, Désiré Tamisier, 23 ans, garçon de bar, a été arrêté pour détention de cocaïne.

Cette arrestation est la sixième pour détention et trafic de stupéfiants, qui se produit à Avignon, depuis fin décembre dernier.

ON RETROUVE LE CADAVRE D'UN JEUNE HOMME NOYE

Dijon, 17 janvier. — A 500 mètres environ du point de jonction du canal du Rhône au Rhin avec la Saône, sur le territoire de St-Symphorien (Côte-d'Or), des bateliers descendant la Saône, ont découvert le cadavre du jeune Lagoutte, âgé de 18 ans, originaire de Chalon-sur-Saône. Lagoutte était disparu depuis le 13 octobre dernier.

On croit à une mort accidentelle.

L'OCTOGENAIRE EST BRULEE VIVE

Bordeaux, 17 janvier. — Rue Thiers, un commencement d'incendie s'étant déclaré dans l'appartement de Mlle Eugénie Lachaize, 81 ans, celle-ci qui est infirme, a été atteinte par les flammes et brûlée sur tout le corps.

Transportée à l'hôpital, l'octogénaire ne tarda pas à succomber.

UN ACCIDENT AU PASSAGE A NIVEAU

Dijon, 17 janvier. — La barrière du passage à niveau du chemin de Bessey à Citeaux, sur la ligne de Dijon à Bourg, étant ouverte, M. et Mme Cordier, demeurant à Bessey, s'engagèrent sur la voie avec leur voiture attelée de deux chevaux.

Au même moment arrivait l'express de Modane.

Le cheval de tête se trouva dételé et prit la fuite. Le deuxième fut réduit en bouillie et la voiture en miettes.

Quant aux époux Cordier, projetés en dehors des rails, ils n'ont eu que de légères blessures, qui ne mettent pas leur vie en danger.

LE CHARRETIER EST TAMPONNE

Bordeaux, 17 janvier. — A Larrède, M. Romain Lafferre, charretier, traversait ce matin le passage à niveau du chemin de fer économique.

Un train que la brume lui avait masqué tamponna son tombereau qui fut projeté dans le fossé avec le conducteur.

M. Lafferre eut le crâne fracturé et des contusions multiples sur tout le corps.

Il a été transporté à l'hôpital de Bordeaux.

ILS BAPTISAIENT LEUR VIN

Montpellier, 17 janvier. — M. Joseph Bobo, propriétaire des environs de Perpignan, et son ouvrier Gasado versèrent pour allonger la récolte une cinquantaine de litres d'eau sur 45 hectolitres de vendange fraîche de façon à produire 30 hectolitres de vin.

Poursuivis devant la Cour d'appel, ils ont été condamnés chacun à 3 jours de prison avec sursis et à diverses amendes s'élevant au total à une dizaine de mille francs.

DEUX EXPOSITIONS ont ouvert leurs portes hier

LE IVe SALON DE LA MACHINE AGRICOLE

Paris, 17 janvier. — Ce matin à 10 heures le 11e salon de la Machine agricole a ouvert ses portes. Il se tient à la porte de Versailles et restera ouvert jusqu'au 25 janvier.

M. Queuille, ministre de l'agriculture, a inauguré cette exposition qu'il a visitée en détail ainsi que les bâtiments où se tient la foire nationale des semences. Le ministre de l'agriculture était accompagné de son chef de cabinet et de M. Lesage, directeur au ministère de l'agriculture. Il a été reçu par M. Grojean, président de l'Union intersyndicale des exposants des machines et d'outillage agricole. Nous avons remarqué MM. Coupan, commissaire général du salon, Villard, Delienvin et de nombreuses personnalités du monde agricole.

Le IVe salon est appelé à remporter un vif succès et dès cette première journée on se rend compte de l'effort fourni par les organisateurs qui ont réussi à grouper plus de 500 exposants. Le cadre est simple et de très bon goût. On pénètre par la porte principale du salon qui se trouve dans la partie réservée aux machines, les moissonneuses, les batteuses, etc.

Il faut visiter les stands réservés à la motoculture pour se rendre compte du développement constaté dans cette nouvelle branche pour la construction mécanique. Dans cette branche plus que dans n'importe quelle autre, la concurrence étrangère est sérieuse.

L'ensemble de la présentation des stands est excellente. Ce sont les tracteurs et moteurs industriels Renaut que l'on remarque tout spécialement. La visite du ministre a duré une heure et demie.

Il a visité également la foire nationale des semences où l'on peut voir l'exposition de tous nos produits agricoles : grains, céréales, pommes de terre, betteraves, etc. C'est M. Roussel qui a piloté M. Queuille dans cette partie du salon.

Et l'Exposition du Travail

Paris, 17 janvier. — La première exposition nationale du travail a été inaugurée aujourd'hui à 14 h. 30, au pavillon de Marsan, par M. Justin Godart, ministre du travail, remplaçant en cette circonstance M. Herriot, président du conseil. Les exposants, au nombre de 4.000, n'ayant tous pu trouver place dans le pavillon du Louvre, il fallut trouver un autre local susceptible de donner asile aux industries mécaniques, à la bijouterie, etc. Ce fut dans la salle Vingeot, à l'hôtel de ville, que les artisans de ces industries ont, pour la première fois, installé leurs stands. Quoi qu'il en soit, au pavillon de Marsan et à l'hôtel de ville, c'est une très complète exposition de toutes les industries régionales de France que les visiteurs ont sous les yeux, ainsi que la note purement artistique, comme la cieta du sculpteur Perrin, œuvre magistrale fondue par le modeleur Chauchayras.

Le but de l'exposition était de stimuler l'activité et l'ingéniosité de tous les exposants. Des diplômes ont été distribués par catégories à chacune des industries représentées. En outre, dans chaque catégorie, on décernera le titre de meilleur ouvrier de France au fabricant dont la production aura été jugée la plus remarquable. La plupart des objets exposés donnent une idée exacte de ce que devait être le chef-d'œuvre de l'ouvrier au temps des corporations.

Nous avons pu admirer de très jolies reconstitutions en bois, en cuivre ou en autre métal. Un des plus beaux châteaux historiques de France, rigoureusement proportionné selon l'échelle de réduction indiquée. Les industries de nos départements de l'Ouest, Normands, Bretons et Vendéens, attirent l'attention de nombreux visiteurs. De remarquables dentelles bretonnes patiemment ouvrées à la main, tandis que les magnifiques vitraux d'Alsace sont une preuve manifeste des hautes conceptions artistiques de nos provinces recouvrées.

Pour élire la reine du Morvan

Les originaires des départements de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de la Côte-d'Or et de l'Yonne, qui sont plus de 100.000 à Paris, vont élire aujourd'hui, à 14 heures, dans les salons de l'hôtel Moderne, place de la République, la Reine du Morvan pour 1925.

Cette fête, qui s'annonce brillante, est organisée par l'Association amicale *Le Morvan à Paris*, comptant plus de 3.000 familles sociétaires et par notre sympathique confrère mensuel *Paris-Morvan*.

Paris-Centre se fera représenter par un collaborateur de sa rédaction parisienne à cette fête du Centre à Paris.

UNE INTERESSANTE UTILISATION DE LA T. S. F.

Paris, 17 janvier. — Certains journaux ont signalé que de très intéressants essais de T. S. F. allaient bientôt permettre d'imprimer des radiogrammes, qui, jusqu'ici, étaient reçus au son. Sans vouloir diminuer en rien le mérite des auteurs des essais dont il s'agit, on doit à la vérité de signaler que ce n'est pas la première fois qu'on utilise la réception imprimée directe en T. S. F.

Voilà 4 ans que le circuit Paris-Londres fonctionne en réception automatique imprimée. Plusieurs autres circuits entre la France et l'étranger fonctionnent également de la même manière.

48 SAUMONS D'UN COUP DE FILET

Mont-de-Marsan, 17 janvier. — A la pêcherie de la Sablière, le pêcheur Paul Marchand a ramené d'un coup de senne des eaux du Gave 48 superbes saumons d'une valeur de plus de 15.000 francs.

C'est la meilleure des prises connues dans le Gave.

BROYE PAR UN VAGONNET

Vesoul, 17 janvier. — A Conflandey, M. Guiay, âgé de 46 ans, ouvrier à Bourg, père de 4 enfants, a été pris au cours d'une manœuvre entre un vagonnet et la paroi d'une fosse de monte-charge.

Le malheureux a été broyé.

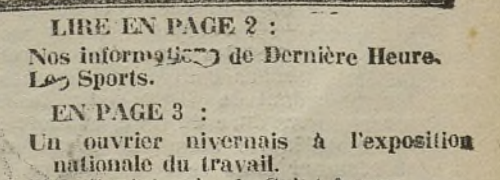

LIRE EN PAGE 2 :
Nos informations de Dernière Heure.
Les Sports.

EN PAGE 3 :
Un ouvrier nivernais à l'exposition nationale du travail.
Un attentat près de Saint-Agnan.
Le pain à 1 fr. 45 à Nevers.
Dundee ne vient pas à La Guerche.

EN PAGE 5 :
L'article de notre collaborateur Gui...

— ... que je voudrais être votre petit chien pour vous suivre partout...
— Ça tombe mal, je le conduis au vétérinaire pour le faire purger.

(*Croquis inédit de Solon*).

DERNIÈRE HEURE

M. Herriot nous promet une ère de restriction

Paris, 17 janvier. — Les déclarations faites, ce matin, à la Chambre des députés, par le président du Conseil, ont eu une importance particulière parce qu'elles définissent avec unité la politique monétaire du gouvernement et repoussent par bonheur tout projet d'inflation. Mais M. Herriot, il est vrai, nous en promet de belles. Heureusement que nous avons eu la victoire et que nous avons la paix. Voici ce qu'a dit M. Herriot :

— Quoi qu'il arrive, quelles que soient les restrictions qui doivent suivre, si héroïques que puissent être les obligations auxquelles vous serez peut-être astreints, même si à certains moments votre situation personnelle, mes chers collègues, pouvait en souffrir, je demanderai à toute la Chambre, je demanderai en tout cas à tous ceux qui veulent bien faire confiance au gouvernement, de comprendre qu'il faut se subordonner à la nécessité de mettre fin à la politique des emprunts et des expédients.

Pas d'inflation, subordonnez tout à cela, même si nous devions en éprouver demain des difficultés.

M. Clémentel, ministre des finances, s'associa aux déclarations du président du Conseil.

Dans les déclarations qu'il a faites aujourd'hui à ce sujet, M. Clémentel a insisté sur cette volonté absolue de ne pas mettre en circulation de nouveaux billets de banque. Il a ajouté d'ailleurs que le gouvernement poursuivait une politique monétaire qui tendait à alléger la circulation et à donner ainsi plus d'aisance à la Banque de France. Cette politique porte plus notamment sur trois points : 1° le chèque ; 2° la monnaie de la Sarre ; 3° la banque d'émission de Madagascar.

Les mesures prises par le gouvernement pour la diffusion du chèque sont dès maintenant très efficaces. Elles le seront davantage encore et sont entrées déjà en application. Elles ont permis à la Banque de France de réaliser lors de l'échéance du 31 décembre dernier une économie de billets qui a été évaluée à 330 millions. Une plus grande diffusion du chèque rendra cette économie plus importante encore.

Très prochainement va être créé le billet français de la Sarre qui doit libérer de 4 à 500 millions la Banque de France. Les billets de la Banque seraient immobilisés dans les caisses de l'institut d'émission. Ils serviront de gage à l'émission de billets en monnaie domaniale de la Sarre, billets qui ne seraient pas de monnaie sarroise mais française. Le billet sera libellé en francs français et donnera droit à un chèque sur Paris au pair. La mesure est analogue à l'émission des petites coupures par les chambres de commerce pendant la guerre.

Les commissions parlementaires sont saisies, d'autre part, d'un projet portant création de la banque d'émission de Madagascar. Cette création doit permettre de rapatrier dans la Métropole 150 à 200 millions de billets de la Banque de France actuellement en circulation dans la grande île.

En même temps que se poursuivent ces mesures d'ordre monétaire, le gouvernement apporte une volonté énergique à comprimer les dépenses, de façon à maintenir à tout prix l'équilibre budgétaire réel.

Lundi aura lieu chez le président du Conseil une réunion à laquelle assisteront les contrôleurs des dépenses engagées et dans laquelle seront étudiées de nouvelles restrictions de dépenses. L'ensemble de ces mesures doit exercer sur notre change une influence des plus favorables. Le pays comprendra que la stabilité monétaire est ainsi assurée que l'on n'assistera plus à l'exode des capitaux qui se manifestait ces derniers temps. Ces capitaux s'expatriaient dans la crainte de nouvelles dépréciations du franc. Ainsi l'argent restera en France. C'est ce résultat que le gouvernement doit obtenir à tout prix.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CHICAGO N'EST PAS ANTICLERICAL

New-York, 17 janvier. — Dans le but d'aider la police à découvrir la vérité sur un crime extrêmement mystérieux, le conseil municipal de Chicago a résolu de faire précéder ses délibérations des prières récitées à haute voix. Les pasteurs de toutes les religions sont invités à tour de rôle pour ouvrir les réunions du conseil.

Comité Auguste Mahaut

7e liste de souscription

M. de Burine, administrateur délégué verrerie de Decize....	100 00
Chambre de Commerce de Dijon	100 00
Chambre de Commerce de Strasbourg	100 00
Chambre de Commerce de Bourges	500 00
Banque régionale du Centre, à Roanne	200 00
Groupement des Industriels de la région de Montluçon.......	1.000 00
Total	2.000 00
Total des listes précédentes....	4.000 00
Total au 18 janvier 1925....	6.000 00

LES POURSUITES CONTRE L' « ECLAIR »

Le général Bineau examine un des documents

Paris, 17 janvier. — Le ministre de la guerre a désigné le général Bineau, sous-chef de l'état-major général de l'armée, pour examiner le document sur l'aviation allemande, qui fut trouvé dans les bureaux de l'*Eclair*, lors de la perquisition qui fut opérée récemment.

Quant au rapport du général Nollet, sur l'armement allemand, rapport qui fut publié par l'*Eclair*, comme il s'agit d'un document diplomatique et interallié, c'est M. Herriot qui a délégué M. Labaume, chef adjoint à son cabinet, pour l'examiner.

Ces deux documents se trouvent actuellement, comme on le sait, dans un dossier relevé par M. Laroque, juge d'instruction.

DANS LA VOIE DES AVEUX

Il reconnaît avoir assassiné la septuagénaire

Langres, 17 janvier. — Henri Millot, 41 ans, manœuvre, accusé d'avoir assassiné, le 30 décembre dernier, à Cohée, une septuagénaire, avait été arrêté à Champlitte (Haute-Saône) par la police mobile de Dijon.

Conduit à Langres devant le procureur de la République, il avait été écroué. Malgré les charges accablantes qui pesaient sur lui, Millot avait nié toute participation au crime.

Interrogé par M. Davenet, juge d'instruction à Langres, il vient d'entrer dans la voie des aveux et a reconnu avoir assassiné la veuve Blanchard à coups de marteau à la suite d'une discussion d'intérêt.

LE REVOLVER ET LE COUTEAU

Rodez, 17 janvier. — Furieux d'être abandonné par sa fiancée, Marie Benedito, âgée de 17 ans, bonne chez M. Taillade, ingénieur électricien, à la Fière-Montagne, le nommé Anglade, 25 ans, a tiré sur ce dernier, ce matin, à Viviers, un coup de revolver. Le meurtrier se précipita ensuite sur Marie Benedito et lui trancha la carotide. Puis Anglade se fit justice et se tira un coup de feu dans la tête. Son état est désespéré. Marie Benedito a succombé des suites de son affreuse blessure. L'état de M. Taillade est grave.

ELLE AVAIT MIS LE FEU A SON LIT

Versailles, 17 janvier. — Mlle Anne Latour, âgée de 72 ans, professeur de dessin, demeurant à Sèvres, 112, Grande-Rue, a été trouvée asphyxiée et à demi-carbonisée dans sa chambre.

De l'enquête ouverte il semble résulter que la malheureuse avant de s'endormir avait dû jeter sur le sol une allumette encore enflammée qui communiqua le feu à la literie.

LES COMMUNISTES SE REUNISSENT EN CONGRES « A HUIS CLOS »

Paris, 17 janvier. — Le congrès général du parti communiste s'est ouvert aujourd'hui à la salle des fêtes de Clichy. Il est strictement réservé aux seuls délégués du parti.

La presse n'y est pas admise.

Le congrès durera 5 jours.

Les perles japonaises ne sont pas des perles fines

Paris 17 janvier. — Un importateur de perles japonaises a été assigné devant le tribunal de commerce de la Seine en résiliation d'une vente ayant porté sur des perles de culture. Un procès était engagé par le syndicat des négociants en perles et diamants.

Le tribunal a jugé que la vente de perles japonaises vendues sous la dénomination de perles fines devait être annulée. Le jugement fait état de la substance d'un bouton de nacre au centre d'une perle de culture, de l'impossibilité de soumettre cette perle à l'opération de la taille, etc. Le tribunal a alloué au syndicat 1.000 francs de dommages et intérêts.

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Région parisienne. — **Temps médiocre, ciel couvert, brumeux avec quelques chutes éparses de brume. Brouillard par places. Vent de 2 à 4 mètres. Minimum de température, environ 6°.**

Région du Centre. — **Temps médiocre, ciel brumeux, couvert avec quelques chutes éparses de brume et brouillard par places, vent variable de 0 à 3 mètres. Minimum de température, environ 6°.**

Région du Massif Central. — **Mêmes prévisions que pour le Centre, avec minimum de température d'environ 3°.**

Où l'on voit que le sport mène à tout

Il mène même en prison l'arbitre qui a mal arbitré

Barcelone, 17 janvier. — A Santa Colona, petite ville de la province espagnole de Gerona, les amateurs de foot-ball ont tacitement résolu de jeter en prison tout arbitre dont les décisions lui déplairaient.

Récemment l'équipe locale se mesurait avec le « onze » de Palafrugel. Cinq minutes avant le coup de sifflet final, alors que les champions de Santa-Colona avaient le dessus, l'arbitre accorda un « penalty » aux joueurs du camp adverse.

Un « penalty » ? Tous les fervents du « ballon rond » connaissent la rigueur de cette sanction. Il arriva ce que l'arbitre ne désirait peut-être pas : le but fut marqué. Ces trois points supplémentaires entraînèrent la défaite des « locaux ».

Un des « officiels » de la petite ville qui assistait au match jugea que c'est aux joueurs de Santa Colona que le « penalty » aurait dû légitimement être accordé. Aussi décida-t-il sur le champ d'arrêter l'arbitre du match et les deux arbitres de touche, qui furent incarcérés à la prison municipale.

EN ASSOCE, PARIS « GRATTE » .... LES ANGLAIS

Paris, 17 janvier. — Cet après-midi au stade Bergère, se jouait un match de football au profit du Hertsfort British Hospital de Levallois-Perret. L'équipe sélectionnée de la division d'honneur a battu le onze représentatif des Anglais de Paris par 5 buts à 1. A la mi-temps, les Parisiens menaient par 4 but à 1.

TRAINE PAR LE CHEVAL IL A LE CRANE FRACTURE

Moulins, 17 janvier. — Léon René, âgé de 16 ans, domestique agricole à Saint-Marcel-en-Marcillat, était allé chercher un cheval dans un pré. Il avait enroulé autour de son bras une corde le rattachant au cou de l'animal. Mais il tomba en cours de route et fut traîné par le cheval

Le malheureux domestique eut le crâne fracturé et ne tarda pas à succomber.

LA FOIRE AUX VINS A TOURS

Tours, 17 janvier. — M. Camille Chautemps, ministre de l'intérieur, maire de Tours, a présidé aujourd'hui la traditionnelle foire aux vins.

LA SAINT-VINCENT A NEVERS

Comme de coutume, les vignerons de Nevers se préparent à fêter saint Vincent. Jeudi 22 janvier, messe solennelle à 10 heures. Le soir, à 5 heures, vêpres avec grande procession traditionnelle. Et le soir, à 9 h. 30, grand bal, dans les salons de l'hôtel de Nièvre. Le lendemain, à 9 heures, service funèbre pour les défunts de la confrérie et terminaison de la fête par un grand banquet servi à l'hôtel de Nièvre.

L'argent de fait pas le bonheur

Moulins, 17 janvier. — En novembre dernier un sabotier de Bagneux nommé Fradin, épousait une domestique de ferme des environs âgée de 27 ans, ancienne enfant assistée de la Seine. Au bout de quelques jours une luxueuse automobile arrivait devant leur domicile à Trévol. Deux élégants messieurs en descendirent et pénétraient dans leur habitation. C'était un Américain qui disait connaître Mme Fradin, qu'il était son père et la recherchait depuis longtemps.

Comme Mme Fradin paraissait sceptique, il lui fit cette déclaration : une preuve que je suis votre père, c'est que je sais que vous portez à une jambe une marque particulière qui a été produite dans les circonstances suivantes : « Quand vous étiez fillette, vous étiez très turbulente et votre maman vous ayant attaché un jour avec une petite chaîne, vous essayiez de vous dégager et vos efforts n'ont eu pour résultat que de vous faire cette marque ».

Mme Fradin se rendit compte en effet qu'elle portait, bien à la jambe la marque indiquée par l'Américain qui poursuivit ses explications. Il possédait des immeubles princiers à Paris ainsi qu'à Londres et à New-York. Il demanda aux jeunes époux de les suivre et sortit un portefeuille bourré de billets de banque. M. Fradin refusa de suivre les étrangers qui s'éloignèrent alors. Toutefois ils revinrent à plusieurs reprises et se montrèrent de plus en plus pressants. Les époux Fradin finirent pas accepter de suivre l'Américain à Paris.

Dans la capitale ils furent émerveillés par les richesses que leur montrait l'étranger. Malgré cette fortune inespérée des discussions fréquentes éclatèrent entre eux si bien que dernièrement les époux Fradin résolurent de revenir dans le village de Trévol pour y retrouver la tranquillité qu'ils avaient perdue.

Revue de la Presse

L'Allemagne a jeté le masque. Elle réapparaît casquée, bottée, armée, souriante au Hohenzollern, prête à recommencer sa guerre fraîche et joyeuse, dont l'issue ne lui fut point favorable.

Tous les journaux d'ailleurs dénoncent le péril extérieur.

Voilà où le régime nous a conduit, six ans après la victoire.

Non seulement cette victoire, on nous l'a sabotée, mutilée, pulvérisée, mais, mois par mois, année par année, on nous a conduit vers un autre résultat que nous craignons de voir cette année même : Une nouvelle guerre !

Quels sont les responsables du relèvement de l'Allemagne et de l'écroulement de la nation française ? Le gouvernement de la France et les Français eux-mêmes.

Notre gouvernement a été suffisamment averti des catastrophes qu'il prépare : il n'a pas d'excuses.

Quand M. Bailby, dans l'Intransigeant*, écrit : « L'évidente bonne foi avec laquelle M. Herriot s'est trompé n'est pas en cause. Mais il faut savoir reconnaître qu'on s'est trompé ». Nous nous demandons si M. Bailby ne se moque pas du monde.*

M. Herriot, chef du gouvernement, n'avait pas à se tromper et les avertissements ne lui ont pas manqué.

On ne gouverne pas quand on n'en est pas capable. Les erreurs que l'on risque de payer un jour avec le sang de 1.500.000 Français ont beau être commises de bonne foi, elles n'en sont pas moins criminelles.

Pour reprendre l'idée de M. Philippe Barrès, si M. Herriot était allé écouter le vent la nuit sur les pentes du Mort-Homme, il aurait peut-être pu comprendre l'immense gravité des erreurs qu'il a commises.

Mais, ajoutons-le, M. Herriot n'est pas seul responsable ; les électeurs du 11 mai 1924 le sont aussi.

Le suffrage universel a fait une folie. Tout se paye.

Des français se figurent qu'on ne badine pas avec l'amour, mais qu'on peut badiner avec la politique. Hélas ! à cause de ce badinage le sang coule ensuite pendant des années !

La France pourra-t-elle sortir de la boue qui l'enlise ? Pouvons-nous éviter les catastrophes qui s'accumulent ?

Français, unissons-nous d'abord. L'avenir est, en partie, ce qu'on le fait.

A. L.

LE CABINET ALLEMAND

Le Petit Parisien (Camille Loutre) :

Le départ du docteur Marx et l'avènement du triumvirat Luther-Stresemann-Schiele marque une date très importante dans l'histoire de l'Allemagne, celle de la restauration réactionnaire, et, malgré tous les résultats électoraux, celle du reflux démocratique.

Le Journal (G. Blum) :

Le gouvernement Luther peut installer dès demain sur le trône de ses pères le fils aîné du kronprinx, Frédéric-Guillaume, qui n'attend que cela. Tous les nouveaux ministres, sans aucune exception, étant défavorables au rétablissement des couleurs monarchiques noir-blanc-rouge, on peut dire que tous sont, dans leur for intérieur, pour la restauration de la monarchie dans le plus bref délai possible.

La Liberté (Bainville) :

L'avènement du cabinet Luther ne marque pas seulement le triomphe de la réaction. C'est un pas, un premier pas, un grand pas vers le rétablissement des Hohenzollern.

L'Homme Libre :

Le cabinet Luther est un défi à l'opinion internationale.

La Victoire :

M. Herriot avait semé de l'olivier... Patatras !... Il pousse du cactus ! Voici venir herr Luther, chancelier de droite.

Le Libertaire :

O suffrage universel ! Quelques semaines à peine se sont écoulées depuis les élections générales allemandes. Ce n'est pas si loin qu'on ne puisse s'en rappeler. « Coup de barre à gauche », s'écria-t-on un peu partout. Les partis extrêmes étaient battus. Les éléments modérés et la réforme sociale avaient le dessus. La République allemande allait s'orienter dans la voie du progrès.

A quoi cela a-t-il abouti ? A la constitution d'un ministère réactionnaire à tous crins, voire même monarchiste.

Kreuzzeitung (Berlin) :

Nous sommes encore l'enclume. Quand serons nous le marteau ?

NOS DETTES !

La Voix du Combattant (légende) :

Le Poilu inconnu aux financiers interalliés : — Dans vos comptes, avez-vous fait entrer le prix de mon sang et celui de mes frères ?

La Renaissance (Henry Bérenger) :

Sans doute notre dette (envers l'Angleterre et l'Amérique), n'est ni exigible, ni exigée à jour fixe. Elle n'en pèse pas moins sur tout notre crédit, à la manière de ces tumeurs qui, sans être mortelles, fatiguent et affaiblissent l'organisme où elles s'invétèrent.

NOTRE AMBASSADE AU VATICAN

Le Petit Bleu (Alfred Oulman) :

La politique est réaliste. Seuls les résultats comptent. Il ne s'agit ni de cléricalisme ni d'anticléricalisme. L'intérêt français, qui doit être le critérium de notre jugement, nous crie avec évidence : « Restons à Rome. »

Le Parlement et l'Opinion (Charles Benoist) :

En allant à Moscou, songeons au retour et prenons garde aux ponts de la Bérézina. La diplomatie de la présence ici se concilie mal avec celle de l'absence ailleurs. Les termes sont renversés. Présence pour presence et absence pour absence, il serait préférable d'être absent de cette Russie désolée et d'être présent au Vatican

Le Temps (Paul Souday) :

Mgr Baudrillart est un esprit impartial. Non moins impartialement, des libres-penseurs résolus, mais attentifs aux réalités lui accorderont que le catholicisme et la papauté étant des faits, l'ambassade du Vatican s'impose par nécessité politique et nationale.

QUE N'ETES-VOUS ALLES ECOUTER LE VENT, UN SOIR, AU MORT-HOMME !

L'Eclair (Philippe Barrès) :

Et c'est la Ruhr, c'est l'argent des réparations, c'est la Rhénanie, c'est la Syrie, c'est l'armée, c'est le crédit... français qui f... le camp à la risée de nos ennemis.

Et tout cela vient d'une cause unique : d'un manque de grandeur dans l'esprit de nos gouvernants, dans l'esprit du personnel radical-socialiste. Ah ! le sens de la grandeur ! c'est encore faute de lui que le président du conseil, parlant au nom de la France, remerciait hier M. Kellogg de sa « bienveillance pour elle. Seigneur ! un seul éphémère, pauvre petit homme, « bienveillant » pour la France de Verdun ! Les ministres de la France se croient-ils donc les tuteurs d'une pensionnaire ? Mais ne comprenez-vous pas, messieurs nos maîtres, qu'en prenant ce ton pleurard de romance-qui-pique-aux-yeux, on durcit le cœur des hommes forts ? Ne comprenez-vous pas que devant le monde on n'a jamais raison quand on parle à genoux ?

Hélas ! pour le comprendre, il vous manque le génie, et même ce qui peut en tenir lieu : l'expérience des situations extrêmes. Vous avez toujours été si protégés au cours de vos vies pacifiques... Ah ! que n'avez-vous écouté le vent, un soir, sur les pentes du Mort-Homme...

S'il vous déplait d'y aller en suivant vos cadets, demandez donc la route à M. Clemenceau ?

POURQUOI LA TERRE MEURT !

L'Echo de Paris (René Bazin) :

Pourquoi la campagne se dépeuple-t-elle, je ne dirai pas au profit de la ville, mais : Tandis que la ville s'accroît démesurément ? Il suffit d'un peu de sens commun et d'expérience pour répondre que la première cause, et la plus puissante, est l'affaiblissement de la foi religieuse combattue. Les campagnes sont abandonnées d'abord parce que les cultivateurs, n'ayant plus de vie intérieure, s'ennuient. L'éducation qu'ils ont reçue ne leur donne pas, en général, cette vie là, nécessaire pour porter la solitude et un travail difficile. Etudiez les provinces de France où la foi est demeurée forte, la pratique religieuse à peu près générale : vous sentirez une solidité dans la vocation, une fidélité à la terre, une gaîté, une douceur de vie familiale qui ont diminué ailleurs, et parfois disparu. Il faut être content de soi pour se passer de distractions. Les grands-parents des cultivateurs d'aujourd'hui n'avaient ni bicyclette, ni cinéma dans le voisinage et ils étaient plus heureux que leurs petits-fils. Souvenez-vous, comparez l'expression des visages. Les pères chantaient en revenant des champs : les fils ne chantent plus ; le dimanche les ennuie, naguère, il reposait.

VIVE LE BLOC DES GAUCHES !

L'Ere Nouvelle (Albert Noret) :

Bientôt les travaux des champs vont reprendre activement et les quelques rares offres auront disparu. Alors ce sera la course vertigineuse vers les prix de 140 francs à 150 francs le quintal de blé.

Cette fois nous allons rapidement à une hausse du pain à 2 francs — 40 sous le kilo !

Le Quotidien (Pierre Berttrand) :

Que l'on nous permette de nous adresser à ces amis, très sincères, certes, mais désormais un peu déçus, un peu défiant, qui croyaient que la victoire du 11 mai allait soudain tout bouleverser, ou plutôt tout remettre en place, et qui, s'apercevant de leur erreur, s'en vont répétant : « Il n'y a rien de changé ».

DISSOLUTION

L'Action Française (Léon Daudet) :

En conséquence, un seul remède à la situation, une seule parade aux maux qui menacent : la dissolution. La constitution du nouveau ministère allemand rend cette dissolution indispensable immédiatement. Si elle n'a pas lieu, notre affaire est claire : nous aurons la guerre avec le printemps. La guerre avec un Nollet, ou un Sarrail, et un Caillaux dans la coulisse, c'est l'invasion assurée en trois semaines et peut-être avant. Qu'on se le dise !

Le Gaulois (Curtius) :

L'affreuse comédie n'a-t-elle pas assez duré ? Les Français de bon sens ne sont-ils pas encore dégoûtés d'un régime où l'ambition et la fureur de dominer se déguisent hypocritement sous les mots de liberté, de solidarité et sous toutes les épithètes dont on flatte le peuple souverain ?

De profonds politiques escomptent pour demain la chute du cabinet Herriot. Et après ? Un changement de ministère changera-t-il les appétits, les mauvaises passions de cette horde qui s'est lancée à la curée des places, et dont les convoitises veulent tout renverser pour se faire jour ?

C'est cette Chambre, ruinée dans l'opinion, qu'il faut dissoudre. Ce sont ses violences qui confinent à la folie, ses abus de pouvoir qu'il faut dénoncer au peuple que le Cartel a trompé. Et ce n'est pas très difficile, car ce ne sont pas les électeurs, au nom desquels on a fait tant de mal depuis six mois, qui ont gagné à cette espèce de révolution. Vous le voyez, la vie est plus difficile, plus dure que jamais et il n'y a plus que de la haine et de la cupidité dans l'atmosphère si douce de France !

Les Sports

CROSS-COUNTRY

CHAMPIONNAT DE L'ALLIER DE CROSS CYCLO-PEDESTRE

Le championnat de l'Allier de Cross Cyclo-Pédestre qui, pour la première fois, se dispute à Montluçon, le 1er février 1925, organisé par la Dunlop-Sports et sous les règlements de l'U. V. F., s'annonce comme une grande épreuve. Le parcours, soigneusement étudié, permettra à l'épreuve de se disputer avec régularité. De nombreux prix et primes récompenseront les efforts de nos vaillants crossmen bourbonnais. De plus amples détails seront donnés en temps utile. Les engagements, ouverts à tous les licenciés départementaux de l'U. V. F., seront reçus dès maintenant, moyennant 5 francs et numéro de licence, chez M. Mialot, impasse des Grands-Prés, Montluçon.

U. V. F. COMITE DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE

Championnat cross cyclo-pédestre (Prix Pasteris), 25 janvier 1925

Remise des dossards à 13 h. 30, Croix des Pèlerins. Départ à 14 heures, même endroit.

Itinéraire : Nevers, Vernuche, côte 257, Fourchambault, route de Tazières jusqu'au château du Chasnay, côte 196, Champ pointu, 500 mètres à travers prés, chemin longeant la Loire jusqu'à la rue de Rougeon, rue de Rougeon, traverser Marzy, prendre après le cimetière de Marzy, première route à droite, Les Goualz, Les Fondreaux, chemin de terre conduisant aux Saulaies, l'Abattoir, le pont de Loire, Pré Fleuri, 1 tour de piste.

Distance 19 km. 800 ; nombre de prix, 10.

Prix de l'engagement, 3 francs, chez M. Sauvanet, 3 place Wilson à Nevers, jusqu'au 24 janvier inclus.

Le parcours sera fléché et des contrôleurs secrets seront sur le parcours.

CYCLISME

PEDALE SPORTIVE MACONNAISE

La société mettra cette année en ligne une équipe de coureurs capables de faire briller les couleurs bleu et blanc, dans les grandes compétitions régionales et internationales.

Ce sera d'abord Panciéra, gagnant de quinze régionales en 1924, deuxième dans Paris-Soissons ; Mallord, un tout jeune : Decours, un débutant de 1924 ; Pitre, de Pontanevaux, J. Duché et son frère Emile : René Boyer et Louis Boyer ; Balland, le mutilé de guerre ; les frères Delorme : Dargaud, très bon grimpeur ; A Mermillon, de Bourg : Duvernois, l'athlète complet ; Curtenel, un bon crossman : Vincent et Boulay, de La Chapelle : Bouchacourt, Germanengue, Rémy, Bragigan : Borjon et enfin les débutants : les frères Michel, Chartrain, Combier, les frères Maisoulier, Manigand, Rollet, Peyre, Buchaille.

Les séances de culture physique et d'entraînement sur home-traineur ont lieu les mardi et jeudi.

ASSOCIATION

LE GRAND MATCH D'ASSOCIATION D'AUJOURD'HUI, A MOULINS

Afin de faire bonne figure devant les Parisiens de l'équipe réserve du Racing Club de France, l'équipe moulinoise, renforcée par Robin, l'excellent capitaine du Sporting Club Montluçonnais, présentera la formation suivante : gardien de but : Bourgeot ; arrières : Clément, Dubost ; demis : Chesnoy, Robin et Lavigne ; avants : Lebas, Grampayre, Calatayud, Carré et Coeytaux.

La défense moulinoise, renforcée à dessein, permettra d'éviter à coup sur une défaite aussi cuisante que celle de dimanche dernier, même en tenant compte que les réserves du Racing sont supérieures à l'équipe Montlerrancaise.

On peut faire confiance aux demis moulinois qui sauront surveiller étroitement l'attaque parisienne et ne laisser à l'arrière-défense locale qu'un travail normal. Bourgeot et Dubost, faisant preuve de plus de confiance et de sang-froid, voudront effacer leur médiocre exhibition de dimanche dernier.

Les avants fecemistes, bien servis, auront l'occasion de percer la défense adverse s'ils montrent de la décision. L'équipe telle qu'elle se présente, peut obtenir un résultat honorable devant ses renommés adversaires.

Gageons que les Moulinois feront mieux, beaucoup mieux que dimanche dernier et que leur exhibition leur permettra, par la suite, d'affronter avec plus d'expérience les grandes équipes qui leur seront encore opposées cette saison.

Le coup d'envoi de cette grande rencontre aura lieu à 14 heures.

RUGBY

LES MATCHES D'AUJOURD'HUI AU CREUSOT

Cet après-midi, au Parc des Sports du Pont-du-Souci, grand match de rugby entre les équipes premières de l'Union sportive Bressanne et du Club Olympique Creusotin.

Au Parc de Montporcher, match de foot-ball association entre le onze premier du Foot-ball Club de Saint-Didier et l'équipe troisième de la Jeunesse Ouvrière du Creusot.

MONTCEAU-LES-MINES BAT ROANNE PAR 4 A 3

L'équipe première du Sporting Club Montcellien, s'est rencontrée, à Roanne, avec les réserves du Club Nautique Roannais.

Malgré l'absence du demi de mêlée et de deux avants, l'équipe montcellienne a fourni une bonne partie et a gagné par 4 à 3.

La même équipe roannaise jouera aujourd'hui dimanche, au stade des Alouettes.

Coup d'envoi à 14 heures.

A. S. CHATEL-GUYON (1) CONTRE STADE GANNATOIS

Aujourd'hui dimanche l'équipe première de Châtel-Guyon se déplacera à Gannat pour y rencontrer le Stade de cette ville.

Le coup d'envoi sera donné à 14 h. 30.

FEUILLETON DU "PARIS-CENTRE" -1-

Le Vœu de Nadia

Par HENRY GRÉVILLE

Le prince Roubine fumait sur la terrasse son cigare d'après-dîner ; étendu dans un rocking-chair de bambou, il se balançait nonchalamment en regardant le paysage doré par les rayons du soir.

Sous ses yeux s'étendait le golfe ; la rive droite s'estompait dans une vapeur rosée, où se dessinaient à peine en plus foncé les masses granitiques de la côte de Finlande; l'eau bleue venait clapoter doucement sur le rivage au bas de son jardin, dont les grandes avenues descendaient jusqu'à la mer. A droite, la ville de Péterhof s'étalait en amphithéâtre, déployant l'animation factice des villes d'eaux, où l'on se hâte de vivre pendant les trois mois de la belle saison ; les bateaux à vapeur qui font le service de Pétersbourg fumaient et grondaient auprès de la longue estacade, déposant de nombreux passagers, venus pour entendre jouer la musique dans les jardins impériaux ou pour passer la soirée près de quelque ami : d'élégants uniformes d'officiers de toutes les armes parcouraient le quai ; les robes claires des femmes semblaient autant de fleurs sur la sombre masse de verdure du parc, et toute l'exubérance de la vie mondaine russe semblait se résumer dans ce coin de terre.

A gauche, les villas clair-semées dans les feuillages, la côte fuyante qui semblait se dérober à l'étreinte de la mer, reposaient le regard et l'esprit.

Le prince était blasé sur le spectacle de la ville, peut-être l'était-il encore davantage sur celui de la mer et du paysage ; mais sûrement il ne l'était pas sur le charme d'un café brûlant et délicieux, d'un cigare exquis, d'un fauteuil confortable ; c'étaient des jouissances dont, loin de s'amoindrir, l'intensité semblait augmenter avec l'habitude ; aussi s'étira-t-il dans son fauteuil avec un petit frisson de béatitude, au moment où sa tasse de café vint se poser comme par enchantement près de sa main.

— Oh ! le vilain père, qui ne me dit pas merci ! fit une voix railleuse en même temps qu'une douce main caressante se posait sur l'épaule de Roubine.

— C'est toi, Nadia ? fit celui-ci en se retournant.

— Oui, c'est moi ! Est-ce que votre café serait bon, s'il était versé par une autre main que la mienne ?

Le prince prit la main de sa fille, l'examina attentivement, en fit tourner les bagues puis regarda en souriant le joli visage penché vers lui, et répondit :

— Non ! c'est clair ! Que fait-on, ce soir?

— On va à la musique. Il y a une quantité de belles promesses sur le programme; les grandes eaux jouent, et on les éclaire à la lumière électrique... Avec cela, un superbe concert...

— Que de splendeurs ! Alors nous y allons ?

— Certainement ! j'ai dit d'atteler pour neuf heures ; la calèche et les chevaux isabelle.

— Très bien, fit nonchalamment l'heureux père. Assieds-toi, Nadia, tu m'empêches de voir un bateau qui arrive à Cronstadt.

La jeune fille se retourna vivement, mit la main sur ses yeux, que le soleil aveuglait, et regarda le grand navire, qui, après quelques manœuvres habilement exécutées, s'arrêta devant la forteresse de granit.

Un fourmillement de barques se produisit immédiatement alentour. Le prince allongea la main vers la longue-vue qui ne quittait pas cette place, et observa un moment le lointain.

— Je ne sais pas ce que c'est que ce bateau, dit-il après un mouvement d'attention

— Quelque Allemand, dit négligemment sa fille.

Ils causèrent un instant de chosses et d'autres, puis Roubine reprit sa longue-vue

— Regarde donc, Nadia, dit-il, voici un petit yacht à vapeur qui vient ici !

En effet, un élégant bateau de plaisance traversait le golfe et se dirigeait à toute vapeur vers Péterhof ; le pavillon flottait à l'arrière, trempant parfois dans l'eau bleue, et une flamme voltigeait au haut du mât.

— Je parie que c'est Korzof ! s'écria joyeusement le prince : c'est Korzof ! retour d'Allemagne. Il est venu par bateau pour se trouver à Péterhof dès son arrivée, et il s'est fait chercher par son yacht. Cela lui ressemble bien ! Mais, Nadia, si c'est Korzof, il sera ici avant deux heures !

— Il ne lui faut pas si longtemps; dit tranquillement la jeune fille, qui tournait le dos au golfe.

— Accorde-lui le temps de faire un peu de toilette, fit observer son père.

— Il peut accomplir cette opération à bord de son yacht, répondit Nadia du même ton froid.

— Comme tu te montres indifférente ! s'écria le prince en déposant la longue-vue et en regardant sa fille. Je m'étais figuré que tu avais beaucoup d'amitié pour lui !

— J'ai beaucoup d'amitié pour Dmitri Korzof, répliqua la jeune fille ; mais mon amitié, vous le savez, mon père, ne s'exprime pas à la façon de celle des chiens, qui font cent tours en aboyant autour de l'objet de leur tendresse.

— Oui, je sais, tu es pour les sentiments concentrés, fit le prince

Il reprit la longue-vue et observa la marche du yacht, qui se rapprochait rapidement.

— Attends, dit-il, nous allons bien savoir si c'est Korzof.

Un coup frappé sur un timbre placé sur la table appela un domestique. Roubine lui donna ses ordres et descendit de la terrasse dans le parterre situé à quelques marches au-dessous. De là, une trouée habilement ménagée dans le sommet des arbres du jardin permettait de découvrir une partie du golfe.

Au bout de quelques instants, un pavillon gigantesque, qui portait sur fond rouge les armoiries des Roubine, se développa sur le toit de la villa, et monta majestueusement jusqu'au sommet de la hampe.

La détonation d'une petite pièce d'artillerie répondit à ce signal ; Nadia put voir la fumée blanche s'envoler de l'arrière du yacht, et la flamme du mât monta et redescendit rapidement A son tour, le pavillon princier descendit et remonta trois fois, puis s'abattit, comme un oiseau qui replie ses ailes, et disparut.

— C'est lui, fit joyeusement le prince. Il a répondu tout de suite ! Je présume qu'il avait aussi sa longue-vue braquée sur la terrasse. Eh, Nadia ?

Nadia ne répondit rien. Le coup de canon avait amené à ses joues pâles une rougeur légère. Elle se détourna et cueillit deux roses à un rosier véritablement fabuleux, produit unique et sans prix de la serre célèbre de Roubine, transplanté dans le parterre pour charmer les yeux et l'odorat pendant quelques jours, puis y mourir et se voir remplacé par un autre.

Une calèche attelée de deux chevaux bais irréprochables de formes et d'allures, passa rapidement sur la route ; le prince se retourna à temps pour les entrevoir ou plutôt les deviner à travers la grille.

— Et voilà l'équipage de Korzof qui va le chercher au débarcadère ! C'est très amusant. Dis, Nadia, le coup de canon n'était peut-être pas pour nous ? C'était peut-être pour ses chevaux ?

— Si les ordres n'avaient pas été donnés d'avance, répondit la jeune fille de son ton froid, on n'aurait pas eu le temps d'atteler si vite.

— Ah ! très judicieux ! fit le prince en regardant sa fille du coin de l'œil.

Un de ses passe-temps favoris consistait à la taquiner discrètement, sans paraître y mettre d'intention, ce qu'il faisait à merveille.

— Changes-tu de toilette, pour aller à la musique ? reprit-il après un court silence, pendant lequel Nadia avait cueilli une poignée de fleurs, qu'elle laissa tomber à ses pieds quand elle se retourna pour l'écouter, ne gardant à la main que les deux roses.

Elle jeta un coup d'œil sur sa robe et répondit par un signe de tête négatif.

— Je me suis habillée avant le dîner,

— Je le sais, mais je pensais que tu aurais peut-être modifié tes projets, continua le prince sur le même ton de léger persiflage.

— Pourquoi donc ? demanda Nadia en le regardant bien en face, avec une lueur hautaine dans ses beaux yeux gris foncé.

— Je t'adore, ma fille chérie ! fit l'heureux père en l'attirant à lui pour l'embrasser. Je suis un père terrible, je voudrais tout savoir...

— Vous savez tout ! répondit-elle avec une franchise très-noble.

— Tout deviner, alors ! continua Roubine en passant le bras de sa fille sous le sien, deviner avant que tu saches toi-même !

Nadia baissa la tête ; le prince continua:

— Je suis à la fois ton père et ta mère, ma Nadia chérie ; j'ai peur de ne pas t'aimer assez, ou de t'aimer mal, ou de t'aimer trop ; si ton admirable mère vivait, je serais tranquille sur ton bonheur ; mais puisque nous l'avons perdue, il faut nous aimer plus, d'abord, et puis avoir plus de confiance encore l'un dans l'autre... Mais je ne suis pas fait pour attirer ta confiance Nadia....

— Oh ! mon père ! fit la jeune fille avec reproche, en s'inclinant pour baiser la main qui retenait la sienne.

— Je veux dire que je suis un père trop jeune, un peu taquin, que je ne suis pas l'homme absolument sérieux et patriarcal qui représente l'idéal du père ; je n'ai rien du confesseur, moi, Nadia ! j'ai plutôt l'air d'un camarade. C'est vrai ! Au milieu de ces jeunes gens qui te font la cour, je me sens aussi jeune qu'eux, et quand il te font un compliment, pour te dire que tu es gracieuse ou spirituelle, je me dis souvent qu'ils le font mal et que je le ferais mieux, avec plus de grâce et parfois plus de vérité. Avoue, Nadia, que je suis un père bien bizarre !

— Du tout ! reprit la jeune fille en levant vers le prince son beau regard plein de tendresse filiale ; vous êtes un père adorable et un père adoré.

— Et toi, tu es la plus charmante des filles ! répliqua Roubine en la regardant avec orgueil.

En effet, Nadia Roubine était une des plus belles personnes de la cour. Grande et mince, avec cette flexibilité de roseau qui est un si grand charme chez les jeunes filles russes, elle portait fièrement la lourde et épaisse couronne de cheveux brun doré qui parait sa tête ; ses yeux magnifiques n'avaient jamais menti : quand la politesse l'obligeait à se taire, ils protestaient en dépit d'elle contre cette violation de la vérité. Sa bouche, un peu grande, était d'un dessin ferme et pur, et son sourire découvrait des dents larges, légèrement écartées, mais parfaites de forme et de couleur. Avec cela, la jeune princesse Roubine possédait un sentiment artistique naturel qui lui faisait redouter les excès de mauvais goût dans sa toilette et dans tout ce qui l'approchait : aussi ne manquait-elle ni de flatteurs ni d'envieux.

Ils s'étaient arrêtés sur la terrasse, et Nadia regardait la mer, qui changeait de couleur à la lueur décroissante du jour, lorsqu'une voiture s'arrêta devant la villa, et les chevaux, devenus soudain immobiles, firent danser le métal de leurs gourmettes.

Presque au même instant, Dmitri Korzof apparut dans l'embrasure de la porte vitrée qui communiquait avec la terrasse.

(A suivre)

ALLIER

Prise d'une syncope en lavant son linge elle tombe dans une mare et se noie

Montilly, 17 janvier (de notre correspondant particulier). — Vendredi après-midi, Mme Déchet, du village de Goteloup, ayant été prise d'une syncope au moment où elle lavait du linge dans une mare, est tombée à l'eau.

Lorsqu'on put découvrir la malheureuse femme, elle avait cessé de vivre.

MOULINS

LES CONFERENCES BOURBONNAISES

La quatrième conférence bourbonnaise aura lieu mercredi 21 courant, salle du café Américain, de 17 à 18 heures.

Mlle Nelly Melin, auteur des « Champs ensemencés », dont le public n'a pas oublié la conférence si intéressante et si prenante faite l'an dernier sur Gayette, traitera le sujet suivant : « Impressions et paysages bourbonnais. »

LES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE

Le jury parisien de l'exposition nationale du travail a désigné les ouvriers et artisans suivants pour recevoir le diplôme des meilleurs ouvriers de France.

Mécanique de précision : M. Philibert Guillemet, mécanicien à Montluçon.

Ferronnerie : M. Victor Espérandieu, à Brioude.

Filigrane : M. Louis Lageneste, filigraniste à Dompierre-sur-Besbre.

Dentelles et broderies : M. François Chaumeton, brodeur à Aubusson.

Rappelons que les œuvres de ces quatre lauréats figuraient à l'exposition du travail de Vichy, en septembre dernier.

Une voiture qui verse. — Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 2 heures, une voiture attelée d'un cheval et conduite par M. Desrichard, cultivateur au Paris, commune de Besson, s'est renversée à proximité du passage à niveau de la route de Clermont.

Relevé par M. Couturier, receveur d'octroi, et des habitants du voisinage, M. Desrichard, qui était sans connaissance, fut conduit à la clinique du docteur Parouty, où des soins énergiques le rappelèrent à la vie.

M. Desrichard, qui, commotionné, ne porte fort heureusement que des blessures sans gravité a pu regagner hier son domicile.

Le temps. — Hier temps couvert, assez doux. Le thermomètre indiquait : à 7 h. 30, 8° ; à midi, 5° ; maxima, 6°1 ; minima, 2°7. Baromètre, 778 m/m.

Conférence. — M. Chatron, président du comité du Centre de Rugby, qui a assisté à Paris au match qui mit aux prises la formidable équipe des All'Blacks et une sélection française, fera une conférence mardi prochain 20 courant, à 20 h. 30, à l'hôtel de ville, ancienne salle des mariages, sur cette importante rencontre.

Accident du travail. — André Turcat, 47 ans, camionneur, a été blessé à la main gauche par la chute d'une roue de fer qu'il chargeait à la gare.

Un conseil. — Demandez à votre pharmacien, la **MOUSSELINE PURGATIVE SIMON** (3 fr. 50), vous serez toujours bien servi et satisfait. N'acceptez aucune autre limonade. Gros : **Etablissements Simon, Gannat.**

VICHY

L'Union chorale. — Notre excellente société l'Union Chorale de Vichy donnera son premier concert d'hiver, mercredi 21 janvier, au Vichy'Ciné, concert en l'honneur de ses membres honoraires et bienfaiteurs.

Un programme de choix, une pièce hilarante, une tombola comportant le tirage de lots magnifiques, tels que : une bicyclette de marque, une parure fourrure, collet-écharpe et manchon façon skungs, une coupe en argent.

Les billets de cette loterie seront mis en vente au guichet de location, ouvert au Vichy'Ciné, les lundi 19, mardi 20, et mercredi 21 courant, de 14 heures à 16 heures, et donneront droit à une entrée gratuite au concert.

Nul doute que la superbe salle du Vichy-Ciné, quoique grande, sera en la circonstance trop petite pour contenir nos invités.

Le bal de la classe 22. — Samedi dernier avait lieu, dans les salons de l'hôtel de la Seine, le bal offert par la classe 1922.

Jusqu'à une heure très avancée de la nuit, les couples entraînés par un « jazz endiablé », conduit avec sa maîtrise habituelle par notre grand Hibry, l'éminent chef d'orchestre des bals de la Seine, tourbillonnèrent dans une salle pleine à craquer, où l'entrain et la gaîté ne cessèrent de régner en maîtres, au milieu de la grâce, du charme et de la beauté.

Et tous se séparèrent avec regret, en exprimant le désir de voir la classe 22 décider l'organisation d'une fête annuelle.

Les lots dont les numéros suivent sont à la disposition des gagnants jusqu'au 25 courant :

Numéros 47, 1.., 156, 241, 256, 206, 233, 348, 519, 725, 785.

Les camarades et leurs invités sont priés de se faire inscrire avant le 20 courant pour le banquet, qui aura lieu chez M. Durand, restaurant des Sources, rue Sornin, le samedi 24 janvier, et dont le prix est fixé à 20 francs.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser hôtel de la Seine, place de la République.

MONTLUCON

Une affaire délicate. — Sur la plainte d'une fillette de 11 ans, Adrienne Picaud, qui gardait des chèvres sur une côte en bordure de la route, Auguste Monvoisin, 21 ans, journalier au Moulin de la Bique, a été arrêté et écroué pour violences. Une enquête est ouverte.

Arrestation. — Depuis quelque temps, différents vols de lapins ayant été commis sur le territoire de la commune de Domérat, la gendarmerie après enquête a arrêté Louis Roche et l'a fait écrouer.

COMMENTRY

Légion d'honneur. — Dans la promotion de la Légion d'honneur au titre du quatrième centenaire de Ronsard, figure le nom de notre compatriote, M. Emile Male, membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Paris, qui est promu officier.

GANNAT

FEDERATION D'ESCRIME DU CENTRE

Les membres du bureau de la F. E. C. se sont réunis sous la présidence de M. Henri Blum.

Ils ont décidé que la première poule mensuelle à l'épée se tirera à 21 h. 30, salle Lebourg 1er étage), place du Champ-de-Foire.

Etat civil :

Naissances. — Jeannine Poirey, au Petit-Veure ; Jacques Hara, rue des Jonchères.

Publication de mariage. — Gaston Germain, domestique agricole à St-Quentin (P.-de-D.), et Mlle Noël, domestique à Ebreuil.

Décès. — Joséphine Barillot, 94 ans, veuve de Léonard Saint-Héran, rue Ste-Croix.

Boutons du Visage

La Pommade Cadum dessèche les boutons et les fait disparaître, laissant la peau saine et lisse. Elle est souveraine contre toutes les démangeaisons et les irritations de la peau. Bien des souffrances sont évitées, en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma les boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, coupures

C'est demain que s'ouvrent les assises

Voici la liste des jurés appelés à siéger au cours de la session d'assises qui s'ouvrira demain lundi après-midi :

Jurés titulaires

François Péronnet, agriculteur à Charmes.
Henri Fayolle, voyageur de commerce à Montluçon.
Albert Martin, carrossier à Vichy.
Pierre Dussaud, sourcier à Saint-Yorre.
Camille Meunier, notaire à Charroux.
Gilbert Picard, négociant en sabots à Laprugne.
Antonin Germain, voyageur de commerce à Montluçon.
Marien Nény, ouvrier d'usine à Commentry.
Félix Crochet, fabricant d'huiles à Bellenaves.
Claude Bérard, négociant au Donjon.
Henri Etienne, marchand grainier à Moulins.
Guillaume Poudrat, négociant à Gannat.
Pierre Aulin, rentier à Lurcy-Lévy.
Félix Vernadat, menuisier à Echassières.
Clément Charpentier, marchand de vins à Moulins.
Gilbert Compagnot, tonnelier à Mariol.
Gilbert Godignon, mécanicien à Montluçon.
Charles Chapon, menuisier à Vichy.
Jean Richer, épicier à Varennes-sur-Allier.
Pierre Foucrier, rentier à Montvicq.
Jean Prunet, dessinateur à Montluçon.
Claude Bonnaud, armurier à Montluçon.
Claude Pérard, propriétaire à Droiturier.
Antoine Guétand, propriétaire à Biozat.
Jacques Sarrazin, négociant à Billy.
Lucien Forges, horticulteur au Mayet-de-Montagne.
Auguste Godignon, receveur-buraliste à Reugny.
Paul Laborie, économe du sanatorium du Montet.
Victor Chaput, propriétaire à Valigny.
Benoit Mallot, propriétaire à Saint-Yorre.
Marius Chaussard, distillateur à Gannat.
Michel Boussanges, employé à Montluçon.
Jacques Rapiat, régisseur à Chézy.
Henri Gonnard, chef de train à Montluçon.
Léon Loizel, brasseur à Moulins.
René Auclert, brasseur à Montmarault.

Jurés supplémentaires

Pierre Guillaumier, artiste peintre à Moulins.
Louis Romanet, opticien à Moulins.
Jean Laurent, ancien négociant à Moulins.
Philippe Généraud, directeur de la Société générale, à Moulins.

YONNE

SENS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

— 50 francs de dommages-intérêts à Marcel Delacroix, pour chasse sur terrain d'autrui.

— Huit jours de prison à Henri Chachuat berger, pour vagabondage et mendicité.

— 16 fr. d'amende à Jules Chapuis, charretier à Villeneuve-l'Archevêque, pour coups.

— 50 fr. d'amende à Edouard Gervais, cultivateur à Pailly, pour vol de paille au préjudice d'Edouard Gervais.

— Six jours de prison à Léon Debard, pour vagabondage.

LOIRET

ORLEANS

Le Pape et notre ambassade au Vatican

S. E. le cardinal Touchet, évêque d'Orléans, retour de Rome, vient d'envoyer au clergé et aux fidèles de son diocèse, une lettre dont voici un extrait :

Depuis deux années, je n'avais pas revu le Pape. Il n'a pas changé. Les journaux ont parlé d'une maladie qui le guettait, ils l'ont même nommée : elle ne pardonne guère.

Grâce au Ciel, il n'en est rien.

Le Pape porte allègrement sa soixantaine. Sa démarche est leste : ses épaules sont demeurées puissantes ; sa tête massive et réfléchie est toujours bien éclairée ; son sourire est doux ; sa main et son accolade sont accueillantes.

Ses idées sur la Providence et sa destinée n'ont pas varié. Il exprime volontiers les regrets que lui a laissés son ancien métier : « J'étais, dit-il, et je demeure dans mon fond un *vieux bibliothécaire.* » Le vieux bibliothécaire est un grand pape : par le fait, il suffit de s'entretenir avec lui quelque quart d'heure pour éprouver le charme de son érudition alerte, incisive et comme joyeuse.

Au-dessus même du Dôme de Saint-Pierre, il resplendit, tout de piété, de bonté, de beauté, *étoile-pontife* au-dessus de *l'étoile-cité : Stella ista...*

La première fois que je fus reçu par lui, ce fut le 22 décembre, le surlendemain même de mon arrivée. Nul service solennel à cette heure; au plus, un camérier qui servait d'introducteur.

Nous causâmes des choses auxquelles il voulut bien s'intéresser, et au-dessus de toutes, de la France. Il l'aime ; il en parle la langue comme vous et moi : il en pratique les auteurs. Il en suit les phases politiques. Naturellement, la question de l'ambassade ... monta aux lèvres. Il s'en exprima sans aigreur : pas sans étonnement. Sans aigreur, il n'est pas de ceux qui s'abandonnent au mécontentement ; pas sans s'étonner : « Qui perdrait le plus à semblable mesure, répétait-il, comme se parlant à lui-même ? Votre noble pays ou la Cour Romaine ? Regardez et voyez, comme les nations même séparées de nous se pressent autour de nous ? Regardez et voyez comme vos rivaux, ceux qui semblent être et sont tels, se gardent de retirer leurs représentants. Regardez et voyez comme vos hommes d'Etat les plus notoires, les plus avisés, les moins cléricaux, lorsqu'ils ont vu de près les choses Romaines, sont fixés sur ce point qui ne devrait pas diviser votre nation. En vérité, qui perdrait à cette destruction de votre ambassade ? »

NOGENT-SUR-VERNISSON

Renversé par une bicyclette. — M. Gabriel Léger, en descendant la côte de la Montagne, heurta un piéton, M. Henri Charpentier, 49 ans. Le choc fut si violent que M. Charpentier resta inanimé plusieurs instants. L'état du blessé est grave.

MONTARGIS

Nominations. — M. Camus, inspecteur de 2e classe, et M. Paillié, inspecteur de 4e classe, à Nogent-sur-Vernisson, sont élevés à la classe immédiatement supérieure à leur grade.

— Sont promus à la 1re classe, les gardes domaniaux Jeanjon, de Semoy, et Lormeau, d'Orléans.

— De 2e classe, les gardes domaniaux Reneaud, de Cepoy ; Lambert, de Chevilly ; Arrault, d'Ouzouer-sur-Loire ; Auger, de Montargis ; Raimbaux, de Sury-aux-Bois ; Sicurant, de Lorris ; Rousseau, de Vitry-aux-Loges.

— De 4e classe : M Daniel, garde domanial à Saint-Benoit-sur-Loire.

De 5e classe, M. Meunier, à Saint-Benoit, et M. Godet, à Chilleurs-aux-Bois

— MM. Devaux, Hias et Espariat, élèves-brigadiers à l'école des Barres, par Nogent-sur-Vernisson, sont élevés à la 5e classe.

Si vous voulez la qualité EXIGEZ
Le Rhum "St-Esprit"
DEMANDEZ LE PARTOUT

NEVERS

A partir de demain lundi le kilo de pain coûte a 1 fr. 45

La mairie nous communique la note suivante :

En raison de la hausse des farines constatée, dans sa réunion du 8 courant, par la commission siégeant à la préfecture, le pain est fixé à 1 fr. 45 le kilogramme, à partir de demain lundi 19 janvier.

Le pain de 0,500 gr. sera vendu : un jour 75 centimes, le lendemain 70 centimes et celui de 1 kg. 500 sera vendu : un jour 2,20, le lendemain 2,15.

⁂

Nous voudrions rapporter de bonnes nouvelles d'une visite que nous avons faite à quelques boulangers de la ville.

Hélas, il n'en sera rien. Le pain vient d'augmenter de cinq centimes et rien ne nous dit que cette augmentation sera la dernière.

Les boulangers nivernais ont déposé un barème de prix à la préfecture. Ce barème fait ressortir en détail les prix auxquels revient la confection du pain... et ce barème n'a rien de rassurant.

Encore ne tient-on pas compte du repos hebdomadaire. Si ce repos venait à être appliqué, il faudrait prévoir une augmentation nouvelle, car il en coûterait par semaine un demi stère de bois pour remettre en activité les fours éteints la veille.

La fermeture des boulangeries le lundi est une chose enterrée. Elle est absolument impossible, car la Cie Edison s'est réservée le droit de couper le courant tous les dimanches de 8 heures à 14 heures. Dans ces conditions, il serait très imprudent de compter sur ce jour d'une manière certaine pour pouvoir travailler.

On risquerait de laisser la population deux jours sans pain.

A CINÉ-PARC la célèbre vedette **PEARL WHITE** dans son premier film français **TERREUR** tourné avec le concours de nos meilleurs artistes

LE CHŒUR DE LA CHAPELLE DE L'UKRAINE A NEVERS

C'est sous les voûtes de notre vieille et belle cathédrale que les incomparables chanteurs de la Chapelle de l'Ukraine donneront mardi, 20 courant, à 20 h. 30, une importante audition des meilleures œuvres des grands maîtres de la musique religieuse de l'Ukraine.

Rien ne peut remplacer, même approximativement, la sensation de perfection jamais atteinte par ailleurs, que l'on éprouve à entendre ces voix et ces accords qui tiennent du prodige.

L'éloge de ce chœur célèbre n'est plus à faire ; sa réputation est mondiale et le succès qu'il obtint dans ses randonnées à travers la France dispense de tout long commentaire.

L'impression étrange et profonde que laisse cet ensemble dépasse tout ce que nous pourrions dire : c'est l'art dans sa sublime simplicité, dans sa beauté suprême.

Nul doute que le charme magique de ces voix d'or attire une assistance considérable.

Pour les frais occasionnés par cette solennité extraordinaire, il sera perçu un droit d'entrée comme suit : premières (numérotées) 10 fr. ; secondes 8 fr. ; troisièmes 5 fr. ; entrée (debout) 2 fr. 50.

AUJOURD'HUI ASSEMBLEE GENERALE DE L'U. N. C.

Nous rappelons que c'est aujourd'hui, à 10 heures, que se tient aux salles Vauban, l'assemblée générale de l'U. N. C., section de Nevers.

AMICALE DU 213e

On nous communique la note suivante :

Le Comité de l'Amicale du 213e a fixé au dimanche 1er février prochain la date du banquet annuel.

Comme les années précédentes, une messe à l'intention de nos morts sera dite, à 11 heures, dans une des chapelles de la cathédrale, par notre camarade Malfroid, ancien sergent infirmier de notre régiment.

Le banquet aura lieu à midi, dans les salons Vauban, rue Vauban, 16, sous la présidence du docteur Danjou et de nos camarades Chanudet, Durat et Martin, aveugles de guerre

Le montant de la cotisation à l'Amicale et du prix du banquet est de 16 francs par personne.

Le Comité rappelle que peuvent faire partie de l'Amicale (et assister au banquet s'ils le désirent) tous les anciens du 213e, ainsi que les veuves, ascendants et frères de nos camarades ayant appartenu au 213e et tués à l'ennemi.

En cas d'adhésion, prière d'adresser au camarade Rodolphe Achet, 1, rue de l'Oratoire, à Nevers, ou de verser à son compte de chèques postaux Paris 225-69, le montant de la cotisation.

On peut également se faire inscrire à la Permanence des Poilus Nivernais, 17, rue des Boucheries, à Nevers ; chez le camarade Demangeon, chemisier, 92, rue du Commerce, et chez le camarade Genty, chapelier, 1, place Wilson.

Les cotisations seront reçues jusqu'au mardi 27 janvier, dernier délai.

ELAGAGE DES ARBRES

Les propriétaires riverains des routes nationales, des lignes de chemin de fer, des chemins de grande communication et d'intérêt commun, dans leurs parcours sur le territoire du département, sont tenus d'élaguer, au cours de l'hiver et avant le 1er mars de chaque année, les haies vives et arbres de toutes espèces.

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

SERVICE DE VOIRIE

Rechargements à exécuter sur les routes nationales de la Nièvre, pendant la semaine du 19 au 24 janvier :

Route nationale n° 78 : 2 k. 0 à 3 k. 3, à St-Eloi ; 36 k. 0 à 37 k. 0, à Alluy.

Messe expiatoire. — La messe expiatoire de la mort de Louis XVI sera célébrée le mercredi 21 janvier, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre.

Arrestation. — Marie Hensique, 38 ans, vannière ambulante, a été mise en état d'arrestation pour délit de mendicité et a été l'objet d'une contravention pour défaut de plaque d'identité.

Trouvaille. — Réclamer au bureau de police, un sac à main contenant une petite somme et des menus objets.

Dont acte. — Dans l'état civil paru hier, aux *Publications de mariages*, au lieu de Jules Aurieux, il fallait lire « Surieux », et au lieu de Juliette Billet, 12, rue de « Paris», il fallait lire rue des « Pâtis ».

Etat civil :

Naissance. — Odette Liné, rue Francis-Garnier, 41.

Décès. — Charles Chapier 58 ans, mécanicien, retraité du P.-L.-M., veuf de Jeanne Proponet, rue de Fourchambault, 12 ; Armand Beaufils, 85 ans, ancien tisserand, veuf de marie Pierre, rue Francis-Garnier, 38 ; Jean Lancelot, 58 ans, coiffeur, veuf de Julie Colinet, rue de Paris, 1.

Publication de mariage. — Lucien Chiron, métallurgiste, rue des Boucheries, 8, et Marguerite Moine, femme de chambre, rue Dupin, 6 bis.

CHIDDES

Insuffisance d'éclairage. — M. Lazare Michot, 41 ans, marchand de bestiaux, a été gratifié d'un procès-verbal pour défaut de lumière rouge à l'arrière de sa voiture automobile.

NIEVRE

L'envoi de M. Charles Sol ouvrier céramiste nivernais a été retenu par le jury de l'Exposition nationale du travail

Nous avons le plaisir d'annoncer que l'œuvre d'un ouvrier céramiste nivernais, M. Charls Sol, attaché à la faïencerie Montagnon, vient d'être retenue par le jury de l'exposition Nationale du travail à Paris.

L'œuvre qui a valu cette distinction, est la superbe aiguière de 1 m. 10, que tous les habitants de Nevers admirèrent à l'exposition départementale du travail de Nevers.

M. Sol a traité les deux sujets qui se trouvent représentés sur l'aiguière, et qui nous montrent, d'un côté, l'entrée du duc de Gonzagues à Nevers en 1565, de l'autre la prestation de serment de la milice chrétienne.

Cette pièce unique a figuré déjà aux expositions de 1889 et 1900, où elle fut récompensée. Il faut remonter aux anciens faïenciers du 17e siècle pour trouver une œuvre où la perfection de la forme s'allie d'une manière aussi heureuse à l'harmonie des couleurs.

M. Montagnon, qui, de toute la lignée des céramistes nivernais reste le seul, a droit à la gratitude de ses concitoyens pour avoir su conserver un art, qui fit autrefois la gloire de Nevers.

Des renseignements que nous avons pu obtenir, la confection d'une pareille aiguière demande de trois à quatre mois de travail, avec le risque de voir tant d'efforts demeurer vains, si la moindre avarie dans la cuisson vient à se produire. Les risques étaient grands il y a quelques années encore, mais M. Montagnon, bénéficiant des progrès modernes et du fruit de recherches acharnées, a réussi à les réduire au minimum. Grâce aux fours à gaz, l'accident de cuisson est maintenant devenu l'exception, et à l'heure actuelle il serait relativement facile de produire une pièce semblable.

La faïence nivernaise, par son originalité, par la teinte très spéciale qu'il est possible d'obtenir, occupe un des premiers rangs dans l'art céramiste. M. Montagnon a réussi à obtenir et à fixer les deux couleurs qu'on a cherchées si longtemps : le bleu et le rouge.

La fabrique de la rue de la Porte du Croux fut fondée au 17e siècle. Elle s'appelait au début la fabrique du Bout du Monde. M. Montagnon père lui donna une grande extension, que M. Montagnon fils réussit encore à accroître. Sous ses ordres, travaille un personnel d'élite, gardant fidèlement les traditions du bon ouvrier de jadis, de l'ouvrier fier de son travail dont Charles Sol est un exemple.

L'histoire de Charles Sol, est brève. Il est né à Nevers, le 30 octobre 1861 ; il étudia la peinture sous la direction de MM. Mohler et Legendre, puis il fit son apprentissage à la fabrique Chalandre et Zeitfagel. Il vint chez MM. Montagnon en 1878, et après une absence de 1890 à 1893, il y est toujours resté.

Si nous avions un vœu à formuler, ce serait celui de voir l'œuvre de MM. Montagnon et Sol rester à Nevers. L'aiguière monumentale a sa place indiquée au Musée de notre ville.

Elle serait un magnifique témoin de l'art régional en même temps qu'elle attesterait ce que peut produire un labeur incessant, uni au goût artistique le plus raffiné.

M. DE MAUBEC.

FOURCHAMBAULT

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES MUTILES

L'Amicale des Mutilés et Anciens combattants a tenu son assemblée générale dimanche dernier, au Marché couvert. 150 adhérents environ étaient présents.

M. Talabot, président d'honneur de l'Amicale, présidait cette assemblée.

Le commandant Bouchacourt, président de l'Amicale, ouvrit la séance. Après avoir dit un dernier adieu aux camarades décédés en 1924, il donna la parole au secrétaire Relin pour la lecture des procès-verbaux du Conseil d'administration, qui furent approuvés.

Le président souligna les efforts accomplis et les résultats obtenus par l'Amicale pendant l'année 1924. Le groupement compte 285 adhérents actifs et 73 pupilles de la Nation. Ses nombreuses démarches en faveur des victimes de la guerre ont été nombreuses durant l'année écoulée et presque toujours couronnées de succès. En outre, au cours de 1924, il a été distribué des secours de maladie pour une somme de 2.005 fr., secours de naissance, 500 ; de chômage, 1.485 fr. ; livrets de caisse d'épargne, 1.200 francs ; arbre de Noël, 600 fr.

La situation financière était, au 31 décembre 1923, de 11.105 fr. 52 ; elle est passée, au 31 décembre 1924, à 12.300 fr. 62.

Le président mit ensuite aux voix une résolution et un vœu, qui furent votés à l'unanimité.

Finalement, le secrétaire donna les résultats de l'élection des membres du Conseil d'administration et du Comité des fêtes pour 1925.

Voici ces résultats :

Président d'honneur : M. Henri Talabot.

Conseil d'administration : président, commandant Bouchacourt ; vice-présidents, Léon Bousquet, et Jean-Marie Michel ; secrétaire, Gaston Relin ; secrétaire adjoint, Emile Marchino ; trésorier, Louis Policard ; trésorier adjoint, Louis Angers ; 3 contrôleurs, Louis Martin, Etienne Thibault, Marcel Vincent ; 3 enquêteurs, Victor Bonvoux, J.-B. Ridon, François Minard ; 8 administrateurs, Mme veuve Philippon, Fernand Legrand, Henri Richard, Mme veuve Alexandre, Auguste Jardet, Victor Desjardins, Jules Jaillot, Auguste Alexandre.

Commission des fêtes : Auguste Jardet, J.-M. Michel, Jacques Faivre, Louis Rolland, Jules Bardin, René Poulet, Emile Millet, Auguste Gobillot, Louis Maillard, Etienne Guidet, Henri Richard, Emile Papin.

SAINT-FIRMIN

UNION CATHOLIQUE NIVERNAISE

Le dimanche 11 janvier, à Saint-Firmin et à Saint-Sulpice, a eu lieu une causerie, par un membre du comité d'organisation sur les buts et le programme de l'Union catholique. De nombreuses adhésions sont venues s'ajouter à celles déjà recueillies par le comité paroissial.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

Révision des listes électorales. — Les personnes qui ne figurent pas sur la liste électorale peuvent se faire inscrire jusqu'au 4 février inclus.

La loi du 29 juillet 1913 interdisant l'inscription multiple, toute demande doit être accompagnée d'un avis de radiation du domicile électoral antérieur.

Toutes réclamations doivent être présentées jusqu'au 4 février.

SAINT-REVERIEN

Réunion des poilus nivernais. — Demain, dimanche, de 10 heures à midi, aura lieu à la mairie, une réunion de la section des Poilus Nivernais.

Ordre du jour : paiement des cotisations insignes ; remise des cartes pour 1925.

Accident du travail. — Charles Mourry, 17 ans, domestique aux Angles, s'est piqué le majeur de la main gauche en bouchant une haie.

AUNAY

Défaut d'éclairage. — M. Joseph Goguelat, 49 ans, boucher à Blismes, a eu une contravention pour défaut de feu rouge à l'arrière de son automobile.

DECIZE

HOTEL DES NEGOCIANTS
Recommandé aux Touristes et Voyageurs
P. CAILLOT, chef de cuisine, propriétaire
Noces et banquets — Salle de 100 couverts
Matériel complet pour noces à la campagne
Prix modérés — Téléphone 77

CHATEAU-CHINON

TOUJOURS LES ÉTRANGERS INDÉSIRABLES

Près de Saint-Agnan, un ouvrier suisse se livre à des violences sur une fillette

On l'arrête

Château-Chinon, 17 janvier (par téléphone de notre correspondant particulier). — Mercredi dernier, la brigade de Montsauche avait été prévenue par M. Jean Guyard, 46 ans, journalier au hameau des champs de Bornous, commune de Saint-Agnan, qu'un attentat aurait été commis sur sa fillette, âgée de 9 ans par un inconnu, dans l'après-midi du 31 décembre 1924.

Ayant réussi à découvrir le coupable, il s'empressa de porter plainte. Les gendarmes se rendirent sur les lieux et trouvèrent, à 500 mètres de la maison de Guyard, au lieu dit les Cachots, commune de St-Agnan, Giovani Molteni, 30 ans, bûcheron dans la forêt du Breuil. L'individu dit être chef d'une équipe de sept bûcherons d'origine suisse, logés à 75 mètres de l'habitation isolée de Guyard. Il nia d'abord l'attentat, mais, mis en présence du père et des deux enfants, et interrogé par les gendarmes, il reconnut être entré chez M. Guyard pendant l'absence de ce dernier et y avoir trouvé assise la petite Pauline en compagnie de son frère Auguste, 11 ans. C'est alors qu'après avoir tenté en vain d'éloigner ce dernier, il se rendit coupable en sa présence d'actes graves. Le jeune frère, lui porta un coup de bâton, le menaçant d'appeler au secours. Ce fut la cause inespérée de la fuite du répugnant individu.

Molteni a été mis en état d'arrestation et écroué, le 16 janvier, à la maison d'arrêt de Château-Chinon.

SYNDICAT D'INITIATIVE DU HAUT-MORVAN

Le bureau du S. I. H. M. s'est réuni au complet, jeudi dernier, pour nommer deux de ses membres qui le représenteront à l'assemblée générale de la Fédération Bourgogne-Morvan, le 7 février prochain. MM. J. Pasquet et Prégermain, les deux vice-présidents ont été désignés.

CLAMECY

Etat civil :

Naissances. — Madeleine Depardieu, rue Marie-Davy ; Andrée Dufour, faubourg de Bethléem ; Madeleine Guénard, Jeanne Guénard (jumelles), avenue de la République.

Mariages. — Vittorio Bernardini, boulanger à Clamecy, et Eléonora Toffolo ; François Grosmalles, pâtissier à Clamecy, et Alice Roumier, employée de commerce.

Décès. — Clémence Joussier, 65 ans, veuve de Philippe Rollin, place des Tanneries ; Baptiste Régnier, 73 ans, cantonnier ; Hélène Lagonier, 76 ans, veuve de Jean Misset, boulevard de Brinon ; Léocadie Bouche 79 ans, veuve de Pierre Arnoud, route d'Auxerre ; Alexy Davous, 77 ans, rue des Récollets ; Clémentine Surugue, 43 ans, épouse de Georges Renoult, à Bagatelle.

PREMERY

DERAILLEMENT SUR LA LIGNE NEVERS-CLAMECY

Prémery, 17 janvier (par téléphone de notre correspondant particulier).— Le train partant de Nevers à 14 h. 45 se dirigeant sur Clamecy, a déraillé à la hauteur du hameau de Poissalange, commune de Prémery. La cause en est encore inconnue à cette heure. Deux roues de l'avant du tender se sont engagées en dehors des rails. Il en résulta un retard considérable pour la marche du train suivant, celui-ci n'ayant pu arriver à Prémery qu'à 18 h. 15. Il n'y a pas d'accident de personnes.

Acte de probité. — En se rendant à son travail, aux usines Lambiotte, M. Saujeat, demeurant aux Comtes, a trouvé un portemonnaie contenant une certaine somme, qu'il s'est empressé de déposer au bureau de tabac voisin, où sa propriétaire vint le retirer.

Etat civil :

Naissance. — Micheline Gaudry, à Pousselange.

Décès. — Anne Mougnot, 62 ans rue du Pavé ; Jeanne Rapeau, 33 ans, à Cervenon.

ENTRAINS

REUNION DES POILUS NIVERNAIS

Samedi dernier, à 20 heures, la section des poilus s'est réunie en assemblée générale, salle de l'hôtel de ville, afin de procéder au renouvellement du bureau pour 1925.

A 20 h. 30, le président Billon, ouvre la séance et donne lecture du compte rendu financier de 1924, qui a été approuvé à l'unanimité.

Les fonds en caisse sont supérieurs à l'année précédente ; la section compte de nouveaux adhérents et se trouve en bonne voie de prospérité.

Composition du nouveau bureau : président, Augustin Billon ; vice-président, Milliard ; secrétaire, Chamoffson ; trésorier, Beaulieu ; membres, Raoul Carré ; Sirot ; Julien ; Abel Doute ; Gérard Guillerot ; Georges Cendre ; Frédéric Roy ; Léon Cagnat.

Commission de contrôle : Berthonneau ; Lenoir ; Maximin.

Président d'honneur : Rouard.

MONTARON

Eclairez vos autos. — M. Louis Laboue, 50 ans, marchand de bestiaux, a eu une contravention pour n'avoir mis qu'un seul feu blanc à sa voiture, par temps de brouillard.

SAINT-SULPICE

Réunion des Syndicats agricoles. — Les membres des syndicats agricoles et d'élevage sont priés de venir à la réunion qui aura lieu demain 18 courant, à 13 heures, à la mairie.

Ordre du jour : Règlement des comptes et cotisations ; commandes d'engrais ; questions diverses.

Cette réunion est très importante, le bureau compte sur une assistance nombreuse.

Dans sa collections d'auteurs étrangers le *Mercure de France* (20, rue de Condé, Paris), vient de publier *Contes choisis*, de Rudyard Kipling, traduits par Louis Fabulet, Robert d'Humières et Arthur Austin-Jackson.

Nul doute que cet ouvrage de 350 pages (15 francs) ne remporte auprès du public le succès qu'il mérite

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Route d'hiver des Alpes

Avec ses monts couverts de neige, la chaîne des Alpes offre en hiver un attrait tout particulier. Aussi les touristes, désireux de contempler un spectacle incomparable, apprendront-ils avec plaisir que la compagnie P.-L.-M. organise, du 18 janvier au 16 mai 1925, de nouveaux services automobiles permettant de parcourir « La Route d'Hiver des Alpes », de Nice à Aix-les-Bains-Mont Revard et vice versa.

Ces services qui compteront 3 étapes : Nice-Digne, Digne-Grenoble et Grenoble-Aix-les-Bains-Mont Revard, fonctionneront du 18 janvier au 17 février chaque jeudi au départ de Nice, chaque dimanche, au départ d'Aix-les-Bains.

A partir du 18 février, un second départ aura lieu le dimanche, de Nice, jusqu'au 14 mai, le mercredi, d'Aix-les-Bains, jusqu'au 10 mai.

Les voitures assurant ces services seront des cars-limousines chauffés à 1re places, dont 9 couvertes.

Pour tous renseignements sur ces services, demander le prospectus détaillé dans les agences et bureau P.-L.-M. de renseignements.

CHER

LA GUERCHE NE VERRA PAS LE YANKEE

A peine débarqué en France Dundee file... à l'anglaise en Amérique

Hier matin, je téléphone à Descamps :

— Allô ! Dundee arrive dans l'après-midi à La Guerche n'est-ce pas ?

— Hélas !

— Quoi, hélas ?

— Dundee est parti pour l'Amérique ! Un coup de téléphone de Paris m'en avise à l'instant.

— Vous dites ?

— Je dis : Dundee est parti pour l'Amérique.

— C'est une plaisanterie saumâtre ?

— Ce n'est que la vérité la plus limpide et la plus stricte !

— Je ne comprends pas.

— Voici : hier, j'ai déjeûné à Paris avec Dundee, sa femme et les organisateurs du match : MM. Boyer et Solal...

— Et alors ?

— Alors Dundee nous a dit qu'il prendrait demain — c'est-à-dire aujourd'hui samedi — le train de midi 10 qui arrive à Nevers à 16 h. 05... A Nevers, je devais venir le prendre en auto et le conduire à la Guerche où tout est prêt pour le recevoir...

LE BOXEUR DUNDEE

— Et puis ?

— Et puis, dans la soirée, Dundee a pris le train transatlantique... A l'heure actuelle il vogue sur les flots !

— Mais c'est inimaginable !

— C'est comme ça !... Hier Dundee, nous avait paru à tous triste et inquiet... J'ajoute que son manager, M. Wilson, n'était point là et avait dû le précéder au Hâvre...

— Dundee a-t-il eu peur de Bretonnel ?

— Possible... Peut-être également a-t-il jugé sa forme insuffisante... Quoi qu'il en soit, voici la grande soirée...

— Compromise ?

— Non, mais devant subir des modifications.

— Lesquelles ?

— Eh bien ! Fritsch, qui devait rencontrer Martinez, remplacera Dundee et se mesurera avec Bretonnel... Ce sera la quatrième rencontre entre les deux boxeurs... Les trois premières vous le savez, ce sont terminées par des matchs nuls...

— Mais que va dire le public... et surtout ceux qui ont loué leur place ?

— Les organisateurs vont probablement réduire le prix des places dans d'assez fortes proportions...

— Et comment qualifier la façon de faire de Dundee ?

— Je la qualifie d'américaine...

— Les Américains adorent la France n'est-ce pas ?

— Et comment !

— Y a-t-il un forfait prévu ?

— Oui, mais la somme qui devait être versée par les adversaires en cas de défection ne l'a point été.

— Et ne le sera point ?

— C'est assez probable...

Dundee est sur l'eau...
Le match est dans l'eau !

François OSWALD

SANCERRE

TOMBOLA DE LA SOCIETE AIDE ET PROTECTION

A l'occasion de sa grande fête annuelle, la société « Aide et Protection » reconnue d'utilité publique, dont le siège social est, 66, boulevard Sébastopol à Paris, a ouvert une souscription au profit de la caisse de secours de la société donnant droit à une distribution de lots dont le tirage aura lieu le 3 mai 1925, à 8 heures, Maison du Mutilé, 7, rue des Minimes à Paris.

Gros lots : un portefeuille d'une valeur de 20.000 fr. ; un portefeuille d'une valeur de 5.000 fr. ; une chambre à coucher d'une valeur de 1.500 fr. ; une salle à manger d'une valeur de 1.500 fr. ; deux bicyclettes homme ; 2 bicyclettes dame ; 2 machines à coudre et 3.000 autres lots d'une valeur très importante.

La liste complète des numéros gagnants sera publiée le 1er juin 1925. Elle pourra être demandée au siège social, ou aux vendeurs chez qui les souscripteurs pourront en prendre connaissance.

Les lots seront délivrés du 1er juin au 31 août 1925 sur la présentation exclusive, des numéros gagnants, au siège social, de 9 à 12 heures, et de 14 à 18 heures (dimanche et fêtes exceptés.)

Les lots non réclamés au 1er septembre 1925, seront irrévocablement acquis à l'œuvre.

Prix du billet de souscription : 50 centimes. S'adresser à Sancerre, chez MM. Chotard, concierge à la mairie ; L. Boulay, épicier, place de la Halle ; à Saint-Satur, chez M. Godon, tailleur d'habits ; A Sury-en-Vaux, chez M. Léger, épicier ; à Bué, chez MM. Roblin, coiffeur et Gressin, cultivateur ; à Oizy, commune de Veaugues, chez M. Cherrier.

Consultation de nourrissons. — En raison de la fête de Saint-Vincent, qui se trouve le jeudi 22 courant la consultation des nourrissons qui devait avoir lieu ce jour-là est fixée au mercredi 21 courant à 10 heures

SAINT-AMAND

Défaut d'éclairage. — Pour n'avoir pas éclairé la voiture qu'il conduisait la nuit, Jean Porcher, 49 ans, charretier, a été l'objet d'un procès-verbal.

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Accident du travail. — Le jeune Moulon, 17 ans, apprenti mécanicien au service de M. Garnier, était occupé à réparer une automobile, laquelle était maintenue au-dessus du sol au moyen d'un cric. Voulant atteindre un organe quelconque de la machine et, comme il était gêné dans son travail, il remonta le cric, mais celui-ci perdit pied et la voiture tomba si malencontreusement que l'apprenti se trouva la main prise par le moyeu de la voiture. Il eut la paume de la main écrasée.

Etat civil :

Naissance. — Paulette Auchère, aux Labbes.

SANCERGUES

Muselez vos chiens. — Eloïse Brousse, 42 ans, ménagère à la « Plouse », pour avoir laissé divaguer son chien, sans muselière, sur la voie publique, s'est vue dresser procès-verbal.

BOURGES

ASSEMBLÉE GENERALE DES A. E. DE LA MAITRISE ET DES ANCIENS CLERCS DE LA CATHEDRALE

Le dimanche 4 janvier, à l'issue des Vêpres, l'Association Amicale des Anciens Maîtrisiens et des Anciens Clercs de la cathédrale tenait, à la Maîtrise, 3, rue Molière, son assemblée annuelle.

Une trentaine de membres étaient présents, autant votèrent par correspondance. Après lecture des excuses et des regrets des absents, le président donna la parole au secrétaire et au trésorier pour leurs comptes rendus de l'année morale et financière. Puis, on procéda aux élections pour le renouvellement du bureau. Furent réélus: ; M. le chanoine Vilaire, président ; F. Charlet, vice-président, Pavillard, secrétaire, Pivoteau, trésorier ; MM. Bosc et Hautin, conseillers ecclésiastiques ; MM. Bernardin, Corté, Larchevêque et Thiault, conseillers laïcs. Le bureau désigne ensuite deux élèves du Grand Séminaire pour être adjoints : l'un M. Desroche, au secrétaire, l'autre, R. David, au trésorier

La « Monographie de la Maîtrise », dont M. Bosc, doyen de Châteaumeillant, a entrepris la publication dans le « Bulletin de l'Association des Anciens Elèves des Petits Séminaires » sera accueillie avec un empressement unanime.

Le programme en est approuvé et on exprime le désir que l'auteur n'arrête pas son intéressante étude à la mort de M. Elie Protat. On discute ensuite la date de la prochaine assemblée et on décide de la préparer pour le mois de juillet, à l'époque des prix de la Maîtrise.

La soirée se prolonge ensuite dans les joies d'un banquet très amical.

AUTOMOBILE CLUB DU CENTRE

On nous communique la note suivante :

Commission sportive : La prochaine réunion de la commission sportive aura lieu le samedi 24 janvier, à 20 h. 30.

Ordre du jour : épreuves sportives de 1925.

Comité de direction : La prochaine réunion du comité directeur de l'A. C. C. aura lieu le jeudi 29 janvier à 17 h. 30.

Ordre du jour : correspondance ; questions diverses.

ASSOCIATION DES PRETRES ANCIENS COMBATTANTS

On nous communique :

La première assemblée générale de l'A. P. A. C. aura lieu à Bourges, le jeudi 29 janvier.

Messe, à 11 heures, pour nos confrères morts pour la Patrie.

A midi, repas en commun.

A 14 heures, assemblée générale.

Ordre du jour : élection du bureau définitif ; examen des statuts ; discussion des desiderata exprimés au président ; questions diverses ; fixation de la date de la seconde assemblée générale à Châteauroux.

N. B. — Le lieu de la réunion et du repas sera indiqué ultérieurement. Prière d'envoyer une carte de visite à M. l'abbé Desry, vicaire à la cathédrale, secrétaire du bureau provisoire.

AUX ANCIENS DU 408e D'INFANTERIE

Le comité régional des anciens du 408e d'infanterie a décidé d'organiser, comme les années précédentes, un banquet amical. Ce banquet aura lieu le dimanche 25 janvier, à midi, chez le camarade Garnier, restaurateur, rue du Prinal, à Bourges.

Le comité espère que les anciens du 408e, sans distinction de grade, se feront un plaisir d'y assister. Adresser les adhésions et le prix du banquet (15 francs), pour le 21, dernier délai, à l'un des camarades suivants :

Chapelard, rue de la Halle ; Hémery, rue des Ecoles ; Maloux, 6 bis, boulevard Maréchal-Foch ; Charbonnier, 3, rue Œschereau ; Bonnefoy, rue Emile-Sauroy.

ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE

L'Ecole nationale de musique de Bourges donnera au théâtre municipal le mercredi 28 janvier, à 20 h. 30, une audition-concert à laquelle participeront élèves et professeurs. En raison du nombre restreint des places, cette soirée sera exclusivement réservée aux familles des élèves et aux personnes invitées. Le programme, d'une haute portée artistique, sera communiqué prochainement.

L'odyssée de l'Italien. — La nuit dernière, les agents de ronde ont trouvé, avenue de la Gare, près du pont Saint-Ambroise, un individu gisant à terre et portant à la main une blessure assez profonde. Comme il ne parlait pas le français, ils le conduisirent au commissariat de police, où on eut recours aujourd'hui aux soins d'un interprète. Des explications fournies, il résulte que l'individu, un Italien Edouard Somovigo, 36 ans, descendu dans un hôtel de Bourges, au cours d'un cauchemar s'était levé subitement, avait brisé la vitre de la fenêtre et s'était sauvé. Il ne semble pas jouir de la plénitude de ses facultés mentales.

Il était porteur d'un billet de chemin de fer à destination de Saint-Nazaire. Cet Italien a repris le train pour Saint-Nazaire.

Alignements des rues de Mazières et Barbès. — Les riverains de la rue nouvelle reliant la rue de Mazières à la rue Barbès sont désormais assujettis aux servitudes ordinaires de voirie et devront se conformer, le cas échéant, aux règlements.

Elagage des arbres. — Les propriétaires riverains des chemins vicinaux ordinaires, chemins ruraux et chemins dépendant de la voirie urbaine dans leur parcours sur le territoire du département du Cher, sont tenus d'élaguer, du 1er janvier au 28 février 1925, savoir : les haies vives et les arbres de toutes espèces.

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

SUBVENTIONS ACCORDEES AUX AGRICULTEURS POUR L'ACHAT D'ENGRAIS AZOTES

Il est rappelé que la loi du 22 décembre 1924 a chargé les Offices agricoles départementaux de subventionner à raison de 0 fr. 40 par kilogramme d'azote les engrais ci-après désignés : sulfate d'ammoniaque, chlorure d'ammonium, cyanamide, urée, nitrate de chaux et nitrate de soude de synthèse, à l'exclusion du nitrate de soude du Chili.

Du 1er janvier au 1er avril, les engrais livrés aux agriculteurs ne bénéficieront de la prime que s'ils sont fabriqués en France, ou importés d'Allemagne au titre des réparations. Les engrais provenant d'autres pays ne pourront faire l'objet d'une subvention s'ils n'ont pas été introduits en France avant le 25 décembre 1924.

Le temps. — Température la plus basse de la nuit, plus 6°6 ; du jour, plus 11 ; hauteur barométrique, 776 m/m.

Prévisions : Nuageux à éclaircies avec température moins douce.

(Observations de M. l'abbé Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges).

Nominations dans le clergé. — M. l'abbé Roux, curé de Brinay, est nommé curé de St-Août.

M. Mazerat, curé de Vicq-sur-Nahon, est nommé sur sa demande curé de Preuilly.

M. Beigneux, curé de Jussy-le-Chaudrier, est nommé curé de Jalognes.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. l'abbé Bernon, ancien curé d'Oizon, et de M. l'abbé Gigot, ancien curé d'Obterre.

Dépôt de liquides inflammables. — Le maire porte à la connaissance des habitants qu'une enquête est ouverte sur le projet d'installation rue Baudin, par M. Deroche fils, demeurant boulevard de la République, 5 et 7, d'un dépôt mixte de liquides inflammables ne devant pas contenir plus de 20.000 litres de liquides de la première catégorie qui ne subiront aucun transvasement, et logés en récipients métalliques hermétiquement fermés.

Les pièces du projet ci-dessus visé sont déposées à la mairie (bureau du secrétariat), jusqu'au lundi 2 février, inclusivement, où les habitants pourront en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture des bureaux et présenter toutes observations ou réclamations qu'ils jugeraient nécessaires.

Echenillage des arbres. — Le maire rappelle à tous les exploitants de propriétés closes ou non closes, propriétaires, usufruitiers, administrateurs, régisseurs, fermiers, métayers ou usagers, qu'ils sont tenus, sur les dites propriétés : 1° d'écheniller ou de faire écheniller les arbres, arbustes, etc ; 2° de procéder ou de faire procéder à la destruction des hannetons ; 3° de détruire ou de faire détruire les chardons, la cuscute, l'épine-vinette, l'orobanche ; 4° de détruire ou faire détruire le gui sur les arbres.

Pour tous renseignements, consulter les affiches.

Etat civil :

Naissances. — Madeleine Riest, rue des Ecoles 3 ; Solange Tardy, rue Joyeuse, 15.

Publications de mariages. — Claude Deschamps, instituteur, et Georgette Pérard, institutrice à Sancoins ; Claude Durand, forgeron à Cluny (Saône-et-Loire), et Lucienne Bertrand ; Pierre Millier, employé de chemin de fer, et Marguerite Desmoulières, couturière ; Gustave Hérault, journalier à Lignières, et Clémence Bourre.

Décès. — Marie Chatain, veuve Viniger, 63 ans boulevard de Strasbourg, 5 ; Marie Giet, veuve Alamy, 75 ans, rue Taillegrain ; Gilbert Genest, 67 ans, cour Eugène, 4 ; Marie Maudin, veuve Tetenoire, 66 ans, rue Bourbonnoux, 15 ; Victor Peragin, 60 ans rue d'Auron 97.

ARGENT-SUR-SAULDRE

Procès-verbal. — Sylvain Delaforge, 30 ans, sujet belge, carrier, s'est vu dresser procès-verbal pour ne pas avoir fait remplacer sa carte d'identité qui était périmée depuis le 1er janvier 1925.

BOULLERET

Bris de clôture. — M. Hugues Berthoux, 66 ans, régisseur au château du Pezeau, ayant constaté que la serrure d'une porte en fer avait été brisée, a déposé une plainte à la gendarmerie. Une enquête est ouverte.

CHARENTON

Tapage injurieux. — Deux marinières, Jeanne Guillemet, 23 ans, et Madeleine Sarraut, 19 ans, ont été gratifiées de chacune un procès-verbal pour tapage injurieux sur la voie publique.

Police des chiens. — Procès-verbal a été dressé contre Michel Bouchaud, 42 ans, marinier à Marseilles-les-Aubigny, pour avoir laissé son chien sans collier, divaguer sur la voie publique.

CHATEAUNEUF

Coups. — Une vive discussion eut lieu entre Ernest Denisson, 28 ans, charretier, Jean Ausseur 51 ans, et son fils Albert Ausseur, 25 ans. Ces derniers auraient porté des coups à leur antagoniste. Une enquête est ouverte.

Vol. — Rémy Hérault, 56 ans négociant, a porté plainte contre un inconnu qui s'est introduit dans une cabane dite « Mal Mort », et lui a dérobé deux binettes et une chaîne de charrue.

L'auteur de ce vol est recherché.

SAINT-DOULCHARD

Vol. — Une des nuits dernières, un vol de deux lapins et de 6 poulets a été commis au préjudice de M. Pierre Proun, fermier. Une enquête est ouverte.

JUSSY-LE-CHAUDRIER

Défaut d'éclairage. — Procès-verbal a été dressé contre Henri Tollet, 46 ans, hongreur à Précy, qui n'avait pas muni sa voiture d'une lanterne allumée malgré l'obscurité.

Vandalisme. — Des peupliers avaient été plantés par les soins de la municipalité dans un terrain communal dit « Les Bruyères-du-Chien ». Deux de ces arbres ont été coupés quelques jours après la plantation, et deux autres ces jours derniers.

Le maire a porté plainte contre inconnu.

La foire aux vins des côtes du Cher

La deuxième Foire-Exposition des vins des Côtes du Cher et de Sologne, sous la présidence de M. Bovier-Lapierre, ministre des pensions, aura lieu dimanche 8 et lundi 9 février.

Voici le programme :

Dimanche 8 février, à 8 heures, ouverture de la Foire aux vins ; à 12 heures, grand banquet; à 15 heures, visite du ministre à la foire ; 16 heures, lecture du palmarès.

Lundi 9 février, continuation de la Foire.

NERONDES

ASSOCIATION DES MUTILES DE GUERRE

Une conférence sera faite par M. Boyer, président du groupe du Cher, le dimanche 25 janvier, à 14 heures précises, salle de la mairie. Présence urgente pour tous les intéresssés du canton.

Ordre du jour : Amélioration des pensions pour les ascendants, veuves et mutilés.

LERE

Commencement d'incendie. — Ces jours derniers un commencement d'incendie s'est déclaré à la scierie mécanique de M. Labourreur. Le sinistre, combattu énergiquement dans son début, a pu être circonscrit. Les dégâts sont peu importants.

CHEZAL-BENOIT

Injures. — M. Pierre Hérault, 60 ans, portier, a porté plainte contre un infirmier de la colonie qui l'aurait injurié et menacé.

DAMPIERRE-EN-CROT

Défaut d'éclairage. — André Foucher, 26 ans, cultivateur au « Bois d'Yonne », qui conduisait une voiture dépourvue de feux blancs à l'avant et rouges à l'arrière, s'est vu dresser procès-verbal.

LE CHATELET

Insuffisance d'éclairage. — M. Vincent Laforêt, 49 ans, marchand de grains à Vesdun, qui avait omis d'éclairer à l'arrière, son camion-automobile, s'est vu dresser procès-verbal.

LIGNIERES

Mouvement de la population en 1924. — Naissances, 23 ; mariages, 17 ; décès, 55.

Excédent des décès sur les naissances, 32.

Défaut d'éclairage. — Auguste Giraud, 55 ans, propriétaire à Saint-Hilaire-en-Lignières, a été l'objet d'un procès-verbal pour défaut d'éclairage à sa voiture.

MERY-ES-BOIS

Encombrement de la voie publique. — François Gaumichon, 39 ans, marchand de vaisselle à La Chapelle-d'Angillon, pour avoir abandonné sa voiture attelée, dans la rue, a été gratifié d'un procès-verbal.

NERONDES

A l'Association des mutilés de la guerre. — Une conférence sera faite par M. Boyer, président du groupe du Cher, le dimanche 25 courant, à 14 heures, salle de la mairie. Ordre du jour : Augmentation des pensions pour les ascendants, veuves, orphelins et mutilés.

ORVAL

Accident. — M. Jacques Régnault, propriétaire aux Epourneaux, a été victime d'un accident entre Orval et Rouzais. Sa voiture monta sur un tas de cailloux et versa à gauche. M. Régnault fut violemment projeté sur le sol où il resta évanoui.

SAULZAIS-LE-POTIER

Eclairez vos vélos. — Ernest Accolas, 24 ans, cultivateur à Vesdun, Eugène Giraud, 40 ans, journalier à Epineuil, et Paul Autissier, 21 ans, domestique, ont été gratifiés chacun d'une contravention pour avoir circulé sur des bicyclettes non éclairées.

SAVIGNY-EN-SANCERRE

Etat civil :

Naissance. — Raymond Debain, aux Gâteaux.

Publications de mariages. — Pierre Chigot, cultivateur à Vailly-sur-Sauldre, et Marie Agogué, à Savigny ; Gaston Archambault, boucher, et Jeanne Bailly, à Savigny.

Décès. — Patient Pellerin, 73 ans, cultivateur à La Roptière.

Mouvement de la population en 1924. — Naissances, 15 ; publications de mariages, 17 ; mariages, 10 ; décès, 27.

SURY-ES-BOIS

Arrestation. — Les gendarmes ont arrêté à Sancerre, Eugène Brault, 60 ans, journalier, pour vagabondage et mendicité. Il a été écroué.

VASSELAY

Incendie. — Un incendie a éclaté lundi dernier, dans un hangar appartenant à M. Silvain Maupoux, fermier au Tureau. Les pompiers ont pu circonscrire l'incendie. Les pertes sont évaluées environ 1.000 francs. Il y a assurance. Les causes du sinistre sont inconnues.

VIERZON-BOURGNEUF

Etat civil :

Naissance. — Marcel Maingault.

VIERZON FORGES

Etat civil :

Naissance. — Hubert Rochet.

Acte de bravoure. — M. Antoine Perru, dans la traversée de Vierzon-Forges, a arrêté un cheval emballé qui aurait pu causer de graves accidents.

VIERZON-VILLAGES

Etat civil :

Naissances. — Rodolphe Laudat ; André Barillet ; Marcel Duprez ; Edmond Ligneelet.

Décès. — Théodore Plasson, 73 ans ; Julienne Rémond, 63 ans ; Marie Lafond, 69 ans ; Jean Defaux, 83 ans.

CHEMINS DE FER ECONOMIQUES

Réseau de la Nièvre

A l'occasion du concours général agricole annuel, qui doit avoir lieu à Nevers, du 29 janvier au 1er février 1925, les coupons de retour des billets d'Aller et retour délivrés à partir du 28 janvier pour Nevers P.-L.-M., Nevers-Ville et l'arrêt de la rue de Paris à Nevers, seront valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains du lundi 2 février 1925.

SAONE-&-LOIRE

CHAROLLES

CONCOURS DEPARTEMENTAL DE LA RACE BOVINE CHAROLLAISE DES 22, 23, 24 ET 25 JANVIER

Liste des membres du jury nommés par arrêté de M. le préfet de Saône-et-Loire :

MM. Advenier-Dupasquier à Chevagnes (Allier) ; Alexandre Louis, éleveur trésorier de la Société d'Agriculture d'Autun à Saint-Léger-sous-Beuvray ; Louis Batiot, à la Marronière, commune de Bourg-sous-La-Roche (Vendée) ; Bertrand, président de la société d'agriculture de Roanne, La Pacaudière (Loire) ; Auguste Bertrand, à Mont, par Magny-Cours (Nièvre) ; Lucien Blanc, à Dompierre-sur-Besbre (Allier) ; Bradu, professeur à l'école d'agriculture de Glion (Indre) ; Antoine Buchet à l'Espinasse, par Saint-Germain-l'Espinasse (Loire) ; Buchet-Desforges, au Chalet, par Cosne (Nièvre) ; Emile Charpin, aux Fourneaux, à Bourbon-Lancy ; Charlier, à Beaulon (Allier) ; Chatelain, président du syndicat agricole à Sigournais (Vendée) ; Chatelain, 17, rue Gambetta, à Nevers ; Jacques Chèzes, à Palinges ; Albert Clair, ancien conseiller général, ancien maire de Saint-Emiland ; Antoine Clément, à Saint-Julien-de Givry ; René Coquart, propriétaire à Marly-sous-Issy ; Coqeugniot, propriétaire à L'Abbaye, commune de Millery, par Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) ; Cozenot François, à Luneau (Allier) ; Antoine Dermazin, dit Antonin, membre du bureau de la société d'agriculture d'Autun, agriculteur éleveur à Autun ; Dodat, au Chêne, par la Ferté-Hauterive (Allier) ; Douhéret, à Montcenis ; Jules Ducroux, à Sarry ; Duriat à Salnay (Vitry-sur-Loire) ; Paul Fénéon, à Commune, Martigny-le-Comte ; Fournier, à Saint-Martin d'Estréaux (Loire) ; Frontière père, propriétaire à Rigny-sur-Arroux ; Gailleton, président de l'office agricole départemental, conseiller général de La Guiche ; Eugène Gendreau, au Poirée-sur-Vic (Vendée) ; Gouttepagnon, président du syndicat des agriculteurs de la Vendée, à La Pouzères (Vendée) ; Joanny Gravière, agriculteur à Chatelperron, par Jaligny (Allier) ; Jean Guichard, propriétaire à Varenne-Reuillon ; Jean-Marie Guinet, à Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne ; Lamaizière, à Vaeilles, par Feurs (Loire) ; Lanier, éleveur à Argenton-sur-Creuse (Indre); Denis Lasset, agriculteur à Chalmoux ; Mainaud, à Vougy (Loire) ; Joanny Marillier, à Anzy-le-Duc ; René Maringe, à Champlain, par Premery (Nièvre) ; Massé à Germigny (Cher) ; Philippe Merle, propriétaire à Saint-Germain-en-Brionnais ; Emile Méténier, à Cronat ; Antoine Niviers, à Gouise (Allier) ; Nouveau, membre de l'office agricole départemental à Saint-Symphorien-de-Marmagne ; Hugues, ancien maire à Hautefond ; Poncet, conseiller général, maire de la Motte-Saint-Jean ; Nicolas Prost, à Fleury-la-Cour, par Châtillon-en-Bazois (Nièvre) ; Rey Catherin, à Varenne-l'Arconce ; Robert-Perrier, membre de l'office agricole départemental, maire de Sennecey-Le-Grand ; Louis Soucachet, à Menoux (Allier) ; Louis Soulié, éleveur à Marseille-les-Aubigny (Cher) ; Jean Touzet, à Montaiguet (Allier) ; Vincenot, à Saint-Pierre-de-Varennes ; le président de l'agriculture de l'Indre ou son délégué.

Le concours départemental de la race bovine Charollaise s'annonce sous les plus heureux auspices. Nous ne parlerons pas de la qualité des animaux qu'exposent habituellement nos éleveurs. Le prix d'honneur des taureaux de 8 mois n'a-t-il pas l'année dernière obtenu la note 100 sur 100? Mais le nombre des sujets engagés est sensiblement supérieur à celui de 1924 : il est exactement de 51.

Les visiteurs de la région ou étrangers sont dès lors assurés de trouver dans notre centre agricole, dont la réputation n'est plus à faire, des producteurs de tous premiers choix.

Si nous ajoutons que pour la première fois a été annexé au concours une exposition de volailles vivantes et mortes, de miel, de cire de produits de laiterie, on comprendra aisément tout l'intérêt qu'offriront à nos visiteurs les journées des 23, 24 et 25 janvier.

Cette exposition sera installée dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville. La modicité de son prix d'entrée (1 fr. par personne), permettra à tout le monde de la visiter dans les meilleures conditions d'aisance

Elle ne saurait manquer d'attrait : tous les éleveurs et tous les professionnels de la région, et non des moindres, ont répondu avec empressement à l'invitation qui leur avait été adressée.

Dans la pensée de ces organisateurs cette manifestation avicole, n'est toutefois qu'un commencement ; d'autres innovations suivront : qui feront, avec le temps, des journées du concours départemental annuel de la race bovine charollaise une manifestation agricole digne du renom et de la richesse de notre belle région.

SANVIGNES

Mouvement de la population en 1924. — On a enregistré : naissances, 196 ; décès, 63 ; mariages, 59.

MACON

COMITE DEPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LA VIE CHERE

Le comité s'est réuni à la préfecture sous la présidence de M. le préfet de Saône-et-Loire, pour entendre la lecture des divers rapports des commissions.

Tout d'abord M. Berliere, président de la commission de la viande a fait connaître le résultat des démarches faites par lui en vue de donner satisfaction au comité en ouvrant un comptoir pour la vente de la viande frigorifiée. En attendant que d'autres comptoirs de vente soient installés dans les principales villes du département, la vente de ce produit se poursuivra quotidiennement à Mâcon. La viande mise en vente sera de toute première qualité et les prix très notablement inférieurs à ceux de la viande fraîche (50 % sur de nombreux morceaux) M. Berlière a fait espérer que très prochainement ils pourront encore être abaissés. Les prix de vente seront affichés.

M. Labruyère, président de la commission de l'alimentation générale, a fait connaître qu'il se propose de soumettre au comité de nouveaux prix en baisse sur certains produits de première nécessité. Une discussion très intéressante, à laquelle ont pris part notamment MM. Labruyère, Bouveri, Baudier et Bidaut, s'est engagée sur les variations du prix du sucre.

M. Bouveri, président de la commission du charbon, lit un rapport écrit sur la vente du charbon, notamment dans les campagnes. Son exposé donne lieu à une discussion au cours de laquelle MM. Bouveri, Balland-Brugneaux et Villey ont successivement exposé leur manière de voir sur la question. Le comité, adoptant les conclusions du rapporteur, estime qu'il y a lieu d'inviter les compagnie minières à livrer directement le plus possible dans les campagnes le charbon, aux groupements d'acheteurs qui se constitueraient dans le but d'éviter des frais de transport inutiles du combustible de la mine chez des dépositaires qui se trouveraient trop éloignés du lieu de consommation. Il appelle l'attention des mines sur l'opportunité d'agir ainsi qu'à l'occasion de la livraison des charbons utilisés pour les battages et les distillations.

CONCOURS AGRICOLE DE PARIS

Le délai pour la transmission à la préfecture des déclarations des exposants de vins, cidres, poirés et eaux-de-vie au concours général agricole de Paris en 1925, est reporté du 15 au 25 janvier courant

NOUVELLES FOIRES ET NOUVEAUX MARCHES

Par arrêtés préfectoraux, les créations ou transferts ci-dessous ont été autorisés :

Cluny : création de marchés d'animaux gras les premier et troisième lundi de chaque mois.

Romenay : création d'une foire aux chevaux le dernier vendredi du mois de septembre.

Saint-Pierre-le-Vieux : création d'une foire le 7 décembre.

Bellevesvre : création d'un marché aux veaux le vendredi de chaque semaine.

Louhans : création de deux foires aux chevaux les troisième lundi de janvier et de mai.

Mervans : transfert au 6 novembre de la foire du 11 du même mois et création de deux foires, les 25 mars et 21 mai.

LA PRODUCTION VINICOLE EN SAONE-ET-LOIRE

La récolte en vins, dans le département en 1924, s'est élevée, d'après le relevé des déclarations de récoltes, à 1.272.237 hectolitres. Elle n'avait été que de 720.894 hectolitres en 1923.

Pour l'importance de la production, notre département se classe le douzième.

AUTUN

Etat civil :

Naissances. — Alice Perrin, boulevard Laureau ; Maurice Perrin, boulevard Laureau ; Madeleine Mangematin, rue Aux-Maréchaux ; Jacques Leroy, aux Garniers ; Janine Orsal, boulevard Laureau ; Germain Deguin, rue de la Croix-Blanche ; Marie Richin, boulevard Laureau.

Publications de mariages. — Jean-Baptiste Leclerc, garde des eaux et forêts, et Annette Richard à Brion ; Georges Nectoux, cultivateur, et Louise Guillaumeau.

Décès. — Marie Blachier, veuve de Jean-Baptiste Avondo, 79 ans, rue aux Rats ; Etienne Corniaut, 80 ans, Grande-Rue-Marchaux ; Caroline Joannin, épouse de Jacques Leclerc, 80 ans, boulevard Laureau ; Suzanne Bachelet, 74 ans, place du Champ ; Henri Loureau, 81 ans, propriétaire, rue Naudin.

BOURBON-LANCY

Liste électorale. — Les électeurs sont informés que les listes rectificatives de la liste électorale seront déposées au secrétariat de la mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance jusqu'au 4 février inclus.

Arrestation. — Les gendarmes ont procédé à l'arrestation de Jean Chadet, 43 ans, pour tentative de vol. Chadet a été conduit à la maison d'arrêt.

Contraventions. — Des procès-verbaux ont été dressés à : Toussaint Bourbon, 19 ans, pour vol d'un portemonnaie contenant 5 francs, au préjudice de M. Bourbon, de St-Aubin-s-Loire, Ursain Guérinat, 39 ans, à Clermont-Ferrand, pour délit de chasse constaté à Gilly-s-Loire ; Claude Dumont, à Coulanges, pour le même motif.

LE CREUSOT

UN CHARRETIER ROULE SOUS SON TOMBEREAU

Un charretier de l'entreprise de transports Berthier et Gabriet, Jean Charleux, 57 ans, demeurant rue Hoche, 10, conduisait son attelage avenue de Chanliau, lorsqu'il glissa sur le sol verglassé et roula sous son tombereau. Une des roues lui passa sur la jambe gauche qui fut écrasée.

Echos du bal de l'Espérance. — Une collecte faite au cours du bal de l'Espérance, donné samedi soir à la salle des fêtes, a produit la somme de 188 francs, qui a été adressée au comité d'érection du monument aux morts pour la patrie.

Société de tir. — Les membres sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu ce soir, à 20 heures, café de l'industrie, salle du 1er étage. Ordre du jour : compte rendu de l'exercice 1924 ; renouvellement du comité ; questions diverses.

Service pharmaceutique. — Le service sera assuré, aujourd'hui dimanche, par la pharmacie Lenoble, rue du Maréchal-Foch.

Etat civil :

Publications de mariages. — Claude Dumay, manœuvre à Saint-Sernin-du-Bois, et Mathilde Beaufils, rue Lapérouse, 40 ; Pierre Charlot, boulanger, rue Lobert-Lindet, 29, à Lucienne Lobreau, employée de comm., de Saint-Firmin ; Jean Lemoine, pilon, Jean-Bart, 19, et Marie Martin, rue de se, 2.

La Fraternité ouvrière. — Les membres de la société de secours mutuels « La Fraternité Ouvrière » sont prévenus que le président est démissionnaire et qu'ils devront pourvoir à son remplacement à la réunion du 25 janvier prochain.

Classe 1891. — Les conscrits de la classe 1891 sont priés d'assister au banquet qui aura lieu le 1er février, à l'hôtel Gitenet. Se faire inscrire chez M. Blemery, avenue de la Gare, ou chez M. Desmurger, place de l'Eglise, jusqu'au 25 janvier.

Service pharmaceutique. — Le service sera assuré aujourd'hui 18 janvier dimanche par la pharmacie Chambreuil, place du Cen...

Révision des listes électorales. — Le maire donne avis que les listes électorales de 1924 et le tableau rectificatif de 1925, sont déposés au secrétariat de la mairie où chacun peut en prendre connaissance.

Dans le délai de 20 jours, à compter d'aujourd'hui, tout citoyen remplissant les conditions exigées par la loi du 29 juillet 1913 peut demander soit son inscription, soit sa radiation.

Vol. — Dix litres de vin blanc ont été soustraits au préjudice de la Cie P.-L.-M. sur le parcours Saint-Etienne-Digoin. D'après l'enquête faite, il est presque certain que le vol a été commis avant l'arrivée en gare de Paray ou à cette gare.

MARCIGNY

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS

Une réunion des anciens combattants et démobilisés de la grande guerre aura lieu demain dimanche 18 janvier, salle du théâtre de Marcigny, à 14 heures 30 très précises.

Cette réunion a pour but de reconstituer une Association amicale d'anciens combattants, ainsi qu'il avait été décidé lors du dernier banquet. Des convocations individuelles ont été envoyées. Les combattants qui ne seraient pas touchés par ces convocations sont priés d'excuser le comité d'organisation.

Nomination. — M. Pierre Devillard, gendarme, vient d'être nommé brigadier de gendarmerie de 4e classe, avec affectation à la brigade de Vermenton (Yonne).

Liste électorale. — Les habitants sont prévenus que le tableau contenant les additions et retranchements faits par la commission à la liste électorale de la commune, est déposé au secrétariat de la mairie et sera communiqué à tout requérant jusqu'au 4 février inclus, tous les jours, de 9 heures à midi, et de 14 à 17 heures. Pendant ce délai, les demandes en inscription ou en radiation seront reçues à la mairie, pour être jugées conformément à la loi.

PARAY-LE-MONIAL

Concert-conférence. — Aujourd'hui dimanche à 15 heures, salle des œuvres, concert-conférence.

M. le chanoine de Saiserey sous-directeur diocésain des œuvres, parlera de la « Défense du Foyer ».

La conférence sera suivie d'une séance cinématographique. Au programme encore : Tableaux figurés par les Anciennes élèves de Jeanne-d'Arc, avec chants adaptés au sujet ; « Mystère de Noël » et « Jeanne d'Arc » chantant ses voix ».

Les dames et les jeunes filles de la localité sont spécialement invitées : l'entrée est gratuite

Boule Parodienne. — La Société se réunira, en assemblée générale, le 20 courant, 20 heures, au foyer du Théâtre.

Ordre du jour : Situation morale et financière de la Société ; renouvellement des membres du bureau ; paiement des cotisations ; concours régional ; questions diverses.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Route du Littoral Méditerranéen

Des services automobiles quotidiens fonctionneront, pour la première fois, du 5 janvier au 5 mai 1925, entre Marseille et Menton ; ils permettront de visiter tout le littoral méditerranéen, en passant par Cassis ; La Ciotat ; Bandol ; Toulon ; Hyères ; La Côte des Maures et de l'Estérel ; Cannes ; Nice · Monte-Carlo.

Pour tous renseignements sur ces services, demander le prospectus détaillé dans les agences et bureaux P.-L.-M. de renseignements.

FEUILLETON DE "PARIS-CENTRE" — 41 —

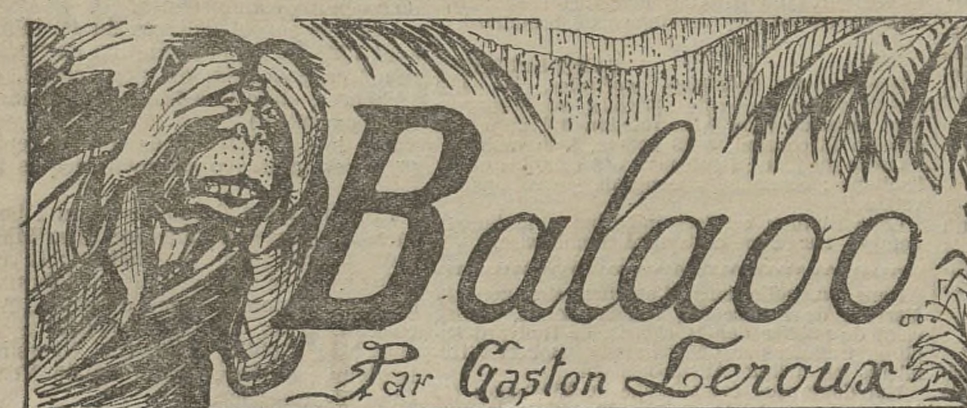

(Suite)

Et il ne douta plus que son enfant n'eût été le butin convoité de cette bataille de sauvages. Sa pensée, plus rouge que la forêt crépusculaire en flammes, lui développa d'un coup toutes les phases du tournoi de mort et de sang.

Les brutes hommes s'étaient dressés contre l'animal en lui voyant une si belle proie et ils avaient voulu, eux aussi, la lui ravir.

Ils étaient morts, et Balaoo avait transporté ailleurs l'objet sacré de cette lutte de dieux. Balaoo !.. Balaoo !...

Moabit soudain tomba dans la nuit noire, et Coriolis se heurta aux murailles vivantes de la clairière qui referma sur lui ses bras de branches et ses mains de feuilles. Et il s'y laissa aller, au bout de son désespoir, comme en un berceau..

Au matin, il se réveilla et il crut rêver encore en voyant, penchée sur lui, la figure triste et grave de Balaoo...

Il voulut crier. Balaoo, le doigt sur la bouche, lui ordonna le silence.

— Prends garde ! dit l'anthropopithèque, dont la voix semblait, pour arriver jusqu'à lui, traverser un lac désespéré de pleurs... Prends garde !... Tu vas la réveiller...

— Est-elle morte ?... Est-elle vivante ?...

— Elle dort et il ne faut pas la réveiller...

Et, le doigt sur la bouche, marchant devant lui, tournant de temps à autre la tête pour constater qu'il était suivi, Balaoo lui fit faire un très grand chemin à travers la forêt. Tout se taisait sur leur passage. Les oiseaux suspendaient leurs chants, et les feuillages cessaient de gémir de joie dans le vent du matin. Le doigt sur la bouche de Balaoo semblait commander le silence à la nature entière, pour qu'elle laissât reposer celle vers qui ils marchaient.

Etait-elle morte ?

Etait-elle vivante ?

Reposait-elle pour l'éternité ?

Ils arrivèrent au Grand Hêtre de Pierrefeu

Balaoo montra à Coriolis l'étage supérieur des feuilles et le chemin qu'il fallait prendre.

Ils montèrent dans l'arbre.

Cet arbre était grand comme un petit bois qui eût entouré la demeure particulière de Balaoo.

Et on arriva à la demeure particulière à la hutte bâtie dans le style de la forêt de Bandang, et que Coriolis (qui se rappelait les huttes élevées par les anthropopithèques sur les mangliers des marécages) ne s'étonna point du tout de trouver là.

Seulement, à cette hutte, il y avait une porte comme chez les hommes.

Il poussa la porte, cependant que Balaoo de plus en plus triste et de plus en plus poli comme un quelconque homme qui prie un étranger de franchir sa demeure, se tenait modestement derrière lui.

Coriolis poussa la porte et il se trouva devant Madeleine étendue sur un lit de feuilles sèches et recouverte décemment d'une couverture qu'il se rappela lui avoir dérobée jadis dans son cabriolet.

Madeleine était pâle comme une morte.

Au bruit que fit son père en entrant, elle ouvrit les yeux. Et deux syllabes glissèrent entre ses lèvres exsangues.

— Papa !...

Coriolis tomba à genoux devant son enfant, souleva cette tête chérie, la pressa sur son cœur et l'arrosa de ses larmes.

— Pardon ... Pardon ...

— Pardon de quoi, mon papa ?... Balaoo ne t'a rien dit ? Embrasse-le.. c'est lui qui m'a sauvée !..

Le regard de Coriolis allait de Madeleine à Balaoo qui, sur le seuil, détournait la tête pour qu'on ne le vit pas pleurer.

— Comment ! il t'a sauvée ?

Alors, Madeleine, entourant de ses deux bras tremblants le cou de son père, lui confia la terrible histoire à l'oreille : l'enlèvement dans la chambre de Moulins par Elie l'albinos..

....

Le fils de la mère Vautrin avait dû apprendre le mariage de celle qu'il n'avait cessé d'aimer et la prochaine arrivée des nouveaux époux à Clermont-Ferrand. La résolution qu'il avait prise subitement d'aller se mettre sur leur route, comme une bête à l'affût pour se jeter sur sa proie, au passage, en disait long sur la mentalité des Trois Individus qui, depuis des années chassés définitivement de la société des hommes par leur condamnation à mort, vivaient au fond de la forêt comme des animaux sauvages.

Mais si Hubert et Siméon ne vivaient plus que pour manger et pour respirer au creux de leur tannière, le cœur d'Elie s'animait encore de temps à autre, farouchement, au souvenir d'une forme blanche, apparue jadis, quand il rentrait le matin de ses chasses clandestines, au seuil de la plaine et au seuil de l'aurore. L'image de Madeleine vivait au fond de ce cerveau de brute et s'il en était arrivé à ne plus prononcer un mot, à ne plus répondre à l'appel de ses frères, c'est qu'il ne cessait de converser avec l'image de Madeleine et de lui dire des choses qui ne devaient être confiées à personne.

En errant avec ses frères comme un chacal autour des villages qu'ils terrorisaient encore, par périodes, de leurs rapines, Elie fut mis au courant du retour prochain de Madeleine à Clermont avec son jeune époux.

Il ne dit rien à ses frères, se rendit à Clermont, vint se renseigner dans le voisinage de la rue de l'Ecu et remonta jusqu'à Moulins.

Son but était d'enlever Madeleine avant son arrivée dans le chef-lieu du Puy-de-Dôme.

Là, il lui eût peut-être fallu renoncer à on sinistre projet. Tandis que s'il ravissait Madeleine en pleine campagne, il se faisait fort, ne voyageant avec sa proie que de nuit, de regagner le repaire de la forêt

Monter dans le train et profiter d'un arrêt à une station secondaire, ou même du ralentissement du convoi à certains passages qu'il connaissait, et bondir dans la nuit avec la jeune femme dans ses bras, tel était le plan extrêmement simple que pouvait concevoir son cerveau de brute.

Les événements se chargèrent encore de simplifier les choses.

A Moulins, il vit descendre du convoi Madeleine et Patrice.

C'est tout juste s'il eut la force de se retenir de la saisir, là, sur le quai, au milieu des voyageurs. Si elle n'avait passé si vite, au bras de Patrice, peut-être aurait-il tenté le coup. Il se sentait le cœur bouillonnant, des flammes au cerveau et tout tremblant de l'impatience de son rapt.

A l'hôtel, il entra carrément derrière eux mais continua, attentif, son chemin dans la cour. Une fenêtre s'éclairait, et il vit l'ombre de Madeleine. Dix minutes plus tard, Madeleine était dans ses bras ; son poing étouffait la bouche hurlante et il la jetait à demi morte dans une carriole sur le siège de laquelle il bondit.

Il s'arrêta, quand la bête, expirante, s'abattit dans les brancards

Il avait fait un long chemin sur la route de Paris, remontant du côté opposé au pays de Cerdogne ; et ceci devait dépister, quesques heures plus tard, Patrice d'abord, Coriolis, accouru ensuite.

Enfin, les événements déclenchés par Gabriel achevèrent, par leur coïncidence, de donner la tranquillité au ravisseur qui s'acheminait à petites et prudentes étapes vers la carrière de Moabit.

Il ne disait pas un mot à Madeleine, mais il la forçait à boire et à manger par la terreur.

Madeleine espéra un instant que les recherches dont elle devait être l'objet actif et désespéré aboutiraient avant que le misérable l'eût enfermée pour toujours dans quelqu'une de ces affreuses carrières de Moabit dont on prenait le chemin. Elle en connaissait la terrible légende, toute peuplée de fantômes, de cadavres, tapissée de squelettes et de trésors.

Mais la forêt se referma sur eux avant que le secours fût venu, et ils arrivèrent à Moabit.

Les deux frères accueillirent en silence l'albinos et sa proie toute blanche. Elle leur dit :

— Voici celle qui sera ma femme, la femme d'Elie de Moabit.

Les autres s'avancèrent sur elle avec des regards de flamme. Elle vit qu'ils étaient armés et qu'ils se regardaient tous trois avec une grande haine. Elle comprit que les Trois Frères allaient se battre et qu'elle serait le butin du vainqueur.

Et les autres, avec leurs bras terribles, se l'arrachaient déjà ; déjà elle sentait autour d'elle leurs poings monstrueux qui la déchiraient, quand elle poussa un grand cri qui roula au fond des échos de la forêt : Balaoo !... Balaoo !...

Et Balaoo parut.

Ah ! ce fut un combat de géants, une lutte mythologique avec la foudre du fusil moderne en plus. Mais, soit que les dieux anthropopithèques veillassent avec un soin jaloux sur leur héros terrestre, soit que la nature l'eût doué d'une chair impénétrable au vulgaire plomb de chasse des hommes, la foudre humaine fut impuissante à arrêter l'élan de ses bras vengeurs.

La forêt elle-même l'arma du terrible glaive, et l'arme tournoya autour des fronts...

Balaoo ! Balaoo ! Il était venu ! Il frappait pour elle ! Il tuait pour elle ses trois frères de la forêt !

En vain avait-elle appelé les hommes ! nul n'était venu ! Mais elle n'avait eu qu'à prononcer son nom pour qu'il se ruât dans la mêlée et en sortît vainqueur, le cher, formidable et doux et terrible Balaoo !...

Et pour elle, pour elle qui avait regardé Patrice tirer sur Balaoo sans qu'elle eût détourné son bras, pour elle qui... genoux, au centre de Moabit, pendant que se déroulait le combat, ressemblait à un grand lis blanc !

Ah ! dans les tournois, y eut-il jamais un chevalier plus redoutable ? frappant d'estoc et de taille et de ses doigts de mains de souliers !... Balaoo !... Balaoo !.. frappe ! abats ! voilà pour Siméon !... et puis pour Elie !... Quant à Hubert, il faut lui réserver ton coup le plus rude.

(A suivre)

LES ARTS AU PAYS DU CENTRE

A propos du centenaire de la mort d'un peintre célèbre

ANNE-LOUIS GIRODET-TRIOSON (1767-1824)

Pour commémorer le centenaire de la mort d'un de ses plus illustres enfants, Montargis a — le 9 décembre dernier — sur la façade portant le numéro 26 de la rue de la Chaussée, fait apposer une plaque rappelant que Girodet-Trioson est né en cette maison.

Au Louvre, qui n'est point resté en une muette admiration devant Atala au Tombeau *? Chef-d'œuvre où Girodet se montre l'éloquent interprète de Châteaubriand.*

Les Nivernais se doutent-ils que le musée de Varzy a la fortune de posséder de ce peintre célèbre une toile représentant l'idée première de ce chef-d'œuvre ?

Mais tout d'abord, laissez-moi vous rappeler la vie de cet élève du grand David, qui, avec Gérard et Gros, occupe une place si grande dans l'art de la peinture au début du XIXe siècle et dont David en fut très justement appelé le père.

Anne-Louis GIRODET-TRIOSON — LE TOMBEAU D'ATALA (Musée du Louvre)
Phot. E. BELLE. — Cl. Paris-Centre

Anne-Louis Girodet de Roussy, naquit à Montargis le 5 janvier 1767. Très jeune, il perdit son père, directeur des domaines du duc d'Orléans. Il eut pour tuteur le docteur Trioson, médecin des armées, qui l'adopta après la mort de son fils. En filiale reconnaissance, Girodet prit le nom de son père adoptif pour le joindre au sien.

Destiné à l'architecture, puis au métier des armes, le jeune Girodet n'avait de goût que pour la peinture. Sa mère s'en vint à Paris, soumettre à David, les essais de son fils et lui demander conseil pour son avenir. Celui-ci lui répondit : « Votre fils sera un peintre ».

Placé chez ce grand artiste, ses progrès furent si rapides qu'à la troisième année au concours de 1789, il remportait avec Joseph vendu par ses frères, *le grand prix de peinture.*

Il part pour l'Italie ; il avait vingt-trois ans.

Dans la Ville Eternelle, le jeune lauréat, nature singulière, mystérieux et fantasque, préfère travailler presque toujours chez lui, isolément, que de fréquenter les salles de l'Académie.

C'est dans sa chambre qu'il peignit le Sommeil d'Endymion, *dont la présentation à l'école ravit le public romain. Exposée à Paris, au salon de 1792, la délicatesse de l'allégorie, le charme, l'effet mystérieux des jeux de lumière de cette œuvre de rêve, rare pour l'époque et qui devait impressionner si fortement ce grand songeur que fut Prud'hon, fit que son apparition à Paris obtint un succès tout aussi considérable qu'à Rome.*

Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès, *qui orne une des salles de l'école de médecine de Paris, vint ensuite.*

C'est au moment où Girodet donnait les dernières touches à ce tableau, que le développement pris par la Révolution française occasionna à Rome une émeute autour de l'Académie de France. Cela, parce que l'écusson aux fleurs de lys avait été enlevé pour faire place aux armes de la République.

Les élèves de l'Académie s'enfuirent à Naples, seul Girodet et son ami Péquinot refusèrent de les suivre. Tous les deux ils s'étaient mis en devoir de peindre le nouvel écusson, et c'est au moment où ils posaient leurs pinceaux, que l'émeute en trombe fit irruption dans l'hôtel de l'Académie, brisant tout sur son passage. Avec beaucoup de peine, ils parvinrent à s'enfuir et rejoindre leurs camarades à Naples, où Girodet étudia alors le paysage. Mais là, ses tribulations ne s'arrêtèrent point.

La rupture de Naples avec la République française l'obligea à nouveau de fuir. Il séjourna quelque temps à Venise ; mais la tempête à son tour règne en la ville des Doges. Le voilà fuyant et cherchant abri dans les monts Euganéens. Il y est découvert par les sbires, arrêté, garrotté et jeté en prison.

Libre, il revint à Paris après cinq années d'absence.

Pendant les trois années qui suivirent son retour d'Italie — il avait obtenu un logement au Louvre — Girodet ne se livra qu'à des recherches, des ébauches, des portraits. Et déjà des rivaux envieux exultaient de joie à la pensée que tout comme Endymion, *il ne se réveillerait plus de son perpétuel sommeil.*

*La présentation du tableau d'*Ossian *suivi de* Danaé, *des* Quatre Saisons, *puis de* Fingal, *commandé par Bonaparte, vint prouver aux envieux qu'ils s'étaient lourdement trompés et, à l'avance, trop réjouis.*

Quatre années de labeur lui suffisent pour amener à l'état de chef-d'œuvre la Scène du Déluge *qui, au concours décennal de 1810, eut le premier prix et l'emporta sur cette toile déjà célèbre* Les Sabines, *présentée par son maître David qui n'obtint que la première mention.*

Atala au Tombeau *parut au salon de* 1808.

Dans le tableau du Louvre, Atala est portée au tombeau par Chactas et le père Aubry, avec une douleur d'une grandeur simple et touchante. Près de la fosse creusée à l'entrée d'une grotte sombre, Chactas plié par sa douleur étreint en embrassant les genoux de la jeune vierge, dont le corps tout irradié d'une céleste lumière est soutenu par les mains mutilées du pieux et vaillant missionnaire.

Le tableau du musée de Varzy, vraisemblablement postérieur à celui du Louvre, diffère sensiblement avec le texte du roman de Châteaubriand :

« Atala expire dans les bras du père Aubry à la vue de l'ombre de son amant Chactas mort en combattant les naturels de son pays. »

L'emphase y est plus grandiloquente, le vieil ermite ne porte pas la bure, avec son opulente chevelure romantique, il s'apparente à un père noble. Son visage est plus profondément attristé que dans celui du Louvre et ses larmes expriment le plus amer chagrin d'avoir recueilli le dernier soupir de cette vierge dont la mort n'a point encore de ses griffes marqué le beau visage.

Il est présumable que Girodet n'a abandonné cette première composition pour celle que nous admirons au Louvre pour mieux suivre et interpréter plus fidèlement l'œuvre de l'illustre écrivain.

Pour l'instruction et satisfaire la curiosité de ses visiteurs, le musée de Varzy offre une copie réduite du Louvre, ce qui permet au public d'admirer tout en comparant les deux scènes différentes que les pages du roman d'Atala inspirèrent au pinceau de Girodet.

M. Grasset l'aîné, l'infatigable collectionneur charitois, à qui le musée de Varzy est redevable du nombre et de ses plus purs trésors, dont il resta jusqu'à sa mort le dévoué conservateur, M. Grasset, dans une brochure, parue en 1872, nous dit comment l'œuvre de Girodet trouva enfin asile parmi les collections varzycoises.

A son décès, Girodet ne laissant aucun héritier direct, les toiles garnissant son atelier furent partagées entre ses parents les plus proches. A la mort de l'un d'eux, les quelques peintures de son partage furent vendues. Un maître de dessin, M. Lédé, alors fixé à Corbigny, acheta entre autres toiles, celle représentant la Mort d'Atala.

Ce monsieur Lédé, nommé professeur de dessin au collège de Clamecy, mourut en cette ville, célibataire et sans parents connus. Aux enchères, tout ce qui lui appartenait, à vil prix fut dispersé, au point que la toile de Girodet, achetée pour la somme de quarante francs, pour la même somme fut revendue au musée de Varzy.

Ce tableau — peut-être à cause de la modicité de son prix d'achat — resta quelque temps sans être apprécié, il est juste de dire que le musée était dans sa période de début.

Depuis, en ce reliquaire d'art où, avec la céramique nivernaise, l'art davidien domine, l'œuvre de Girodet y a repris tout son rayonnement, toute sa valeur documentaire.

Quoique Girodet, membre de l'Institut, académie des Beaux-Arts, chevalier de la Légion d'honneur, ait produit en assez grand nombre de tableaux, le Louvre n'en possède que trois, œuvres capitales, il est vrai. Ce sont : Le Sommeil d'Endymion, *la* Scène du Déluge *et* Atala au Tombeau.

Au musée de Versailles, on y remarque : la Révolte du Caire, Napoléon recevant les clés de la ville de Vienne, *le* Portrait de Napoléon *(Charles-Marie), père de l'empereur et le* Portrait de Belley, *député de Saint-Domingue.*

C'est en l'année 1819, *que Girodet acheva* Pygmalion et Galathée, *que tout Paris alla admirer et que le roi Louis XVIII voulut visiter.*

L'ancien directeur des Beaux-Arts, M. Charles Blanc, a tenu, dans son Histoire des Peintres, *à consigner cette visite royale :*

« Le roi Louis XVIII, voulant se rendre compte de la valeur de Pygmalion et Galathée, *un matin, sur les neuf heures, Girodet-Trioson fut admis à lui présenter son œuvre.*

« Après quelques instants de silence, le roi s'écria : — Ah ! c'est superbe ! Puis il ajouta — Monsieur Girodet, n'étiez-vous pas vous-même, en présence de votre Galathée, dans la situation de Pygmalion ?

« — Sire, répondit l'artiste, je crois ne l'avoir jamais regardée qu'avec les yeux d'un père ; mais ce dont je suis assuré, c'est qu'en ce moment je suis beaucoup plus heureux que Pygmalion ».

Cette heureuse journée fut marquée d'une pierre blanche. Mais hélas ! Galathée *fut son dernier tribut à l'Art.*

Girodet, fatigué, ne fit plus que quelques dessins, quelques esquisses, quelques portraits, entre autres ceux de Cathelineau, Bonchamp, Merlin de Douai, *et* Madame Reizet, *portraits longuement travaillés et qui épuisèrent ses dernières forces.*

Sentant venir sa fin prochaine, il se fit porter dans son atelier, pour adresser un suprême adieu à ses œuvres, avant que ses yeux presque éteints ne se ferment à jamais.

Il mourut à Paris, en l'année 1824, *il n'avait que cinquante-sept ans.*

Sur son cercueil, le roi Louis XVIII ordonna que le croix d'officier qu'il lui destinait fut placée.

Le centenaire de la mort de ce peintre célèbre est pour nous l'occasion de dire à tous nos voisins du Centre et aux Nivernais, qui ne connaissent que de réputation le musée de l'aimable et coquette ville de Varzy, de ne point manquer de lui rendre visite.

On en revient plus riche de souvenirs et émerveillé. GUI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 janvier. — Il y a peu de choses à dire sur cette séance, si ce n'est que l'irrégularité et le manque d'affaires ont dominé pendant toute sa durée. Au marché des changes, qui, le samedi, se termine avant l'ouverture de la Bourse des valeurs, un établissement de crédit, dont les attaches officielles sont connues, a vendu un chiffre très important de livres sterling, qui ont été absorbées facilement, sans influencer les cours. S'agit-il d'une intervention et le fait se renouvellerait-il ? C'est ce que la semaine nous apprendra.

L'irrégularité domine aux valeurs de Pétroles. Pétrofina, ferme au début, à 1060, fléchit à 1056, ce qui est peu de chose, vu la réaction générale de la cote. On liquide, paraît-il, dans une charge d'agents de change, une importante quantité de Pétrole premier et la cote s'en ressent. Fléchissant de 202 à 177, pour se relever en clôture à 188, Wyoming, qui semble avoir atteint ses cours les plus bas, fait l'objet d'une reprise minime, mais significative, à 374 et 370, contre 368. Marché un peu calme sur le Rio, qui termine cependant aux environs immédiats de son premier cours, à 3716 après 3715 et 3745 au plus haut.

Sur le groupe des mines, Mozambique reste bien tenue à 60.75 après 61, de même que Tanganika à 209 contre 203 hier. Au comptant, reprise des Wagons-Lits à 1719 et 1724.

Clôture en général irrégulière et plutôt faible.

M. de SAINT-PHALLE et Cie,
45, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.
15, rue Gambetta, Nevers.
14 et 16, place Cortet, à Moulins (Allier),
11 bis, rue Mayet-Genetry, Bourges (Cher).

BOURSE DE PARIS

du 17 janvier 1925

A TERME

VALEURS	Cours de la veille	Cours du jour
	418	418
Air liquide	810	819
Azote	2630	2015
Bakou	1.7	194
Balia-Karaïdin	...	...
Banq. de France	...	...
— de l'Algérie	845	863
— Imp. Ottom.	726	724
— Nat. Créd.	569	561
— Nat. Mexiq.	1445	1422
— Paris & P.-B.	...	...
— Privée	288	292
— Transatl.	921	914
— Union-Paris	558	581
Beïdo	344	350
Brakpan Mines Ltd	...	...
Câbles télégraph.	16 75	16 75
Camp Bird	157 50	161 50
Caoutchoucs	643	661
Caoutc. Indo-Chine	24	24 25
Cape Copper	1167	1152
Central Mining	385	380
Chargeurs réunis	94 50	94 50
Chartered	95 50	95 75
Chem. Ott. (obl.)	612	614
Courrières	367 50	359 50
City Deep	298	292
Colombia	1006	1050
Comp. Algérienne	962	965
Compt. Nat. d'Esc.	180	179
Concordia	29	29 25
Corocoro Un Cop.	715	713
Crédit Comm. Fr.	2625	2636
Crédit fonc. Eg.	1345	1336
Crédit fonc. Franç.	1618	1622
Crédit Lyonnais	502	508
Crédit mobil. Fr.	265	268
Crown Mines	550	537
Dabrowa	1067	1072
De Beers ord.	1062	1054
— préf.	903	903
Dist. Par. d'Elec.	74 75	74 75
East. Int. Rubber	54 75	55 25
East. R. Pr. Min.	1352	1356
Electric. (C. gén.)	...	...
Electr. Gaz Nord	1082	1080
Electro-Mét. Dives	...	...
Est	148 50	147
Estrellas	356	303
Financ. Pétroles	300	301
Forges Nord et Est	...	...
Forges Jeumont	453	452
Franco-Polonaise	368	370
Franco-Wyoming	291	286
Geduld Proprietar.	99 25	102 50
Goldfields Consol.	77 50	80 50
Grammont	156	156 50
Gula Kal. Rubber	264	205
Hartmann	1140	1156
Hotchkiss et Cie	275	292
Huanchaca	379	375
Huiles de Pétrole	277	281 50
Jagersfontein	177	179
Johannesburg Ltd.	169	171 50
Kuala Lumpur	480	480
Kuhlmann (Etab.)	108	108 50
Langlaagte	736	798
Lautaro Nitrate	35 75	37
Léna Goldfields	391	390
Lens	595	600
Lianosoff fils Nap.	2?9	276
Liévin	220	296
Lorraine Diétrich	...	860
Lyon	1?9	1?9
Malacca Rub. ord.	165 50	167 50
— préf.	310	317
Maltzoff	161	163
Messageries mar.	431	450
Métropolitain Paris	77	79
Mexican Eagle Oil	378	381
Mexico Min. Oro	...	...
Midi	128	129 50
Modderfontein	193 50	200
Montécatini	76 50	79 25
Mount Elliott	59 50	60 75
Mozambique	248	247
Naphte	211	228
Navigat. Afrique N.	1026	1018
Nitrate	970	970
Nord	...	...
Nord-Sud Paris	52 50	54 50
North Caucasian	...	...
Omnibus de Paris	319	318
Oriental Carpet	...	...
Orléans	92 50	95
Orsadi-Back	386	401
Padang	345	345
Pathé-Cinéma	67 25	67
Pékin Syndicate	39 25	37 50
Pena Copper	1820	1825
Penarroya	1065	1056
Petrofina	204	188
Pétroles Premier	98	396
Phosph. Constant.	835	826
Phosph. Gafsa	462	466
Phosph. Tunisiens	740	745
Platine	850	845
Pr. ch. Alais, forg.	1940	1965
Raffin. sucr. Say	316	318
Raisins Corinthe	19 50	19 50
— — Paris	91 25	91
Randfontein Est.	266 50	267 50
Rand Mines	806	804
Ray Consol.	855	862
Rente foncière	3695	3716
Rio Tinto	117	116
Rizeries Extr. Or.	129	131
Robinson Deep	52	52
Russian Oil Ltd.	18	18 20
Russe c. 1re 2e s.	11 [illegible]	12
— 3% or 1896	19 95	20 30
— 5% or 1906	13 20	13 40
— 4½ % 1909	985	996
Santa-Fé (ch. fer)	133	133
Silva Plana	765	765
Société Gén. (n.)	33	33 25
Spassky Copper	1145	1143
Suc. Raff. d'Egypte	8785	8912
Suez	336	333
Tabacs d'Orient	440	441
Tabacs Ottomans	118 50	115
Taganrog	208 50	209
Tanganyika Conc.	...	...
Télégraphie S. F.	275	277 50
Terres Rouges	365 50	369
Tharsis	456	463
Thomson-Houston	131	133
Transatlant. ord.	143	142
Transvaal Land	171	171
Tréfil. Lam. Havre	204	204
Tubes Sosnowice	595	599
Tubize (soie art.)	56 30	56 45
Turc unifié	32 50	32 90
Turc 5% 1914	210	210
Union Corp. Ltd.	1685	1677
Utah Copper	139 50	140
Verminck (étab.)	336	332
Vins et Spirit.	843	845
Voitures de Paris	...	...

AU COMPTANT

VALEURS	Cours de la veille	Cours du jour
3 %	48 40	48 40
3 % amort.	...	56 60
3 ½ % amort.	...	61 75
5 % 1915-1916	59 60	59 50
4 % 1917	59 3.	59 35
4 % 1918	56	50
5 % 1920	68 10	67 80
6 % 1920	70	69 85
Etat 4% 1912-14	227	230
— 5% 1919	265	265
Bons Trésor 1922	458	459 75
— Févr. 1923	477 25	478 50
— Sept. 1923	473	472 50
Crédit Nat. 1919	338	339
— 1920	358 50	360
— Bons 1921	424	431
— 1er Févr. 1922	460 50	461 50
— Jui. 1922	487 25	487 25
— Janv. 1923	392	396
— Juin 1923	389	389
— Janv. 1924	388	388
Afrique éq. 6%	...	...
Afrique éq. 3%	231	230
Annam Tonkin	41 90	...
Congo Fr. 1909	...	...
Indo-Chine 1909	242	242
— 1913	275	272
Madagascar 18..	42 50	42
— 1903-19..	43 2.	45 50
Maroc 4% 19..	265	265
— 5% 19..	311	310
Tunis 3% 18..	207	207
Meurthe-&-Mos.	344	...
Meuse (Reconst.)	337	337
Nord 6% 19..	336	333
Ville d'Albert 6%	...	344
— Reims 1921	342	342
— Verdun 6%	248	340
[illegible] 1922	...	...
[illegible]	332	330
Cambrésis Dom.	349	346
Asturienne Mines	414	409 25
Forges Jeumont	360	361 50
Energ. Elect. N.	345 50	340
Eglises dév. 6%	346	346
Grosse Métallur.	332	335
— — nouv.	338	333
Gaz, Fives-Lille	357	357
Houillères Nord	355	358
— 1922	355	355
Ind. Sucr. Franç.	330	335 25
— 1922	346	346
Ind. text. Rég. dév.	336 2.	335 50
Indust. Alsac. 6%	340	340
— 1922	350	357
Bréguet 1921	362	352 50
Métal. sinis. 6%	...	344
Mines Lens 6%	386	375
St-Gobain 1921	163 50	...
Usines sin. 6%	...	375 25
Algérie 3% 19..	226	243
— 6% 19..	365	365
Ind.-Chine 1899	208	215
— 19..	183	183
Tunis 1902-07	218	224
VILLE DE PARIS 1865 4%	615	624
1871 3%	307	305
1871 3% q.	83	...
1875 4%	365	366
1876 4%	360	364
1892 2½ %	159	159
1892 — q.	50	50
1894-96 2½	160	161
1894-96 q.	44	44
1898 2%	203	205
1898 2% q.	54 25	55 50
1899 (Métro)	192 50	193
1899 quarts	48 25	48 25
1904 (Métro)	200	204
1904 cinq.	43 75	43 75
1905 2¾	312	319
1905 quarts	79	79
1910 (Métro)	170	...
1910 démies	87	89
1910 3%	175	174
1910 quarts	51	51
1912 3%	165	167
1919 5%	290	290
1919 cinq.	64	66
1921 5% t.p.	397	400
417,50 p.		
cinqu. t. p.	93 50	...
83,44 p.	...	...
COMMUNALES 1879	400	415
1880	434	434
1891	195	192
1892	228	228
1899	201	208
1906	227	225
1912	125	126
1920	295	297
1922 lib.	335	340
1922 non lib.	335	332
FONCIÈRES 1879	129 50	130
1883	196	194
1885	209	208
1895	210	217
1903	235 50	236
1909	131	128 50
3½ % 1913	235	236
4% 1913	324	321
1917	188	189
1921 lib.	378	380
1921 non lib.	...	...
Aciéries du Chili	526	535
Aciéries du Nord	287	286
Aniche	...	1130
Asturienne Mines	1337	1332
Automoto	239	244
Auto-Tax. Monop.	98	99
Blanzy	925	935
Bruay	3008	3030
— 1/10	303	304
Châtillon-Comm.	1499	1471
Commen.-Fourch.	...	...
— jouiss.	950	960
Cusenier	7760	7810
Denain-Anzin	1560	1565
Eaux de Pougues	...	...
Eaux Therm. Vichy	1230	1232
Fives-Lille	2195	2260
Hutchinson ord.	2196	2195
Nat. agr. Vierzon	...	...
N'Gilla	195 50	196
Nestre et Blatgé	191	...
Mines d'Anzin	1149	1145
Monaco	[illegible]390	6535
Monaco ⅛	1219	1242
Royal Dutch	2910	2925
Saint-Gobain	1856	1875
Schneider & Cie	1650	1665
Shell	389 50	391 50
Tabacs du Maroc	...	...
Vieille Montagne	2351	2350
Westinghouse	952	949
[illegible]	393	385
Automoto nouv.	214	216
Sans part. [illegible]	...	...

Cours des Changes

	Cours de la veille	Cours du jour
Londres	88 3.	88 55
New-York	18 49	18 55
Allemagne	440	...
Belgique	92 85	92 87
Danemark	330 75	...
Espagne	261 50	262 37
Finlande	...	...
Hollande	747	748 25
Italie	75 25	76 80
Norvège	282 50	...
Prague	...	...
Roumanie	9 65	9 85
Suède	498 50	506 25
Suisse	355 75	359 75
Vienne	26 1.	...

APRES BOURSE

Londres	88 58
New-York	18 55

Avis mortuaires

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur Guillaume BOURDELIER

décédé en son domicile, à Nevers, rue des Belles-Lunettes, n° 2, le vendredi 16 janvier 1925, dans sa 84e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le lundi 19 courant, à 10 heures 15, en l'église cathédrale Saint-Cyr, sa paroisse.

On se réunira à la maison mortuaire à 10 heures.

De la part de : Mme veuve Richard ; M. et Mme Jacques Bourdelier ; M. Louis Bourdelier, ses enfants, de ses petits-enfants, neveux, nièces, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

◆◆◆

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur BREUGNOT Louis

Fabricant de chaux

décédé en son domicile, à Tannay-en-Bazois, le 15 janvier 1925, dans sa 51e année, des suites de maladies contractées au front.

Ses obsèques auront lieu le dimanche 18 courant, à 14 heures, en l'église paroissiale de Tannay-en-Bazois.

On se réunira à la maison mortuaire.

De la part de : Mme Breugnot, sa veuve, ses enfants ; Breugnot Claude, son père ; des familles Breugnot, Tourne, Bussière et Bonnot.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Priez pour Lui !

◆◆◆

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur Henri LOUIS

décédé, à Paris, le 13 janvier 1925, dans sa 35e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu à Nevers, le lundi 19 courant, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre, sa paroisse.

On se réunira à la gare à 14 h. 45.

De la part de : Mme veuve Etienne Louis, sa mère ; Mme Mariette Charpin, en religion sœur Germaine, M. et Mme Charpin et leurs enfants, des familles Charpin et Lauvergeon, ses oncles et tantes, des cousins, cousines et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

◆◆◆

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur François NOLOT

décédé, en son domicile, à Anthien, le samedi 17 janvier 1925, dans sa 77e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le lundi 19 courant, à 10 heures, en l'église d'Anthien.

De la part de : Mme Mélanie Nolot, son épouse ; M. et Mme Clément Nolot ; Mlle Germaine Nolot, M. Charles Nolot, ses enfants et petits-enfants, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

HALLES CENTRALES DE PARIS

Paris, le 17 janvier 1925.

VIANDES. — Cours moyen au kilo :

Bœuf. — Quart derrière, 1e qualité, 8.80 ; aloyau, 1e qualité, 11.00 ; paleron, 1e qualité, 6.20.

Mouton. — Entier, 1e qualité, 10.00 ; épaule, 1e qualité, 9.30 ; poitrine, 5.60.

Veau. — Entier ou demi, qualité, 10.20.

Porc. — Demi-porc, 1e qualité, 7.30.

VOLAILLE. — Canards de ferme, la pièce : 8 à 10.50 ; oies, le kilo, 8 à 9.50 ; poules toutes provenances, 11 à 15.95.

POISSONS. — Le kilo : carpes, 3.50 à 7.50 ; tanches, 4 à 5 fr.; anguilles, 10 à 14 fr.; brèmes, 3 à 6 fr.; brochets, 9 à 12 fr.; goujons, 8 à 12 fr.; grenouilles, 2.50 à 3.50 ; perches, 4 à 5 fr.; truites, 25 à 40 fr.; morue salée, 3 à 6 fr.

LEGUMES. — Pommes de terre, les 100 kilos: Hollande, 60 à 110 fr.; chair jaune, 48 à 52 fr.

BEURRES. — Le kilo : Charente, Poitou, 16 à 18.80 ; Touraine, 16 à 18.00 ; Normandie, 13 à 17 fr.

ŒUFS. — Le mille : Bresse, 600 ; Brie, Beauce, 600 à 780 ; Bourbonnais, Nivernais, 600 à 640 ; Touraine, 590 à 750 ; étrangers, 540 ; Auvergne, 550 à 610.

FROMAGES. — Gruyère, 6.00 à 10.50 ; Cantal 7.50.

BOURSE DU COMMERCE

Sucres. — Courant 181 et 181.50 payé ; prochain 184.50 payé ; 3 de février 188 payé; 3 d'avril 192.50 payé. Cote officielle 179.50 à 181. Tendance ferme.

Blés. — Courant 131.25 payé ; prochain 133.25 ; mars-avril 137 ; 4 de mars 137.75. Tendance ferme.

Seigle. — Courant 106 nominal ; prochain 106.50 nominal ; mars-avril 108 nominal ; 4 de mars 108 nominal. Tendance calme.

Farines. — Courant 160 nominal ; prochain 106 nominal ; mars-avril 163 payé ; 4 de mars 163 nominal. Tendance calme.

Avoines noires. — Courant 93.75 à 94 ; prochain 96.25 vendeur mars-avril 98.75 à 99 ; 4 de mars 99.25 à 100. Tendance calme.

Avoines diverses. — Courant 92.75 nominal ; prochain 95.25 ; mars-avril 98 à 98.50. Tendance calme.

LA MONOGRAPHIE DE THIANGES

La Monographie de « Thianges », par l'abbé Ad. Chauve, membre de la Société Nivernaise des lettres, sciences et arts, avec une lettre-préface de S. G. Mgr. P. Chatelus, évêque de Nevers, vient de paraître.

Les souscripteurs peuvent demander leur exemplaire, à Thianges, chez M. François Moreau ; à Poissons, chez M. François Grandjean ; à La Machine, chez M. Fleury, instituteur aux écoles Schneider.

Les exemplaires tirés en plus de la souscription, — une centaine — seront en vente aux adresses ci-dessus, ainsi que chez l'auteur, l'abbé Chauve, à Saint-Révérien, au prix de 6 francs chaque pour les cinquante premiers et de 8 francs pour les cinquante derniers.

MANUFACTURES FRANÇAISES
D'AMEUBLEMENTS
COLLET-MERIAUD
Varennes-sur-Allier (Allier)
STOCK VISIBLE : 30.000 meubles
Entrée libre. — Prix marqués
Ouverture permanente dimanches et fêtes compris).
Bons Défense et Rente française acceptés en paiement à la valeur du jour.
Maison de confiance. — Produits garantis
Catalogue Général
de 100 pages illustrées contenant literie, sièges, meubles glaces tapis, etc. etc. envoyé franco contre 5 francs Remboursé sur achat de 100 francs ou si le catalogue non utilisé nous est retourné franco.

Dans votre intérêt
N'AJOURNEZ
PAS
VOS ACHATS

SAYET
LE BON
CIRAGE CRÈME

« PARIS-CENTRE » est en vente dans tous les kiosques de Nice.

LES CONCERTS DE T. S. F.

« RADIO-PARIS »

Programme d'aujourd'hui, 18 janvier :

A 12 h. 45, radio-concert par l'orchestre « Radio-Paris » :

1 Madrilena, fantaisie espagnole (P. Wachs); 2. Conte d'avril, intermezzo (G. Krier) ; 3. Pavane (Martin-Sisteron) ; 4. Stances à la Lune (G. Krier) ; 5. Thème et variations, violon (Corelli) ; 6. Carnaval (M. Pesse) ; 7. Dos Mountagnols (Noé Faure) ; 8. Caballeros (F. Popy) ; 9. Mazurka, piano (Albeniz) ; 10. Air de Louis XIII (Ghys) ; 11. Ciboulette-valse (R. Hahn) ; 12. Sylphes et faunes, intermezzo (Lagueny et Delamarche) ; 13. Le Papillon d'Or (Roger Weiler) ; 14. Quatre petites pièces, violoncelle (Marc Markus), tarentelle, rondelette, arpegio, canzonetta ; 15. Les Banderillos, marche espagnole (Volpatti) ; 16. Véronique, de Messager, trio par Delsaux.

A 13 h. 45, informations de la matinée ; communiqué.

A 14 heures, fin de l'émission.

A 16 h. 30, radio-concert avec le concours de Mlle Suzanne Noriat, de l'Opéra-Comique :

1 Danse espagnole et danse italienne, du Tribut de Zamora (Ch. Gounod) ; 2. Polichinelle, solo de violon (Kraissler) ; 3. Entr'acte symphonique de Messidor (A. Bruneau) ; 4. La Chanson de Fortunio (Offenbach), chant, Mlle Suzanne Noriat ; 5. La Mule du Pape (A. Daudet), conte lu par Radiolo ; 6. Allegro de la sonate, solo de violoncelle (Boccherini) ; 7. La ronde des vignes, de Mme Favart (Offenbach), chant, Mlle Suzanne Noriat ; 8. fantaisie sur les Saltimbanques (L. Ganne).

A 17 h. 45, communiqué ; premiers résultats des courses ; extraits de la presse.

A 18 heures, fin de l'émission.

A 20 h. 30, derniers résultats des courses ; récapitulation : courses ; communiqué de presse ; causerie par le docteur Frumusan, sur « La lumière et l'homme.

A 21 heures, radio-jazz par Mario Cazes et son orchestre du Château Caucasien.

TOUR EIFFEL

De 18 heures à 19 heures, radio-concert avec le concours de M. le docteur Pierre Vachet, M. Maurice Privat, Mlle Suzanne Montagny, cantatrice ; M. René Devaux, violoniste, Mmes Mercier et Alice Andrieu, pianistes.

Programme : Portez-vous bien, par le docteur Vachet ; Les Echos de la semaine, par M. Privat ; Au Prin[illegible] Mercier ; Havanaise (Saint-Saëns), violon et piano, M. Devaux et Mlle Andrieu ; Marguerite au Rouet (Schubert), chant, Mlle Montagny ; 4. Mazurka (Godard), piano, Mme Mercier ; Rêve d'Elsa, de Lohengrin (R. Wagner), chant, Mlle Montagny ; Andante, de la Symphonie espagnole (Lalo), violon et piano, M. Devaux et Mlle Adrieu ; Dans l'ombre de la cathédrale (G. Hüe), Mlle Montagny ; Les Phéniciennes, ballet, de Hérodiade (Massenet), piano, Mme Mercier ; Printemps (Henry Février), chant, Mlle Montagny.

A 18 h. 55, les dernières nouvelles.

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T.

A 20 h. 45, quatrième récital-causerie sur « l'histoire de la musique d'orgue », par M. Georges Jacob, organiste de la Société des Concerts du Conservatoire.

Programme : Ecole Française au XVIIe et XVIIIe siècles. Gilles Jullien, organiste de la Cathédrale de Chartres. Nicolas de Grigny, organiste de la cathédrale de Reims. Louis Marchand, organiste de la Chapelle Royale. André Raison, organiste de l'abbaye Sainte-Geneviève. Nicolas Clérambault, organiste de la Chapelle de Mme de Maintenon, à Saint-Cyr et de l'église de Saint-Sulpice. Dandrieu, organiste de la Chapelle Royale. Du Mage, organiste de la Collégiale de Saint-Quentin. Mélodies de Marie William : a) au jardin du regret ; b) Simple pensée, interprétées par Mme Daumon, accompagnée par l'auteur.

A 22 h. 15, causerie « L'espace universel », par M. Georges Morice, membre de la Société Astronomique de France.

A 20 h. 45 : « L'organisation girondine antituberculeuse », par M. le docteur Arnozan.

LIVRES A LIRE & AUTRES

A propos du livre de Dujardin "Les Lauriers sont coupés"

Edouard Dujardin est ce grand poète symbolique et l'exégète des *Sources du Fleuve Chrétien*. Il est aussi le romancier qui écrivit *Les Lauriers sont coupés* et *l'Initiation*.

Il y a quarante ans bientôt que parurent *Les Lauriers sont coupés*. Le livre était devenu introuvable et c'est une idée heureuse qu'a eue Messein, de le rééditer. Idée d'autant plus heureuse que, sans doute possible, ce roman de M. Dujardin a ouvert une voie nouvelle.

Lorsque James Joyce, le grand écrivain irlandais, publia, à Paris, chez Miss Silvia Beach, son retentissant *Ulysses*, dont je n'ai, malheureusement lu que des fragments, et qui sera, paraît-il, prochainement traduit en français, toute la littérature d'avant garde, en Amérique, en Angleterre, et en France, sentit que cette œuvre consacrait une forme nouvelle, celle du *monologue intérieur*. Or, Joyce, interrogé par Larbaud, lui dit : « Mais je dois cette forme à Edouard Dujardin ».

Cette forme, c'est un peu, si l'on veut, le cinéma de la pensée. C'est le mouvement et le réalisme de la vie, transportés dans le domaine psychologique, et, à ce point de vue, il est curieux de constater que c'est aux réalistes que les psychologues doivent cette conquête. Mais Edouard Dujardin — normand — n'a-t-il pas écrit aussi *l'Initiation*, un beau livre, tout imprégné d'un rare parfum flaubertien ?

Pour l'évolution des formes littéraires, voilà donc un document important. (J'ajoute qu'on le lit avec joie).

Sans doute Dostoïewski, Browning, Joyce première manière (voir le sermon dans *Dédalus*) Larbaud, également première manière (Barnabooth) font se confesser leur personnage, ou lui font tenir un journal intime. Et c'est là, comme le fait remarquer Larbaud dans sa précieuse préface du livre de Dujardin, une tradition bien française, qui remonte à Montaigne.

Mais il y avait une dernière étape à franchir, pour marquer le mouvement de la pensée. Dès 1888, Dujardin l'avait donc franchie, devançant ainsi ceux qui, depuis ce temps, ont tenté de mettre la cinématique dans la littérature pure.

Sans doute, Joyce dans *Ulysses*, et Larbaud, dans *Mon plus secret conseil*, se sont appropriés la forme créée par Dujardin. Mais en gardant, chacun en ce qui le concerne l'essence de son tempérament. Rivière normande chez Dujardin, un courant léger qui entraîne à la surface des transparences, la réflexion des images et l'image un instant apparue d'une fleur de pommier, ou d'une touffe de joncs ; rivière irlandaise à cascades et à *pools* chez Joyce ; un Allier aux remous luisants d'où émergent lentement, pour disparaître aussitôt, les matériaux arrachés aux berges, et que la rivière s'est appropriés, chez le Vichyssois Larbaud.

Et puis, n'oublions pas le beau roman de Braja 5.000 dont on a tout dit, hormis peut-être qu'il est aussi une des étapes du monologue intérieur.

M. C.-W.

RECOMMENCEMENTS

Par Paul Bourget, de l'Académie Française.

Nous vivons dans une atmosphère de mystère, les moindres de nos gestes obéissent à des impulsions irraisonnées, à ces suggestions soudaines et la vie, au fond, même dans ses tragédies inexpliquées, se répète avec une effrayante uniformité. C'est la conclusion des dix histoires vécues dont l'académicien a pu observer les origines énigmatiques, suivre sur le vif avec la patiente sagacité d'un clinicien, les péripéties jusqu'au dénouement fatal. C'est un exemple d'obscure hérédité, découvert par une mère coupable dans la conduite intime de son enfant, comme dans le *Vrai Père* ; c'est un artiste donnant à ses espoirs de père heureux la forme de son rêve en face de son fils atteint d'une affreuse déchéance physique, comme dans le *David* ; c'est un romancier amené, dans *l'Age de l'amour*, à reconnaître l'ironique mensonge du fameux adage : « *Le cœur n'a point de rides*. » Dans *l'Adversaire*, est dramatisé le troublant problème des pressentiments, avertissements du destin. Dans *A quarante ans*, est délicatement formulée la mystérieuse correspondance de la beauté féminine et des saisons.

Un volume in-16, sous couverture illustré de la Bibliothèque Plon. Prix de chaque volume, 3 francs ; par poste, 3 fr. 50. En vente chez Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris, 6e, et dans toutes les bonnes librairies.

SOCIETE DES CONFERENCES

C'est à M. André Bellessort, cette année encore, que sera confié le cours de la Société des conférences que préside M. René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Cet honneur lui était dû après son magistral « Balzac » de 1924, où il s'est révélé l'égal des Brunetière et des Jules Lemaître.

M. André Bellessort a choisi pour sujet, en 1925, « Voltaire » et il nous montrera un nouveau Voltaire d'après nombre de documents inédits. On trouvera notamment dans ses premières leçons un Voltaire amoureux, un Voltaire romancier et un Voltaire journaliste qui feront parler d'eux.

C'est la « Revue Hebdomadaire » qui publiera en exclusivité et in-extenso ce « Voltaire » comme le « Delacroix » de Louis Gillet et les conférences de la Société des conférences, où l'on relève les noms de MM. Alexandre Millerand, Edouard Estaunié, de l'Académie française ; Charles Benoist, de l'Institut ; Louis Madelin, Camille Belligue, (Spécimen et conditions spéciales d'abonnement réservées aux lecteurs de ce journal, sur demande adressée à la « Revue Hebdomadaire », 8, rue Garancière, Paris).

ANNECY
SON CHOCOLAT

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Les Sports d'Hiver au Mont Revard

A une nuit de Paris ou de Marseille, à quelques heures de Lyon ou de Genève, le Plateau du Revard, relié à Aix-les-Bains par chemin de fer à crémaillère, est, à 1.545 m. d'altitude, le champ d'élection des skieurs.

Le spectacle qui s'offre au regard du touriste vaut, à lui seul, le voyage : par temps clair, la vue embrasse tout l'horizon, du Massif du Mont Blanc au Massif de la Chartreuse et à la Chaîne de la Dent du Chat, en passant par les glaciers de la Vanoise, du Pelvoux et de la Meije. Dans le bas, Aix-les-Bains et toute l'étendue du Lac du Bourget.

Des installations nombreuses et variées seront données en cours de saison. C'est sur le Plateau du Revard qu'aura lieu, du 11 au 15 février, le concours international de ski (Coupe de France), organisé sous le patronage du Club Alpin français.

FOIRES ET MARCHÉS DE LA RÉGION

AUTUN. — On cotait : Poulets, 25 à 28 fr. la paire ; oies, 20 à 25 fr. la pièce ; lapins, 14 à 16 fr. la pièce ; beurre, 6.50 à 7 fr. la livre; œufs, 6 à 6.25 la douzaine ; pommes de terre, 6 à 7 fr. le double.

CHALON-SUR-SAONE. — On cotait : beurre, 8.50 la livre ; œufs, 8 fr. la douzaine ; poulets vifs, 6.75 à 7 fr. la livre ; pigeons, 5 à 6 fr. la pièce ; pommes de terre, 38 à 40 fr. les 100 kilos.

LOUHANS. — On cotait : beurre, 7 à 7.25 la livre ; œufs, 7.75 à 8 fr. la douzaine ; pigeons, 10 à 11 fr. la paire ; poulets gras vivants, 23 à 30 fr. la pièce ; moyens, 17 à 23 fr. ; petits, 13 à 16 fr. ; grosses volailles, 15 à 23 fr. ; canards vivants, 15 à 20 fr. ; oies mortes, 3 à 4 fr. la livre ; canards morts, 4 à 5 fr. ; veaux de boucherie, 3 à 3.40 la livre ; moutons, 2.60 à 2.75 ; lapins, 12 à 22 fr. la pièce ; lièvres, 6.50 la livre.

DAMPIERRE-SUR-BESBRE. — (De notre correspondant particulier). — A la foire de ce jour on cotait : Bœufs de trait, la paire, 6.000 à 7.500 fr.; bœufs gras, les 100 kilos, 460 à 520 fr.; vaches grasses, les 100 kilos, 420 à 480 fr.; vaches à veau, la pièce, 3.000 à 3.600 fr.; vaches d'embauche, la pièce, 2.000 à 2.600 fr.; génisses d'embauche, la pièce, 1.900 à 2.500 fr.; veaux d'élevage, la pièce, 1.300 à 1.500 fr.; porcs gras, la livre, 240 à 250 ; porcs nourrains, la livre, 2.50 à 3 fr.; porcelets, la livre, 2.50 à 3 fr.; blé, les 100 kilo, 129 à 130 fr.; avoine, 85 fr.; avoine de semence, 90 fr.; dindes, la paire, 80 à 100 fr.; oies la paire, 50 à 65 fr.; poulets, la paire, 30 à 35 fr.; canards, la paire, 35 fr.

Vente bonne et active sur le bétail, difficile pour toutes catégories de porcs. Porcs gras en baisse, vente mauvaise.

NEVERS. — Au marché d'hier, on cotait : beurre, le ½ kilo, 7.25 ; œufs, la douzaine, 7 fr.; fromages de vache, la pièce, 1.20 ; pommes de terre, le kilo, 0.60 ; haricots, le litre, 2.50 ; choux la pièce, 0.50 ; oignons, le kilo 0.75 ; carottes, le kilo, 0.75 ; oies, la pièce, 20 fr.; poulets, la pièce, 12 fr.; canards, la pièce, 12 fr.; dindes, la pièce, 30 fr.; lapins, la pièce, 12 fr.; foin, les 500 kilos, 150 fr.; paille, 95 fr.; orge, les 100 kilos, 112 fr. culture, 114 fr. Nevers ; avoine, 88 francs culture, 90 fr. Nevers ; seigle, 92 fr. culture, 94 fr. gare domicile ; blé, 124 fr. culture, 126 fr gare domicile ; farine, 155,85 taxe de la préfecture ; son, 60 fr. moulin, 70 fr. détail ; bœuf, le kilo, 7 à 16 fr.; veau, 10 à 14 fr.; mouton, 10.50 à 15,50.

Au marché libre de la place Mancini, on cotait : blé, 125 fr. culture, 126 fr. moulin ; avoine, 86 fr.; orge mouture, 94 fr.; brasserie, 103 fr. ; seigle, 96 fr. culture.

PREMERY. — On cotait : œufs, 6 à 6.50 la douzaine ; beurre, 5.50 à 6 fr. la livre ; fromages 1 fr. la pièce ; oies, 20 fr. la pièce ; poulet 28 à 32 fr. la paire.

SAINT-GERAND-LE-PUY. — On cotait : Beurre 6.50 à 7 fr. la livre ; œufs, 6.50 à 7 fr. la douzaine ; fromages, 1 à 1.25 l'un ; poulets, 4 à 4.50 la livre ; dindes, 3 à 3.50 la livre ; oies, 3 à 3.50 ; canards, 2.50 à fr. ; lapins, 2.50 à 2.55 ; pigeons, 6 à 7 fr. la paire.

SAINT-SAULGE. — On cotait : œufs, 5.50 à 6 fr. la douzaine ; beurre, 6 à 6.50 la livre ; poulets, 18 à 25 fr. la paire ; lapins, 12 à 16 fr. pièce ; fromages du pays, 1 fr. la pièce ; pommes de terre, 5 fr. le double décalitre.

SAINT-SAUVEUR. — On cotait : poulets, 20 à 48 fr. la paire ; oies, 60 à 70 fr. la paire; lapins, 20 à 32 fr. la pièce ; beurre, 6.50 la livre ; œufs, 6 fr. la douzaine ; fromages, 1.40 la pièce.

VIERZON-FORGES. — Le marché des Forges vient d'être inauguré. Le beurre s'y est vendu 8 à 8.50 la livre.

AVIS

Monsieur GAUTHERON-PAUCHARD, marchand de bestiaux à Luzy, informe sa clientèle qu'il fera la vente de 14 vaches laitières normandes, les 18 et 19 courant, hôtel Laffont, faubourg Saint-Privé, et le 20, sur le champ de foire, à Decize.

Officiers Ministériels

Etudes de
Me PERRIN, notaire à Nevers, 20, rue du Rempart ;
Et de Me SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel

A VENDRE
Par adjudication amiable
En l'étude et par le ministère de Me Perrin, notaire.
Le samedi 14 février 1925, à 2 heures du soir,
LES IMMEUBLES ET MATERIEL
ci-après désignés, situés à Lange Rollin, commune de Saint-Parize-le-Châtel et consistant en :

1er LOT

1° Bâtiments d'habitation de trois pièces, un logement pour charretier, deux celliers, greniers et dépendances, deux écuries.
2° Autre bâtiment, comprenant : une grange, remise, une sellerie, un réfectoire avec deux tables, cinq bancs et un poêle.
3° Petit bâtiment servant de buanderie ou d'écurie à âne.
4° Water-closets et puits.
5° Une briqueterie dans un enclos de 15.000 mètres carrés environ, consistant en plusieurs bâtiments et hangars de différentes grandeurs, fosses en ciment, puits et réservoir, séchoir à sable, bascule et important matériel tels que : fileuse à hélice Joly, chariots coupeurs avec ses transmissions, poulies, tambours et courroies, broyeurs, toile sans fin, machine à vapeur mi-fixe 25 HP. Weyher et Richmond, avec ses accessoires, réservoir de'au en tôle galvanisée et sa tuyauterie, une pompe à deux corps Andemard et Guyon, chemins de fer Decauville, lampes, meubles de bureau, etc...
6° Et une pièce de terre, dite le Champ Rollin, de la contenance de 4 hectares 50 ares environ, sur laquelle les bâtiments d'habitation sont édifiées et renfermant une carrière de sable.
Mise à prix : 45.000 francs

2e LOT

Un pré, dit La Vallière, de la contenance de 3 hectares 75 ares environ, sur lequel sont construits trois baraquements d'une surface de 900 mètres carrés.
Mise à prix : 15.000 francs

3e LOT

Une pièce de terre, dite Champ Billard, de la contenance de 9 hectares 47 ares 75 centiares environ.
Mise à prix : 18.000 francs
S'adresser pour visiter à M. MONNET, à Lange-Rollin, et pour tous renseignements, à Me PERRIN, notaire à Nevers et à Me SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel. 20.575

Etude de Me BAIN, huissier à La Guerche.

VENTE AUX ENCHERES
pour cause de cessation de culture, le dimanche 25 janvier, à 13 heures, au domaine des Moreaux, commune de Cuffy (Cher), à 4 km. de Fourchambault, de :
2 veaux de 10 et 11 mois ; 1 cheval ; 1 chariot ; 1 voiture ; 1 faucheuse ; 1 charrue Brabant ; 1 herse ; 150 doubles décalitres de pommes de terre, un silo de betteraves, plusieurs milliers de kilogrammes de foin et paille ; futs, ainsi que de tous les objets mobiliers, meubles, meublant, linge et draps se trouvant dans la maison.
Au comptant, frais en sus. 20.635.

Etude de Me Ch. PRIEURET, notaire à Saint-Saulge

A VENDRE par ADJUDICATION le vendredi 6 février 1925, à St-Saulge, en l'étude de Me Prieuret, notaire, à 10 heures,
UNE MAISON
sise à St-Saulge, faubourg de Châtillon, comprenant, au rez-de-chaussée, 2 pièces, cellier, courette et remise, au premier étage, 4 pièces, grenier au-dessus.
PETIT JARDIN
au même lieu, en partie planté en vigne, contenant 6 ares environ.
Pour tous renseignements, s'adresser au notaire. 20.639.

Etude de Me BLANDIN, notaire à Rouvray (Côte-d'Or)

A VENDRE
BELLE PROPRIETE BOURGEOISE
située à Rouvray
Maison de 7 pièces en parfait état, remise, beau jardin, belle vue.
Prix : 35.000 francs
S'adresser à Me BLANDIN. 20.641.

Etudes de
Me BONAMY, avoué à Nantes, 10, quai d'Orléans ;
Me BOQUIEN, avoué à Nantes, 1, place Lafayette ;
Me PERRIN, notaire à Nevers, 20, rue du Rempart ;
Me GEFFRIAUD, notaire à Nantes, rue du Commandant-Boulay.

VENTE PAR LICITATION
Le samedi 24 janvier 1925, en l'étude de Me Perrin, notaire à Nevers,
Ville de Nevers, place Guy-Coquille, nos 10 et 12.
DEUX MAISONS D'HABITATION
correspondant entre elles.
Mise à prix : 50.000 francs
Pour tous renseignements, s'adresser aux avoués et notaires en cause. 20.188

Etude de Me LAFORGE, notaire à Cercy-la-Tour.

A VENDRE A L'AMIABLE
UN IMMEUBLE
situé à Cercy-la-Tour, rue de l'Escalier, où est installé le bureau de poste, et comprenant :
Au rez-de-chaussée : bureau, salle d'attente, salle à manger, cuisine.
Au premier étage : quatre chambres à coucher, cabinet de toilette et antichambre, grenier au-dessus de ces pièces.
Cave et bûcher.
Water-closets, hangar, pompe et jardin de 155 mètres carrés environ.
Cet immeuble dépend de la succession de Mme veuve Desanglois.
Jouissance immédiate par la perception des loyers.
S'adresser pour tous renseignements audit Me LAFORGE. 20.301

Etude de Me BEAUGONIN, notaire à Saint-Saulge (Nièvre)

A VENDRE A L'AMIABLE dans chef-lieu de canton
RESTAURANT
avec l'immeuble dans lequel il est exploité. Remise et jardin.
Bel emplacement pouvant convenir à tous commerces.
S'adresser pour tous renseignements au notaire. 20.689

Etude de Me CORNIER, notaire à Varzy

A VENDRE A L'AMIABLE
LE DOMAINE DE LA GRANGE ROUGE
sis commune de Cuncy-les-Varzy, à 7 km. de la gare de Varzy, comprenant : 89 hectares environ de terres, prés et bois. Jouissance 1er mai 1926.
S'adresser pour tous renseignements et traiter, à M. Adrien IGNACE, négociant, 23, rue de Paris, à Cosne (Nièvre). 20.673

Etude de Me GAULMIN, notaire à Chantelle (Allier).

ON DEMANDE A EMPRUNTER 500.000 FRANCS
1re hypothèques, sur immeuble 1.500.000 francs. 20.591

Etude de Me BOUQUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers.

A LOUER
Pour le 24 juin 1925
BELLE MAISON
avec jardin, sise à Nevers, rue de l'Ecole Normale, n° 6.
S'adresser pour tous renseignements à Me BOUQUILLARD. 20.572

Etude de Me MORIN, huissier, à Lormes

VENTE MOBILIERE
Par suite de sortie de ferme et d'un moulin.
Le dimanche 25 janvier 1925, à treize heures et demie.
Au moulin de Saint-André-en-Morvand, commune de Saint-André-en-Morvand.
A vendre :
Un cheval hongre, âgé de 8 ans.
Une jument de trait, âgée de 14 ans.
Une voiture dite meunière.
Une voiture à deux roues à ressorts.
Harnais et accessoires.
Matériel de culture : charrue, herse, etc...
Au comptant, frais en sus.
L'huissier chargé de la vente :
J. MORIN. 20.514

Etude de Me MORAND, notaire à Moulins (Allier)

A VENDRE A L'AMIABLE
En bloc, par lots ou en détail, au gré des amateurs

La Propriété des Jardinats

Située commune des Breslay (Allier)
Comprenant :
1° LE DOMAINE DES JARDINATS, composé de bâtiments d'habitation en très bon état, cour, jardin, terres, prés et vignes.
2° LA LOCATERIE DE LA MINE, composée également de bons bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, terres, prés et vignes.
Le tout d'une superficie totale de 80 hectares environ
Entrée en jouissance immédiate par le fermage
Les propositions d'échanges seront examinées
Grandes facilités de paiement — Il sera perçu 5 % en sus des prix à titre d'épingles
Pour tous renseignements, s'adresser à Me MORAND, notaire et pour visiter et traiter à :
M. L. DUFLOUX, 1, rue Delorme à Moulins (téléph. 3-67), qui se rendra sur place à la demande des amateurs ;
et MM. BERNARD LEVY et Fils, 24, rue Courcelles, à Paris. 20.705

Etude de Me BOUQUILLARD, notaire à Nevers

A VENDRE A L'AMIABLE
En bloc ou détail

La belle Propriété de Champendu

située commune d'Azy-le-Vif (Nièvre) d'une contenance de 177 hectares environ, comprenant :
1° Superbe CHALET composé, au rez-de-chaussée, de cuisine, office, lingerie, salle à manger, salon, hall véranda, vestibule petit salon, chambre de maître. Au 1er étage, deux chambres de maître avec cabinet de toilette, deux autres chambres, chambres de débarras et chambres de domestique.
Bonne cave sous l'immeuble ; vastes dépendances, garage, hangars, etc.,
Le châlet est situé dans une réserve de 10 hectares environ de prés et parc.

2° Le domaine de Champendu

d'une contenance de 94 hectares environ, dont moitié en prés de bonne qualité.

3° La Locaterie des Loges

d'une contenance de 20 hectares dont moitié en prés.

4° Différentes parcelles de bois

d'une contenance de 54 hectares environ avec bonne réserve.
Tous les bâtiments sont de bonne construction et en parfait état.
Au gré des amateurs, il peut être ajouté à cette propriété la Forêt de Parence, d'une contenance de 821 hectares, en totalité ou en parties.
Il sera perçu 5 % en sus des prix
Facilités de paiement
Pour tous renseignements, s'adresser à M. BOUQUILLARD, notaire à Nevers.
Pour visiter et traiter à M. CHASSAGNON à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER.
A MM. BERNARD LEVY et Fils 24, rue de Courcelles, à Paris (Téléph. Inter-Elysées 61) et à leurs bureaux 43, rue La Fayette téléph. 0,81, où ils seront tous les samedis à la disposition des acquéreurs. 20.703

Etude de Me GALLICHER-LAVANNE, notaire à Nevers

A VENDRE A L'AMIABLE
En bloc ou détail

FONDS ET SUPERFICIES
DES
Forêts de Chabet et de Parence

ESSENCE CHENE
d'une contenance de 1.524 hectares environ situés sur les communes de Saint-Parize-le-Châtel, Azy-le-Vif et Luthenay-Uxeloup (Nièvre).
Accès facile sur grandes routes, à proximité des gares et du canal.
LA FORET DE CHABET
d'une contenance de 703 hectares environ est aménagée en 23 coupes régulières. Elle comprend en plus une maison de garde et plusieurs étangs. Le tout d'un seul tenant.
LA FORET DE PARENCE
d'une contenance de 821 hectares environ est aménagée en 41 coupes régulières et comprend également une maison de garde et des étangs.
Il sera perçu 5 % en sus des prix
Pour tous renseignements, s'adresser à Me GALLICHER-LAVANNE, notaire à Nevers.
Pour visiter et traiter à M. CHASSAGNON à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER.
A MM. BERNARD LEVY et Fils 24, rue de Courcelles, à Paris (Téléph. Inter-Elysées 61) et à leurs bureaux 43, rue La Fayette, téléph. 0.71, où ils seront tous les samedis, à la disposition des acquéreur. 20.706

A VENDRE A L'AMIABLE
En bloc ou détail

Bonne Petite Propriété

sise au « Champ Baubin »
Commune de Cressanges (Allier)
Comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, terres, pré et vigne, d'une superficie totale de 13 hectares environ, dont 6 hectares environ en prés et ½ hectare en bonne vigne.
Jouissance réelle : 11 novembre 1925
Grandes facilités de paiement — Il sera perçu 5 % en sus des prix à titre d'épingles
Les actes seront reçus par le notaire des acquéreurs.
Pour visiter, s'adresser à M. CHALMIN, au Champ-Beaubin et pour tous renseignements et traiter : M. L. DUFLOUX, 1, rue Delorme, à Moulins (Téléph. 3-67) qui se rendra sur place à la demande des amateurs ; et MM. BERNARD LEVY et Fils, 24, rue de Courcelles à Paris (Téléph. Inter-Elysées 61). 20.704

Etudes de Mes CHENU et BILLOTTE, notaires à Aubigny-sur-Nère (Cher).

A VENDRE
en bloc, par lots ou en détail
le dimanche 22 février 1925, à 3 heures, à Aubigny-sur-Nère, en l'étude de Me Chenu

Le beau Domaine de Dezomes

sis commune d'Aubigny-sur-Nère (Cher)
245 hectares environ, d'un seul tenant, terres, prés, genêts, bruyères et bois.

Très bonne Chasse

S'adresser pour visiter, à MM. DUBOIS, à Saint-Viatre et DEBERT, à Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher).
Et pour traiter, à : MM. ZIVY et Cie, 12, rue de Serre, Nancy, tél. 6.92, ou 17, rue des Pyramides, Paris. Louvre 47/13.
MM. ZIVY se tiendront à la disposition des amateurs, hôtel de la Chaumière, à Aubigny-sur-Nère, la veille de la vente ou sur rendez-vous. 20.610.

Etude de Me SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel

VENTE DE FONDS DE MARECHAL-FERRANT
PREMIERE INSERTION
Suivant acte reçu par Me Soulat, notaire à Saint-Parize-le-Châtel, le 11 janvier 1925, enregistré à Saint-Pierre-le-Moûtier, le 15 janvier suivant, folio 116, n° 576, M. Ferdinand MIROT, ancien maréchal-ferrant, demeurant à Moiry, commune de Saint-Parize-le-Châtel, a vendu à M. André DEVILLE, maréchal ferrant, demeurant ci-devant à La Chapelle-Hugon (Cher), et actuellement à Moiry, le fonds de maréchal-ferrant précédemment exploité audit lieu de Moiry, comprenant : le nom commercial y attaché, la clientèle et l'achanlandage pouvant encore en dépendre, le matériel, l'outillage et les marchandises servant à son exploitation et le droit au bail des lieux où il est exploité et de la maison à usage d'habitation de l'acquéreur.
Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion, et seront reçues à Saint-Parize-le-Châtel, en l'étude de Me Soulat, où les parties ont élu domicile.
Signé : V. SOULAT. 20.693

République Française
BUREAU DES DOMAINES DE NEVERS

VENTE AUX ENCHERES
Le samedi 24 janvier 1925, à 14 heures, à la mairie de Nevers, salle des adjudications, de :
Sons de blé, 300 quint. ; remoulages de blé, 50 quint. ; criblures, 50 quint. ; sons de seigle, 110 quint. ; remoulages de seigle, 23 quint. 50.
Au comptant, 9 % en sus pour frais.
Le Receveur des Domaines, POUVESLE. 20.625.

Etude de Me BAYLE, notaire à Nevers.

A VENDRE A L'AMIABLE
IMMEUBLE DE RAPPORT
élevé sur cave, de rez-de-chaussée et 3 étage et en partie à usage commercial, situé à Nevers, rue de Nièvre, nos 28 et 30.
Entrée en jouissance, en grande partie, à bref délai. Eau, gaz, électricité, w.-c. à tous les étages.
S'adresser pour tous renseignements, à Me BAYLE, notaire. 20.166

Etude de Me COUDRON, notaire à Toucy (Yonne).

A VENDRE A L'AMIABLE
Ensemble ou séparément
VASTES USINES ET TERRAIN INDUSTRIEL
suprficie 32.000 mètres, sises à Toucy (Yonne).
Divisées en deux groupes.
A usage de scierie, fabrication de véhicules, industriels et agricoles, carrosserie et charronnage, fabrication de roues, harasses, articles en bois, avec ferrures, etc...
Bons bâtiments d'habitation, bureaux, usines, écuries et hangars.
Machines à vapeur, machines outils et outillage.
Bief. Raccordement facile au P.-L.-M.
Bon centre d'approvisionnement en bois et de recrutement ouvrier.
Demander notice et renseignements à Me COUDRON, notaire à Toucy. 20.302

Etude de Me Nicolas SIROT, notaire à Tannay.

A VENDRE
par adjudication volontaire
Le lundi 26 janvier 1925, à 14 heures, à Tannay, en l'étude et par le ministère dudit Me Sirot :
BEL IMMEUBLE
Propre au commerce, situé à Tannay, place du Marché, de l'Hôtel-de-Ville, rue de l'Eglise, et rue Sainte-Agathe, appartenant à la famille Boidot.
Jouissance de suite par la perception des loyers.
Pour tous renseignements, s'adresser au notaire. 20.262.

Etude de Me BAYLE, notaire à Nevers.

A VENDRE A L'AMIABLE
MAISON
de 4 pièces, et mansarde, à usage actuel de débit, située à Nevers, avenue du Stand, n° 24 jardin.
Libre de location au 11 mai 1925.
Facilités de paiement.
S'adresser pour visiter, au n° 22, et pour tous renseignements, à Me BAYLE, notaire. 20.167

Etude de Me PERRIN, notaire à Nevers, 20, rue du Rempart.

A VENDRE
Par adjudication amiable
En l'étude et par le ministère de Me Perrin, notaire.
Le samedi 31 janvier 1924, à 2 heures du soir :
UNE MAISON
Située à Nevers, place Mancini, numéro 2, comprenant :
Rez-de-chaussée servant de magasin ;
Premier étage de deux pièces;
Deuxième étage de deux pièces ;
Mansarde et grenier.
Dépendant de la succession de Mlle JOCGUET.
Jouissance immédiate des 1er et 2e étages, mansarde et grenier.
Mise à prix : 6.000 francs.
Pour tous renseignements, s'adresser à Me PERRIN, notaire à Nevers. 20.260.

Etude de Me SOULAT, notaire à St-Parize-le-Châtel (Nièvre).

A VENDRE
Par adjudication ou à l'amiable à Saint-Parize-le-Châtel
En l'étude de Me Soulat, le dimanche 25 janvier 1925, à 14 heures.
UNE MAISON
Située au bourg d'Azy-le-Vif, route du Pont-du-Veurdre, à Toulon-sur-Arroux, comprenant :
Un corps de bâtiments ayant deux pièces d'habitation, grenier, pouvant être mansardé et remise-écurie ; toits ; cour devant ; jardin derrière avec puits à eau, le tout d'un seul tenant, contenant environ 11 ares 86 c.
Entrée en jouissance au 11 novembre 1925.
Facilités de paiement
Pour tous renseignements, s'adresser à Me SOULAT. 20.422.

Etude de Me COTE, notaire à Fourchambault (Nièvre)

A VENDRE A L'AMIABLE
en bloc, par lots, ou groupement de lots, au gré des amateurs

Maison de rapport
Et Terrains à bâtir

situés au lieu dit « le Feuilloux », commune de Garchyzy (Nièvre) à 500 mètres de Fourchambault, à proximité de la route de Vauzelles.
DESIGNATION :
TERRAINS A BATIR, formant 7 lots de 11 m. 50 à 13 m. 50 de façade, et ayant une contenance de 550 à 1.000 mètres carrés environ.
MAISON DE RAPPORT, ayant rez-de-chaussée de 4 logements de deux pièces, premier étage de 4 logements de deux pièces, desservis par deux escaliers extérieurs donnant accès chacun à deux logements.
Mur intérieur divisant l'immeuble en deux parties égales, absolument indépendantes.
1er lot : la partie ouest du bâtiment et 3.056 m2 de terrain à jardin.
2e lot : la partie est du bâtiment et 3.826 m2 de terrain à jardin.
Jouissance dès la vente, par la prise de possession réelle des parties non louées, et par la perception des loyers pour les parties louées.
Facilités de paiement. — 5 % en sus des prix.
Pour avoir communication du plan de lotissement et tous renseignements, s'adresser à :
Me COTE, notaire à Fourchambault.
Et pour traiter à :
MI VIRLOGEUX, 9, rue du Rempart, à Nevers, Tél. 2.21. — R. C. Nevers 260 A. 20.616.

Etude de Me CORNIER, notaire à Varzy.

A VENDRE
Le dimanche 1er février 1925, à Mhers, à 13 heures

DOMAINE

Situé à Mhers, commune de Cuncy-les-Varzy et de Parigny-la-Rose.
Comprenant :
Bâtiments et 17 hectares 47 ares environ de terres et prés.
Exploité par M. Léveillié.
Fin du bail : 30 avril 1925
On peut traiter dès maintenant
Il sera perçu 5 % d'étrennes en sus des prix
S'adresser pour renseignements au notaire.
Et pour traiter à :
1° M. Léon PERRIN, « Le Pavillon », à Corbigny (Nièvre), téléph. 34 ;
2° M. Charles BELORGEY, à Pouilly-en-Auxois (tél. 7) ;
3° MM. BRISAC Frères, 18 et 20, boulevard de Brosses, à Dijon (téléph. 9.95). 20.265.

Etude de Me GROSJEAN, notaire à Monceaux-le-Comte

A VENDRE
en bloc ou en détail
Le dimanche 15 février 1925, à Monceaux-le-Comte, salle Tardivon.

Beau Domaine

Situé au bourg de Monceaux-le-Comte, près l'église. — Gare Dirol, P.-L.-M.; à 1.500 m. — Rivière l'Yonne. — Canal.
Exploité par M. Rignault.
Comprenant :
Bâtiments importants, 56 hectares environ de prés et pâtures, 8 hectares environ de terres.
Fin du bail : 1er mai 1926
On peut traiter dès maintenant
S'adresser pour renseignements au notaire.
Et pour traiter à :
1° M. Léon PERRIN, « Le Pavillon », à Corbigny (tél. 34) ;
2° M. Charles BELORGEY, à Pouilly-en-Auxois (C. D.), tél. 7 ;
3° MM. BRISAC Frères, 18 et 20, boulevard de Brosses, à Dijon, (téléph. 9.95). 20.264.

Etude de Me MONNAC, notaire à Moulins-sur-Allier

A VENDRE A L'AMIABLE
En bloc, par lots ou en détail

Une Propriété

située à 5 km. de Saint-Pourçain-sur-Sioule, communes de Bayet et Loriges (Allier) comprenant :
1° Le DOMAINE DES BOUILLOTS d'une contenance de 40 ha.
2° Les DEUX DOMAINES DES DOLLATS :
a) La RESERVE DES DOLLATS de 38 hectares.
b) Le DOMAINE DE VIRLOMBIER de 37 hectares.
Le tout d'une contenance de 115 hectares.
Terres et prés de première qualité et bons bâtiments d'habitation et d'exploitation.
Il sera perçu 5 % en sus des prix à titre d'épingles.
Facilités de paiement
On peut traiter dès maintenant
Pour tous renseignements, s'adresser à Me MONNAC notaire à Moulins-sur-Allier.
Pour visiter et traiter : P
1° A M. J.-B. NODIERE, expert à Saulzet par Gannat (Allier).
2° M. LAUGIER, expert à Augeterre par Broût-Vernet (Allier).
3° MM. ISIDORE BERNARD et Cie, Villa « Les Lianes » boulevard du Sichon à Vichy (Téléph. 3-86), et 12 rue de l'Isly à Paris (Téléph. Centr.-41-94). 20.593

A VENDRE
dans agréable commune du Sancerrois

Belle Villa

Comprenant : rez-de-chaussée, grand vestibule, salle à manger, cuisine, salon, une chambre à coucher avec cabinet de toilette ; premier étage, deux chambres à coucher, cave, grenier.
Salle de bains, garage, dépendances, grand jardin.
PARFAIT ETAT — LIBRE DE SUITE.
Prix avantageux
S'adresser à M. GROUSSOT, 7, rue Littré, Bourges. 20.467

Etude de Me NOLIN, notaire à Clamecy

A VENDRE A L'AMIABLE

Une Maison

En très bonne construction, sise à Nevers, 11, rue des Docks, et comprenant :
Six grandes pièces, quatre mansardes, cave, grenier, cour et jardin. Eau, gaz, électricité.
Jouissance effective : 24 juin 1925
Pour visiter et pour traiter, s'adresser à M. Marcel PASTERIS, négociant en immeubles, 16, boulevard de la République, Nevers. 20.440.

Etude de Me BELLOCQ, notaire à Lormes.

A VENDRE
Le lundi 2 février 1925
à Razou, commune de Brassy

DOMAINE

Situé à Parjot, commune de Gacogne
Composé de :
Maison d'habitation à deux logements ; bâtiments d'exploitation et 14 hectares 40 ares de terres, prés et bois.
Appartenant aux consorts THIBAULT.
Appartnant aux consorts THIBAULT.
Jouissance réelle : mai 1925.
On peut traiter dès maintenant
Il sera perçu 5 % en sus des prix
S'adresser pour renseignements, au notaire.
Et pour traiter à :
1° M. Léon PERRIN, Le Pavillon, Corbigny téléph. 34) ;
2° M. Charles BELORGEY, à Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or), tél. 7 ;
3° MM. BRISAC Frères, à Dijon ,18-20, boulevard de Brosses (tél. 995). 20.266.

Cabinet GROUSSOT

Ancien principal clerc de notaire
Administration Centrale
Rue Littré, 7, Bourges, Téléphone n° 9
Fondée en 1893 — 32e année

REPRESENTANTS
Vierzon. — M. POIREL, 47, rue Gourdon.
Issoudun. — M. VERNET, rue du Colombier.
Châteauroux. — M. BARRET, 43, rue de la Poste,
Nevers. — M. DESCHE, 17, rue des Récollets,
Moulins. — M. CHALUS, 19, rue des Tanneries,
Vichy. — M. DOUSSET, 10, rue Neuve.
Correspondants sérieux. — Paris — Départements
ACHAT ET VENTE D'IMMEUBLES
FONDS DE COMMERCE ET INDUSTRIES
Spécialiste en matière de Sociétés Commerciales
Organisation la mieux conçue
Relations les plus étendues.
Conseils éclairés. Concours efficace.
INDIQUE les meilleures occasions répondant aux besoins aux disponibilités des amateurs.
REALISE discrètement sans les publier — grâce à son organisation et à ses nombreuses relations — la plupart des opérations qui lui sont confiées.
SERT utilement les intérêts de ses clients.
Rien à payer avant réalisation
CONSULTATIONS GRATUITES

Etude de Me AURIOL, notaire à Broût-Vernet

A VENDRE A L'AMIABLE
L'HOTEL DE LA PAIX
à Broût-Vernet (Allier)
Comprenant : immeubles état neuf et fonds de commerce avec bonne clientèle.
Situation excellente, face au marché qui a lieu le jeudi.
7 chambres à coucher au 1er étage.
Ecuries pour 35 chevaux.
Jouissance de suite ou au gré de l'amateur.
Facilités de paiements.
S'adresser :
1° à Me AURIOL, notaire à Broût-Vernet.
2° à Me BARDIN-BRIZARD, expert, à Escurolles (Allier). Téléphone 3. 20318

Etude de Me Léopold BELLOCQ, notaire à Lormes.

A VENDRE A L'AMIABLE
UNE MAISON
Sise à Lormes, de construction récente, comprenant :
Un rez-de-chaussée, deux étages, cave, remise. Eau dans la cave.
Grand jardin planté d'arbres fruitiers, en plein rapport.
Le tout en très bon état.
Jouissance immédiate.
Pour tous renseignements pour visiter et pour traiter, s'adresser à Me BELLOCQ, notaire. 20.263.

Etude de Me Ch. PRIEURET, notaire à Saint-Saulge.

A VENDRE A L'AMIABLE
En bloc ou au détail
Le lundi 9 février 1925, à Saint-Saulge, en l'étude de Me Prieuret, notaire, à 10 heures.
PETITE PROPRIETE
sise au bourg de Saint-Franchy, canton de Saint-Saulge, comprenant :
Maison d'habitation bourgeoise, avec jardin et ouche, contenant ensemble 25 ares.
Bâtiments d'exploitation, prés, pâtures et terres, d'une contenance de 2 h. 25.
Pour tous renseignements, s'adresser au notaire. 20.686

Etude de Me BAYLE, notaire à Nevers.

A VENDRE A L'AMIABLE
DEUX MAISONS A NEVERS
1° L'une située rue Mirangron n° 17, élevée partie sur cave, d'un rez-de-chaussée, premier et deuxième étages, de chacun trois pièces ; mansarde et grenier au-dessus ; petite cour.
2° L'autre sise rue Hanoteau, nos 7 et 9, comprenant cave, deux pièces, grenier et petite cour.
S'adresser pour tous renseignements à Me BAYLE, notaire. 20.702

Cabinets d'Affaires

On cherche à acheter

dans la région
Industries, Fonds de Commerce, Usines, Propriétés, rapport ou agrément, quels qu'en soient la nature et le prix.
Prêts, Capitaux Commandites.
Ecr. Ch. SAMSON, 51, rue du Rocher, Paris. 20.427.

A CEDER
face gare, dans jolie ville du centre
CAFE-HOTEL
bénéfices net 45.000 fr. Bail 10 ans, loyer 2.100 fr., 15 chambres, peu restaurant. Prix : 155.000 fr. Affaire exceptionnelle. N° 4.033.
Agence LACROIX, 12, rue du Commerce, Bourges. 20.687

CAFE, petite localité environs Nevers. Bail 7 ans, loyer 850. Prix 6.500.
LA MUTATION 5, rue La-Fayette à Nevers.

HOTEL Nevers, bail et loyer intéressants, plusieurs chambres meublées, prix demandé 35.000. Grandes facilités à acquéreur sérieux.
LA MUTATION, 5, rue La-Fayette, à Nevers.

TABAC-BAR, rue principale ville industrielle centre, bail 7 ans, loyer 900, débit 60.000, tabac 70.000, articles fumeurs 30.000, cause double emploi, à enlever au prix de 35.000. Facilités.
LA MUTATION, 5, rue La-Fayette, à Nevers.

BAZAR, rue commerçante préf., bail 9 ans, loyer 930, affaires 60.000. Prix demandé 15.000.
LA MUTATION, 5, rue La Fayette, à Nevers. 20.701

A VENDRE A L'AMIABLE
UNE PETITE PROPRIETE
sise aux Variaux, commune de Devay, près Decize.
Comprenant : bâtiments en bon état et 10 hectares de prés, pâtures et terres. Jouissance 11 novembre 1926. Commission 5 %.
Pour tous renseignements et visiter, s'adresser à :
1° M. FLANAULT, à Pinay, commune de Parigny-les-Vaux, téléph. 1 ;
2° M. Louis GROS, ancien notaire, 10, Bd. Victor-Hugo, Nevers, tél. 210.
Et pour traiter à M. Louis GROS. 20.708

A VENDRE A L'AMIABLE
TRES BELLE ET TRES BONNE PROPRIETE
de 200 hectares environ, sise canton de Châtillon-en-Bazois.
Pour tous renseignements, visiter et traiter, s'adresser à M. Louis GROS ancien notaire, 10, Bd. Victor-Hugo, Nevers, tél. 210. 20.709

Vente de Fonds de Commerce

A CEDER DE SUITE
BON FONDS DE MARECHAL-FERRANT
expoité dans le canton de Decize.
Bureau du journal. 20.692

FONDS DE COMMERCE DE CAFE, situé au Veurdre (Allier).
S'ad. à Mme CLEMENCON, au Veurdre. 20.675

FONDS DE BOURRELLERIE-SELLERIE avec bonne clientèle, affaire 6 à 7.000 fr.; fonds 3.900, marchandises 4.500 à 5.000, facilités paiement, à céder dans commune du Cher.
S'adresser CARRE, à Mornay-Berry (Cher). 20.102

Ventes de propriétés

A VENDRE OU A LOUER
avec jouissance fin mai prochain,
UNE GRANDE MAISON
Située à La Chapelle-saint-André, actuellement à usage d'hôtel et café, mais propre à tous commerces, avec vastes dépendances.
S'adresser : soit à M. TIJOULET, propriétaire, soit à M. CORNIER, notaire à Varzy. 20.425.

Achat de propriétés

ON DEMANDE A ACHETER
DOMAINE D'ELEVAGE
avec maison de maître.
Bureau du journal. 20.587

Locations

On Offre

A AFFERMER
Pour mai 1925, en totalité ou en partie, le
DOMAINE DE CHEVANNES
par Nevers, 7 km. 100 hectares environ, 2/3 en prés. 20.638.

A AFFERMER
pour le 11 mai 1925
LE DOMAINE DU QUARTIER DAMAS
contenance (26 hectares, dont 20 hectares de prés et pâtures).
S'adresser pour tous renseignements à M. ROY, avoué, à Nevers, et pour visiter, à M. RAINON, fermier actuel. 20.434.

PROPRIETE de vingt hectares environ (moitié en prés, située à Parelle, commune de Nolay (Nièvre).
S'adresser à M. THIBAUDAT, à Saint-Martin-d'Heuille, par Guérigny. Pour visiter, s'adresser à M. BOURDIN, fermier sortant. 20.700

DOMAINE de 27 hectares, situé à Mont, commune de Saint-Honoré-les-Bains. Jouissance 11 novembre 1925.
S'adresser à M. MAGNIEN, à Préporché (Nièvre). 20.672

On demande

On cherche à affermer, BON DOMAINE d'élevage de 60 à 80 hectares, de préférence dans rayon 60 kil. de Nevers.
Bureau du journal. 20.618.

Ventes

BAL-PARQUET 24 m. long, 6 m. large, état neuf, parquet pitchepin, dossières 1 m. 75 hauteur, confortable pour noces.
Bureau du journal. 20.597

Personnel

On demande

CHAUFFEUR, marié, ayant conduit camion pour service de livraison et travail à la source ; la femme est occupée au rinçage; le ménage est logé.
Se présenter munis de ses références, aux SOURCES DE SAINT-PARIZE - LE-CHATEL (Nièvre). 20.670

GARDIEN, de préférence ancien gendarme.
S'adresser Ets. A. REMY, à Fourchambault (Nièvre). 20.532

VOYAGEUR cafés verts pour tournée dans Centre, demandé chez ROCHETTE et VAUDOUR, Rouen. 20.648.

VOYAGEUR pour la Nièvre et l'Allier. Mercerie-bonneterie, chaussures en gros.
J. BOURGOIN à Bourges (Cher). 20.642.

GENS DE MAISON
On demande

APPRENTI JARDINIER, de 15 à 16 ans, payé de suite. Nourri, couché, bons gages.
S'adresser à M. Jean PETIT, jardinier au château d'Entrains-sur-Nohain (Nièvre). 20.292

BONNE D'ENFANTS, sérieuses références.
Bureau du journal. 20.586

On offre

HOMME, 40 ans, ayant besoin par suite guerre plusieurs années campagne, cherche environs Nevers, dans ferme ou chez particuliers, chambre saine meublée ou non et si chez fermier, pourrait être occupé à travail pas dur.
Ecrire renseignements : SCHUGUET, 99, rue de Provence, Paris. 20.304

N'achetez
MONTRES, BIJOUX
PENDULES
ORFÈVRERIE
sans consulter le CATALOGUE illustré de 2.000 dessins, qui est envoyé gratis et franco sur demande par
G. TRIBAUDEAU
Fabrt Principal à BESANÇON
6 Premiers Prix - 29 Médailles d'Or
La plus ancienne
Fabrique française vendant directement au Public
1173 R.C.

Engelures
Vous qui en souffrez lisez ceci :
Monsieur Fournie,
Obligé par ma profession à subir toutes les intempéries je souffrais depuis de longues années d'engelures et crevasses douloureuses et profondes. Après avoir tout essayé, j'ai trouvé votre pommade ANGELINE. Le résultat obtenu a été si inattendu et si merveilleux que je vous prie de publier ma lettre pour rendre service à tous ceux qui souffrent de ce mal.
Recevez, etc... Claudius Roux, maraîcher à Villefranche-s-S.
Fce 5 fr. Fournie, phn, 3, pl. Miséricorde, Lyon

Vous qui êtes
SENSIBLE au FROID
PRENEZ
L'
Arrache-Rhume
préparé par DUPLUS & WATIER
Confiseurs à Nancy
Tous les Pastillages autres offerts sous ce nom ne sont que des CONTREFAÇONS
Produit unique en boîtes d'un kilo dans Maisons de Gros

Docteur François VALLET
de la Faculté de Médecine de Paris
MÉDECIN - DENTISTE
Radiographie Dentaire
8, Rue Louis-Blanc, GIEN
(près l'Eglise St-Louis). Téléph.

Publications « Paris-Centre », Nevers.
Le Secrétaire-Gérant : G. Collinet.

1 AN DE CRÉDIT
NEGOCE-MOBILIERS
15, Rue de FLANDRE PARIS 19e
MÊME PRIX QU'AU COMPTANT
MODÈLES HORS SÉRIE
SALLE A MANGER
Moderne chêne massif sculptée, les 8 pièces
1er vers' 245f
Le solde 119f par mois

CHAMBRE MODERNE
3 glaces, vernie citronnier et bronzes complète avec toute sa literie
1er vers' 280f
Le solde 139f par mois

CHOIX IMPORTANT DE LITS FER ET CUIVRE ET LITERIE
PROVINCE FRANCO-PORT ET EMBALLAGE
ENVOI DU CATALOGUE GRATUITEMENT
VISITEZ NOS MAGASINS
VOUS NE PERDREZ PAS VOTRE TEMPS
FERMÉ LE DIMANCHE
NOS MEUBLES SONT GARANTIS